
FRANÇOIS ET PIERRE CACAULT

LES ORIGINES DU CONCORDAT

ET

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANTES

Pour parler dignement des deux frères Cacaault, il conviendrait de se servir tour à tour de la plume d'un diplomate et de la palette d'un peintre. A défaut de ces talents, il faudrait tout au moins posséder, avec la science de l'historien, les qualités d'un critique d'art. Je ne me prévaux d'aucune de ces connaissances. J'entreprends néanmoins cette étude, guidé par le respect de deux figures du passé qui ont honoré le pays nantais.

François et Pierre Cacaault ont tenu une place dans la société, l'un parmi les diplomates, l'autre parmi les artistes, place non pas de premier rang, mais très honorable. Physionomies à part, très nuancées, ils représentent un état d'esprit qu'on ne reverra plus, marqué à l'empreinte de leur époque et des contrées qu'ils ont traversées. Autour d'eux se croisent les personnages les plus marquants de la Révolution et de l'Empire, de l'Eglise et de l'Etat, les artistes qui ont contribué à donner à Nantes, à Clisson et même à Paris l'aspect que ces villes présentent aujourd'hui. Sous l'influence des Cacaault et de leurs amis, Nantes a quitté sa livrée moyenâgeuse pour prendre un habit à l'antique et à la romaine.

CHAPITRE PREMIER

Origines de la famille Cacault
M. François Cacault, faïencier et ingénieur voyer
de la ville de Nantes.

L'auteur d'une notice consacrée à François Cacault, le diplomate, M. Joret, a prétendu qu'il était protestant et qu'à ce titre, il reçut un accueil particulièrement favorable des protestants français réfugiés en Prusse, lorsqu'il s'y rendit en 1775 et 1776. N'en déplaise à M. Joret, l'ambassadeur de Bonaparte à Rome, le négociateur du traité de Tolentino et du Concordat, n'était pas calviniste, mais catholique. Il fut baptisé à Nantes dans le sein de la vénérable église de Saint-Saturnin, mais il était le petit-fils d'un protestant.

La première fois qu'on rencontre à Nantes le nom de Cacault, c'est à Saint-Similien. Il est porté par un simple ouvrier paveur du prénom de Pierre : c'était un illettré. Il était originaire de la Motte-Saint-Eloy, en Poitou. Il était fils d'Isaac Cacault et de Madeleine Tessier. Il était protestant, mais avait épousé une catholique, Marthe Couteau. Ses premiers enfants furent baptisés dans l'église catholique avant son abjuration. Cette dernière cérémonie eut lieu le 20 février 1716 devant le recteur de Saint-Similien, un Irlandais, M. le Dr Burke; trois prêtres y assistèrent, parmi lesquels M. Gaudry, recteur de Doulon.

M. et M^{me} Cacault avaient alors au moins trois enfants : Pierre, Jacques et François. Ce dernier mourut à Saint-Similien en 1716; il fut remplacé par un second François, baptisé dans la même paroisse, le 27 janvier 1718. Ce dernier était destiné à faire son chemin : il devint un personnage à Nantes; par ses fils, il atteignit la notoriété et presque la gloire.

Pierre Cacault et Marthe Couteau eurent encore deux filles, Françoise, baptisée à Saint-Similien en 1720, et Catherine, née à Mauves en 1725.

La situation de la famille est des plus modestes : le père est un des douze ouvriers paveurs de la ville, mais il grandit peu à peu en considération. Il est en 1734 maître paveur; il habite alors Saint-Léonard. Il y mourut en 1736, le 7 juillet. Marthe Couteau, sa femme, mourut à Saint-Saturnin, le 28 décembre 1745.

Ses deux filles épousèrent deux Parisiens : l'aînée, Françoise, Julien Le Coq, puis un tailleur, Nicolas-Théodore Lacquement de Saint-Paul de Paris; la plus jeune, Catherine, un charpentier de Saint-Méry de Paris, Germain-Edme de Rambure. Nous retrouverons les descendants de ces derniers au nombre des héritiers du sénateur et du peintre Cacault.

Entre temps, nul ne sait encore comment écrire le nom de Cacault : M. le recteur de Saint-Similien l'écrivit *Caquo*; son vicaire, *Caco*. A la naissance du sénateur, son oncle Pierre l'écrivit de même, d'une écriture tremblée, semblable aux caractères que tracerait une aile d'oiseau, économie d'encre et de temps. Il était réservé au père du peintre et du sénateur d'adopter l'orthographe consacrée : *Cacault*. Ses neveux écrivent : *Cacaud*.

Pierre, fils aîné du protestant Cacault, lui succéda dans sa charge de maître paveur de la ville : à plusieurs reprises, en 1734 et 1736, on le voit prendre l'adjudication du pavage de certaines rues. Il mourut jeune, à trente-quatre ans, à Saint-Similien, laissant deux enfants de sa femme Renée Chauvet. Sa descendance n'avait point d'avenir : elle s'éteignit sans éclat en 1756 dans la personne de son fils aîné, Pierre, simple ouvrier en faïence dans la fabrique de la rue Porte-Neuve.

Il en est des familles comme des arbres, certains rameaux absorbent toute la sève, ils portent seuls des fruits. A eux

appartient l'avenir. François Cacault, le plus jeune fils de Pierre, né deux ans après l'abjuration paternelle, fut le fruit béni de sa postérité. Il était réservé à celui-ci d'élever sa famille à un haut degré de l'échelle sociale.

Rien n'est plus caractéristique sous ce rapport que l'acte de baptême de son fils aîné, le futur diplomate. Le 10 février 1743, il présentait à l'église Saint-Saturnin un fils né de lui et de sa femme Catherine Homo. Le parrain fut René Homo, le grand-père de l'enfant : il a signé le plus simplement possible : *Omo*. Il en est de même de la marraine, Françoise Cacault : elle écrit : *Caco*. Au-dessous, le père écrit d'une fine et élégante écriture son nom, tel qu'il figurera désormais au bas du traité de Talentino et des dépêches diplomatiques de M. l'ambassadeur de la République consulaire. Il a franchi l'étape.

Il arriva une mésaventure au nouveau-né : il fut inscrit sur le registre baptistaire sous le prénom de *Françoise*. Il ne connut ce léger accident que quarante ans plus tard, lorsqu'il fut envoyé à Naples en qualité de secrétaire d'ambassade. Il demanda alors la rectification de son état civil. A la requête de son père, sa marraine, devenue M^{me} de Rambure, et toutes les commères du voisinage dans la rue des Carmes vinrent témoigner devant le présidial qu'il était fils et non pas fille du sieur Cacault. Sa voisine de porte était Catherine Berthet, « ouvrière en bonnets d'enfants ».

François Cacault eut six enfants de sa femme Catherine Homo. Le second, Mathurin, mourut jeune ; le troisième, *Pierre-René*, fut le peintre, nous en parlerons longuement ; le quatrième, René, vécut peu de temps. Des deux filles, Catherine et Anne-Marthe, je sais peu de chose. La première seule atteignit l'âge de vingt-huit ans : elle fut l'émule de ses frères, l'objet de leur affection, une vraie sœur d'artiste. Si je ne me trompe, cette affection et le souvenir maternel expliquent la présence des nombreuses toiles destinées à rappeler le mariage mystique de sainte Catherine que ren-

fermait le musée de Clisson. Dans son projet de monument funèbre destiné à remplacer l'église de Saint-Gilles de Clisson, Mathurin Crucy ne concevait pas qu'on put séparer les restes de Catherine de ceux de ses frères. Tous ces enfants furent baptisés à Saint-Saturnin. Mais, peu après on voit la famille quitter les bords de l'Erdre et remonter les côteaux de Saint-Similien pour se fixer à l'angle de la rue Porte-Neuve et de la place Viarme qu'on venait de tracer.

Un événement important s'était produit dans l'histoire de la famille. François Cacault était un homme fort occupé : intelligent et actif, il cumulait à la fois les fonctions de maître faïencier et de paveur en chef de la ville.

En 1744, il acheta la fabrique de faïence que Jean Colin avait établi rue Porte-Neuve, sur les fossés de Mercœur. A partir de ce jour, le quartier de la place Viarme sera le fief des Cacault, tous graviteront dans le voisinage de la rue Porte-Neuve. Le voisinage de la campagne leur permettait d'avoir à bon compte le bois nécessaire pour leur four. Maître Colin, fondateur de l'entreprise, demeura à leur service. C'était, d'ailleurs, un habile artisan. A la même époque, une autre fabrique de faïence s'était établie dans la ville même, près des fossés qui depuis ont formé le cours Saint-André, sous la conduite de M. Le Roy de Montillier : elles concurrençaient l'une et l'autre la maison Fauchier, établie en Vertais dans le quartier des Ponts. Elles se soulevaient mutuellement leurs ouvriers les plus habiles, aux noms pittoresques. Toutes ont rendu célèbres dans le monde des amateurs les faïences nantaises, à la pâte blanche et fine. Une pièce rare inscrit avec honneur dans les annales de la céramique l'atelier de M. Cacault : c'est le plan de Bordeaux. Il figure au musée Dobrée après avoir fait longtemps les délices d'un amateur éclairé et l'ornement même d'une des expositions de Nantes. On y peut lire le nom de Jean Colin, le fondateur de la fabrique, plus artiste qu'homme d'affaires.

les noms des auteurs du plan, celui de M. de Tourny, l'intendant de Guyenne, la date même de cette composition, 1759.

Tout ne fut pas bonheur pour les Cacault dans leur entreprise de faïencerie. En 1752, un incendie faillit anéantir leur fabrique. Ils échappèrent au désastre grâce au dévouement de leurs voisins. La ville jugea bon de récompenser ces pompiers bénévoles en leur allouant une gratification.

Un instant M. Cacault s'associa le second de ses fils dans la conduite de sa fabrique. Elle ne constituait pas la part principale de ses occupations. A la mort de son frère Pierre, en 1744, il devint maître paveur de la ville. Pendant soixante ans le principal souci de la famille Cacault fut de fournir aux Nantais et aux Nantaises des rues et des chaussées bien pavées. Ils furent les chefs des douze paveurs de la ville, ouvriers qualifiés et choisis entre tous auxquels ils avaient appris les secrets de leur art. Lorsqu'en 1766 la ville eut ouvert quelques grandes percées, M. Cacault fut chargé d'adjoindre vingt ouvriers nouveaux au groupe d'élite qui travaillait sous ses ordres. Les prix d'adjudication n'étaient pas élevés : 5 livres la toise. On a peine à les comprendre en ce temps de vie chère où le salaire d'un ouvrier paveur dépasse, et de beaucoup ! la rétribution d'un avocat ou d'un homme d'église. M. Cacault, sur l'ordre de la ville, veillait au choix de la pierre dans les carrières de Miseri et de l'Ermitage. Il allait même chercher pour elle des grès plus durs et plus fins jusqu'à Saumur. Entre temps, on le voit exécuter le tracé des grandes routes au delà de Nantes, vers La Rochelle, dans le voisinage de la chapelle Saint-Eutrope; vers Vannes, aux alentours de La Roche-Bernard.

Le grand mérite de M. Cacault aux yeux de nos pères, comme aux nôtres, est d'avoir tracé le plan de Nantes. Magnifique spécimen de la gravure au burin, véritable œuvre de précision, il empêche son nom de périr, tout au moins dans la mémoire des archéologues nantais.

Sous l'influence de rénovation hardie qui marque l'époque des grands intendants de Louis XV, toutes les villes songeaient à se donner une physionomie nouvelle : elles aspiraient vers l'air, la lumière et les vastes espaces. Elles maudissaient les fortifications qui les enserraient. Autant jadis elles les couvaient d'un œil farouche, autant elles veillaient à leur entretien comme sur un titre de gloire et un gage de sécurité, autant alors elles les maudissaient comme un obstacle au progrès et à la santé. Souvenirs du moyen âge, monuments de l'art gothique et roman, tours pittoresques où les ancêtres avaient monté la garde étaient aux yeux de leurs descendants monuments inutiles, grotesques et barbares, condamnés à disparaître. Nous en déplorons la perte, nos pères en souhaitaient la destruction. Nantes suivit l'engouement général : il avait du bon, il ne convient de blâmer que l'exagération et le peu de discernement qui présida à cette liquidation du passé. Il eût été facile de concilier le pittoresque et la commodité.

Le 19 avril 1754, la communauté de ville décide de faire exécuter le plan de Nantes par les sieurs Portail, architecte, Suet, dessinateur, et Cacaault, arpenteur. Le travail était déjà établi en partie; M. Touros, l'ingénieur, en avait fait les premiers relevés, il s'agissait de l'achever et surtout de le compléter par le tracé des faubourgs, des avenues et des chemins de la ville, par le dessin des principaux monuments de la cité : églises, monastères, édifices publics. Le projet nous apparaît semblable au plan de Bordeaux que MM. Cacaault et Colin exécutèrent dans leur faïencerie de la place Viarme.

Nantes faisait de ce plan une sorte de point d'honneur. La mairie ne voulait pas rester au-dessous de sa rivale du sud-ouest. Elle était, disait-on, une assez grande ville pour donner à ses citoyens la satisfaction d'en voir le plan levé et gravé. Chacun, on l'espérait du moins, pourrait y mesurer exactement la façade de son magasin, l'exacte dimension

du pignon de sa maison, M. Cacault fut la cheville ouvrière de ce grand travail. Patient, minutieux, il en exécuta à nouveau tous les relevés. C'est avec justice qu'il porte son nom. Il fut gravé à Paris par J. Lattré, graveur rue Saint-Jacques, le même qui venait d'exécuter le plan de Bordeaux, auquel il ressemble comme un frère, mais comme un frère cadet, car contrairement au projet primitif, on n'y voit pas figurer le dessin des monuments de la cité.

Au mois de novembre 1757, M. Cacault, l'honnête arpenteur, se présenta devant le Bureau de la ville, muni de son plan. Celui-ci était fort grand. M. Gellée de Prémion était alors maire. Il félicita l'auteur et adopta le travail présenté. Il fut résolu qu'il serait réduit à deux feuilles pour être gravé. Comme marque de sa reconnaissance, la ville fit don à M. Cacault de deux terrains situés « aux costés de la nouvelle place, formée au devant de la maison des religieuses pénitentes, aujourd'hui place du Port Communeau ». Ils faisaient partie des marais de l'Erdre qu'on venait d'acheter aux Chartreux de Nantes en échange d'une rente de 600 livres.

Ce plan fameux fut confié à M. Lattré, graveur parisien. Il fut tiré à cinq cents exemplaires et dédié au marquis de Brancas.

Il fut mis dans le commerce en 1759. Il ne se trouve plus aujourd'hui que dans les cabinets de rares amateurs. Il a guidé Ceineray et Mathurin Crucy dans les embellissements qu'ils ont procurés à la ville de Nantes. M. Cacault n'a pas oublié d'y marquer l'emplacement de sa faïencerie, à l'angle de la place Viarme et de la rue Porte-Neuve, sur les anciens fossés de Merceœur, qu'il avait lui-même comblés en nivelant aux frais de la ville la place nouvelle.

Afin de rendre son travail plus agréable à l'œil, M. Cacault avait fait appel à la main d'un artiste local, M. Jacques-Auguste Volaire, le maître de dessin que Nantes possédait depuis peu, grâce à la libéralité des Etats de

Bretagne. Ce Provençal, originaire de Toulon, s'intitulait peintre. Il avait épousé en 1757, dans la chapelle de Saint-Gabriel-du-Bois-de-la-Touche, une Lorientaise, M^le Claude Moulé. Il tenait école de dessin gratuite rue du Bignon-Létard, aux gages de 500 livres par an. Deux cent trente-quatre élèves la fréquentaient. Il ne manquait pas de talent. Il dessina dans le meilleur goût du XVIII^e siècle trois élégants cartouches, contenant l'un, le titre du plan, le second, la dédicace; le troisième présentait la muse de la géométrie, une longue toise à la main. Ils furent gravés par J. Flippard, artiste parisien.

M. Volaire fut, croyons-nous, le premier maître de dessin des fils de M. Cacault. En 1762, il quitta la rue du Bignon-Létard et installa son école aux frais des Etats de Bretagne dans l'hôtel de Briord, appartenant aux ci-devant Jésuites dont la Compagnie venait d'être dissoute. C'était un artiste, il en avait les talents et quelques défauts. Pour nourrir sa famille, il ne lui suffit plus de rafraîchir les portraits des anciens maires, d'organiser les réjouissances municipales, il s'établit fabricant de chandelles. Peu à peu, il cessa de remplir avec assiduité ses fonctions de maître de dessin. Les Etats de Bretagne, après l'avoir fait avertir, supprimèrent l'école de Nantes. M. Volaire quitta alors la Bretagne et partit pour l'Italie; il se fixa d'abord à Rome, puis à Naples. Nous sommes persuadé que son exode ne fut pas étranger à l'attrait que MM. Cacault eurent toujours pour l'Italie.

François Cacault jouissait de l'estime générale à cause de son zèle, de son intégrité, de son savoir-faire, qualités qu'on trouve rarement réunies à un aussi haut degré dans le même homme. Il n'est pas une entreprise urbaine qu'il n'ait guidée : il fut le bras droit de M. Ceineray dans l'établissement des cours de Saint-Pierre et de Saint-André et de maintes autres entreprises. « Il a dressé, observe à son sujet Caze de la Bove, l'intendant de Bretagne, les plans

de tous les ouvrages que la ville a entrepris et les a dirigés avec autant de zèle que d'intelligence ».

En 1777, après trente-six ans de bons services, il songea à prendre sa retraite. M. Gellée de Prémion était pour la seconde fois maire de Nantes. D'une voix unanime, le Bureau de ville accorda à M. Cacault une pension de 900 livres. Il n'en jouit qu'à partir de 1780, année où il donna sa démission définitive. Un arpenteur au service du prince de Condé, M. Demolon, renommé pour sa bonne conduite, son activité, l'aménité de ses mœurs, sa précision, son esprit d'ordre fut jugé digne de lui succéder, parce qu'il rappelait les qualités qu'on admirait dans son prédécesseur.

M. Cacault ne pouvait plus guère parcourir les rues qu'il avait pavées pour la commodité de ses concitoyens. Il se retira dans sa maison de la place Viarme. On ne voit plus son nom figurer dans les feuilles publiques qu'à l'occasion de l'Assemblée des notables à laquelle lui ou son fils prit part en 1788.

Il mourut en pleine Révolution, le 23 fructidor an III. La place Viarme était alors devenue la place des Agriculteurs. Il en occupait le n° 4. On lui donnait dans sa retraite le titre d'ingénieur : il n'en avait pas le brevet, mais il en possédait toutes les qualités. Il fut inhumé dans le grand cimetière de Saint-Similien, où sa femme Catherine Homo l'avait précédé vingt ans plus tôt. M. Fournier, son second successeur dans la charge d'arpenteur agent voyer de la ville, lui a consacré une épitaphe dans son *Histoire lapidaire de la ville de Nantes*. Elle n'est pas plus exacte que beaucoup d'autres. Elle marque simplement l'estime dont M. Cacault jouissait à cause de ses talents, de sa probité, de son désintéressement.

Ses fils étaient fiers de lui. Dans le musée de Clisson, Pierre Cacault, le cadet, avait placé, dans le quatrième salon, deux portraits de son père, faits de sa main dans les dernières années de sa vie. Il avait d'autres toiles représentant

son père et sa mère lors de leurs années de jeunesse dans ses chambres privées. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu retrouver ces reliques d'un vieux serviteur de la cité nantaise.

SOURCES MANUSCRITES :

Archives de la Loire-Inférieure : B 2351, 2359, 2318, 2334, 2336; C 287.
Archives de la ville de Nantes : GG 351, 360, 319, 367, 377, 492, 751, 755; BB 85, 96; DD 295, 172, 369, 246, 179, 349, 294; FF 75, 84 fol. 11, 85; HH 43; II 157.

SOURCES IMPRIMÉES :

DE SURGÈRES. — *Les Artistes Nantais*, p. 94.
LEVOT. — *Biographie Bretonne*, t. I.
MICHAUD. — *Dictionnaire des Contemporains*.
JACQUEMART. — *Histoire de la Céramique*.
VERGER. — *Archives Curieuses de la ville de Nantes*, t. III, p. 152, 153, 169, 259, 284, 317, 275, 316.
Lycée Armoricain, 1824. — Notice biographique sur M. Fr. Cacault, par M. Boyer.

CHAPITRE II

François Cacault.

Professeur à l'École militaire. — Voyageur. — Homme de lettres. — Secrétaire du gouverneur de Bretagne. — Diplomate.

François Cacault se survivait dans ses deux fils : François et Pierre. Ils avaient pris leur volée loin de la maison natale, ils avaient porté le nom de Cacault à Paris, en Allemagne, en Italie et jusqu'à Rome.

Je n'entreprendrai point de retracer dans tous les détails leurs carrières voyageuses. L'aîné, François, mériterait d'être l'objet d'un volume, d'une ample thèse de doctorat. Nombre de personnages ont eu l'honneur d'une telle distinction qui ne le méritent pas autant que lui. Pierre,

physionomie plus modeste, n'a pas occupé d'emplois considérables, il n'en est pas moins curieux et attachant. Nous n'avons qu'un but en retraçant leurs silhouettes effacées, les montrer tels qu'ils apparurent dans l'esprit de leurs contemporains, âmes diverses par leurs aptitudes et par leur carrière, mais animées d'un égal amour des beaux-arts.

François Cacaault se montra dès l'enfance doué de grandes dispositions pour le dessin. Il eut pour premier maître son père. A dix-neuf ans, il s'orienta vers Paris. Après une année de préparation, il entra à l'École militaire; deux ans plus tard, il était professeur, puis inspecteur à la même école, charge qu'il occupa pendant cinq ans. Tombé malade par suite de surmenage, il voyagea sur l'ordre d'un médecin et partit pour l'Italie. Il la parcourut à pied dans toute son étendue, s'arrêtant dans les villes d'art, s'initiant aux secrets des écoles, logeant tantôt dans un monastère, tantôt dans une modeste auberge suivant ses ressources du moment. Il n'avait pour toute fortune qu'une pension de mille livres que lui faisait l'École militaire. Il fit son entrée dans Rome un paquets de hardes sur le dos. Il apprenait ainsi par sa propre expérience à connaître une contrée où il devait rendre tant de services à la France et mettre le couronnement à sa propre carrière. Mais il était loin de le prévoir alors.

Après trois ans de voyages dans la Péninsule, il visita l'Allemagne : il y entra au début de 1772. Il ne songe plus à l'art de la peinture, pas davantage à celui des fortifications, il se lance dans la littérature. C'était l'époque où les Allemands abandonnaient l'imitation des poètes français pour voler de leurs propres ailes, rêvaient du retour à la véritable antiquité et de poésie nationale. Cacaault se mit à leur école : il se lia d'amitié avec leurs écrivains, leurs critiques, leurs philologues. Il visita tour à tour Berlin, Leipzig, Hanovre, peut-être Brunswick, en tout cas Goettingue et Weimar, l'Athènes de l'Allemagne. Il devance ainsi M^{me} de Staël. Il traduisit en français les *Odes de*

Ramber, la Dramaturgie de Hambourg, de Lessing; il fréquenta Zimmermann et Herder.

Il avait la passion des voyages : d'Allemagne il passa en Suisse, en Hollande, en Angleterre. Il revint en France dans les dernières semaines de 1774. Il fut alors pendant quelques mois précepteur d'Antoine de Grammont. Il entra à la fin de l'année 1775 au service du maréchal Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, nouvellement nommé commandant en chef en Bretagne⁽¹⁾. A titre de secrétaire du maréchal, il assista, à Rennes, aux sessions des Etats de 1776 et 1778, il reçut de ce fait une gratification de 2.000 livres des Etats de la province. Le 31 octobre 1779, il joignit à ce premier emploi celui de commissaire des guerres. Il remplit l'un et l'autre jusqu'en 1785.

La Bretagne était alors en pleine effervescence. Le fameux procès de La Chalotais, était à peine terminé. Le Parlement et les Etats de la province se tenaient en une mutuelle suspicion. Rien n'était plus délicat que le rôle du commandant de Bretagne. Le maréchal et la marquise d'Aubeterre en surent quelque chose. Il est quelquefois plus facile de tenir sa place à Rome et à Vienne qu'à Rennes ou à Nantes. Le gouverneur et sa femme furent chansonnés : on les vit s'asseoir seuls ou presque aux festins payés par les Etats : les députés de la province préférèrent jeûner plutôt que d'y prendre part, sous prétexte que Versailles n'avait pas une foi robuste dans la sobriété des gentilshommes bretons. Au moment le plus délicat de la négociation du Concordat, Cacault, qui avait conservé le souvenir de ces avanies, ne trouvait rien de mieux pour prouver au pape Pie VII son expérience diplomatique que de rappeler les journées qu'il avait passées à Rennes : « J'ai cinquante-neuf ans. disait-il,

(1) Le gouverneur titulaire était le duc de Penthièvre, mais c'était le commandant en chef qui exerçait en réalité tous les pouvoirs.

j'ai vu bien des affaires depuis les Etats de Bretagne et ils étaient bien les Etats les plus difficiles à gouverner ».

Le maréchal d'Aubeterre lui fut reconnaissant de ses services. Quand il quitta la Bretagne en 1785, il fit entrer son secrétaire dans la diplomatie. Grâce à ses relations avec le ministère des Affaires Etrangères, où il était fort influent, il lui obtint le poste de secrétaire d'ambassade près de la cour des Deux-Siciles. Le baron Louis-Marie-Anne de Talleyrand-Périgord, oncle de l'évêque d'Autun, y tenait alors le poste d'ambassadeur : Cacaault remplaça près de lui M. Vivant-Denon, le futur directeur des Beaux-Arts sous Napoléon I^{er}. Archéologue, collectionneur de tableaux, dessinateur à l'occasion, Vivant-Denon s'intéressa beaucoup à la publication du *Voyage en Sicile* de l'abbé de Saint-Non. On dit même qu'il y collabora.

A peine arrivé, M. Cacaault se montra son digne continuateur, non moins curieux que lui de l'art, des lettres et de l'antiquité. La Bibliothèque Nationale possède deux lettres de lui, de cette période de sa vie. Elles ont trait l'une et l'autre aux fameux manuscrits du musée de Portici, découverts à Herculanium dans la villa, croit-on, de L. Piso Cæsoninus, le beau-père de César. Adressées au baron de Sainte-Croix, elles ont pour but d'intéresser l'abbé Barthélemy à ces manuscrits et de lui indiquer la manière d'obtenir qu'une partie d'entre eux lui soit communiquée à Paris.

« Vous ne pouvez vous faire idée, dit-il à son correspondant, de la jalousie de cette administration (des Deux-Siciles). Le travail pour déchiffrer est si lent qu'il n'y a pas grand chose à en attendre. L'air ne peut manquer à la longue d'endommager les roulots (*sic*). Il faudrait, dit M. du Theil, que la reine de France connût cette affaire comme nous. Elle seule pourrait faire entendre raison à sa sœur. »

Le 24 septembre 1786, il revient sur le même sujet :

« Le marquis de Carracciolo, ambassadeur de Naples à Paris, vient d'être appelé ici pour remplir la charge de secrétaire d'Etat des Affaires étrangères et de la Maison du Roi. Tout ce qui peut intéresser les savants est de son département. M. l'abbé Barthélemi

est son ami. Voilà l'homme qui pourrait entamer la négociation que vous avez en vue pour obtenir les roulots (*sic*) du Cabinet de Portici. L'idée de M. du Theil ne réussirait pas. Une demande éclatante inquiéterait. Sur seize à dix-huit cents roulots (*sic*) déterrés, douze cents ont été détruits par un ignorant qui prétendait leur rendre avec une drogue ce que le feu leur avait ôté. On ne s'est point avisé d'aller chercher les titres des ouvrages pour s'attacher aux intéressants. Ceux qu'on travaille depuis près de vingt ans à copier ne nous apprendront pas grand chose.

» Il y a des milliers de « roulots » semblables sous les ruines d'Herculanum, de Pompéi. Le fonds est certainement trop vaste pour les savants de Naples. Il y a du travail pour ceux de toutes les Académies de l'Europe. C'est ce que M. l'abbé Barthélemi peut faire entendre à M. Carracciolo (1). »

Dès le début de sa carrière M. Cacault nous apparaît ainsi, tel qu'il fut dans la suite, ami des arts, des lettres et de l'antiquité, sans doute aussi déjà collectionneur de tableaux. De son séjour à Naples doivent provenir quantité de toiles émanant de l'école napolitaine : natures mortes de Recco, les vues du Vésuve de Volaire, l'ancien maître de dessin de Nantes.

Quand la Révolution éclata, Cacault se trouvait encore à Naples. Il en embrassa les principes, mais sans violence; avec calme, lucidité d'esprit, toujours courtois et obligeant à l'égard de quiconque avait besoin de ses services, réservé vis-à-vis du pouvoir près duquel il était accrédité. En dehors de l'abolition des privilèges, de l'admissibilité de tous aux charges et aux honneurs publics, on ne voit pas trop ce qu'il en attendait. Lorsque M. de Talleyrand donna sa démission, il fut nommé chargé d'affaires. Vis-à-vis des premiers émigrés, sans abandonner ses principes, il se montra plein de tact : il ne partageait pas leurs idées, il n'approuvait ni leurs résolutions ni leurs desseins, il sut néanmoins se concilier leur faveur. Armand-Louis de Mackau, successeur de M. de Talleyrand, étant venu prendre possession de son poste, le 4 août 1792, Cacault rentra en France. Il était

(1) Bibl. Nat. Nouv. Acq. fr. 501. Correspondance de l'abbé J.-J. Barthélemi et de Guilhem de Clermont-Lodève, baron de Sainte-Croix, fol. 78.

suspect de modérantisme et fut obligé de justifier sa conduite. On le traitait déjà « d'ami des rois ».

Il ne devait pas tarder à revenir en Italie, pour y jouer cette fois un rôle plus important. Mais laissons de côté le diplomate pour esquisser la carrière de son frère Pierre Cacault.

CONSULTER :

Moniteur de l'Empire, année 1805. — Notice consacrée à M. Cacault, sénateur, par François DE NEUFCHÂTEAU.

DU THEIL. — *Rome, Naples et le Directoire*, 1902.

Revue de l'Ouest, publiée par M. Léon SÉCHÉ. — *Les Origines du Concordat*, du même auteur, 1896.

DEBIDOUR. — *Recueil des Actes du Directoire*.

Abbé GENDRY. — *Histoire du pape Pie VI*, t. II.

CHAPITRE III

Pierre Cacault.

Faïencier. — Ingénieur des Ponts et Chaussées. — Architecte. — Peintre. —
Séjour à Rome.

Sans avoir les vastes connaissances de son frère, Pierre ne manquait pas de mérite : une seule chose lui fit défaut, la persévérance. Il fut successivement faïencier, ingénieur des ponts et chaussées, architecte, finalement il fut peintre et peintre d'histoire, comme il se qualifiait avec une pointe de satisfaction.

Son père le prit d'abord comme associé dans la direction de sa faïencerie. Il fut ensuite sous-ingénieur des ponts et chaussées, sous la direction de M. Even, à Rennes. A Nantes, M. Ceineray tomba à cette époque gravement malade; on crut qu'il allait mourir. L'auteur du plan de Nantes eut alors le désir que son fils continuât l'œuvre du grand architecte et remplît de vastes édifices les espaces vides du plan qu'il avait tracé.

Le 23 mai 1772, il sollicita pour lui près du Bureau de ville la survivance de Ceineray dans la charge d'architecte-voyer. Il n'y avait qu'une voix à Nantes pour louer l'honnêteté de M. Cacault. Par égard pour son talent, son zèle, son désintéressement, le Bureau accorda sans hésiter cette faveur à son fils. Il écarta même la candidature de deux autres ingénieurs que patronnait l'intendant de Bretagne. Mais Ceineray ayant recouvré la santé, P. Cacault partit pour Paris, afin d'y étudier les secrets de l'architecture.

Un autre projet germa bientôt dans son cerveau. Il voulut voir Rome et l'Italie, objets de l'engouement général, que son frère aîné venait de visiter. Son maître de dessin, le provençal Volaire, y était également parti. Vien, qu'il avait connu à Paris, venait de retourner à Rome en qualité de directeur de l'Académie de France.

Au mois d'août 1773, Pierre se présenta de nouveau en compagnie de son père devant le Bureau de la ville. M. Pierre de la Ville était alors maire de Nantes.

« Il venait, déclara le jeune homme, rendre ses respectueux hommages à MM. les officiers municipaux et leur témoigner de vive voix sa reconnaissance pour les bontés dont ils l'avaient honoré en lui accordant la survivance du sieur Ceineray. Il ajouta qu'il réclamait leur agrément pour aller passer dix-huit mois à Rome. Il avait projeté ce voyage en vue d'affermir et d'accroître les connaissances qu'il avait déjà acquises dans le séjour qu'il avait fait à Paris. Il désirait se rendre digne autant qu'il dépendait de lui de leur confiance et de l'emploi auquel ils l'avaient appelé. Il a pris cette résolution d'accord avec son père, qui, comme lui, dévoué sans réserve au service de la ville, veut bien se prêter à partager avec lui les services journaliers qu'il en reçoit dans l'espoir de procurer un jour à la communauté un sujet qui puisse lui être utile en secondant les magistrats à qui l'administration en est confiée. Il a lieu d'espérer qu'ils voudront bien seconder le désir qu'il a de ne rien épargner pour faire fructifier les faibles talents qu'il a reçus de la nature. »

Pierre Cacault ne manquait pas d'adresse : en termes délicats il avait su dire qu'il était à la charge de son père,

que le moindre secours lui serait utile pour aller à Rome. Il eut même voulu intéresser l'honneur de la ville au succès de son voyage. Combien d'artistes français au XVII^e et au XVIII^e siècles sont allés en Italie munis d'une légère bourse par leur ville natale !

M. de la Ville avait de l'esprit et du plus délicat. Il ne voulait pas contrister le vieux père Cacault, l'honneur et l'intégrité même; il n'avait pas la même confiance dans l'ardeur laborieuse de son fils. Il se déclara satisfait de la démarche de M. Pierre Cacault et des sentiments qu'il venait d'exprimer. Il approuva son projet de voyage à Rome et consentit qu'il y séjournât dix-huit mois ou deux ans. Il l'encouragea à mériter la bienveillance de la communauté *par son application et son assiduité au travail*. Il arrêta sous le bon plaisir de M. l'Intendant qu'il lui serait payé la somme de trois cents livres pour son voyage de Paris à Nantes. Mais de bourse pour Rome, il ne fut pas question. Il y a là, dans cette séance familière, en termes voilés, une indication très nette sur le caractère de Pierre Cacault : il ne fut jamais un maître dans le cercle des amis des arts, non pas faute d'ardeur, mais faute de persévérance.

MM. Cacault père et fils rentrèrent alors dans l'assemblée et lecture leur fut donnée de la faveur qui leur était accordée.

« Ils témoignèrent la plus vive reconnaissance et supplièrent MM. du Bureau de vouloir bien agréer leurs humbles remerciements et d'être persuadés qu'ils ne feront jamais choix de personnes plus attachées et plus dévouées au service de la communauté. »

M. Cacault était sincère dans ses déclarations, en était-il de même de son fils ? L'avenir nous l'apprendra.

Nous n'avons rien voulu retrancher à ce petit tableau de mœurs administratives de l'ancienne France. Il ne manque pas de bonhomie et d'aimable naïveté. Nous en verrons un second d'un tout autre genre à une autre époque, digne

d'être mis en parallèle avec lui, car il montre comment le changement des idées modifie les attitudes et les conversations même entre amis.

Pierre Cacault ne tenait pas encore ses trois cents livres. Il prit sa meilleure plume et écrivit à l'intendant de Bretagne que Messieurs de Nantes approuvaient son voyage en Italie et lui avaient accordé une gratification de cent écus. Celui-ci n'avait, sans doute, pas les mêmes raisons de lui être agréable. Il inscrivit simplement en marge de la lettre : « La délibération n'est pas dans le cas d'être approuvée. Cela s'appelle jeter l'argent par les fenêtres ». L'allocation fut refusée parce que Pierre n'avait encore rendu aucun service à la ville; à lui de s'instruire à ses frais.

Il n'en partit pas moins pour Rome. Il y oublia Nantes et toutes ses promesses : il oublia même de donner de ses nouvelles. Parti pour deux ans, il demeura vingt ans en Italie; parti architecte, il devint peintre; aux précisions des lignes, il préféra les délices de la couleur.

A Rome, il retrouva le peintre Vien. Le roi avait nommé celui-ci directeur de l'Académie de France pour remettre un peu d'ordre parmi les élèves que son prédécesseur Natoire abandonnait un peu trop à la liberté de leurs inspirations. Féru d'antiquité, il faisait école. Louis David fut son plus célèbre disciple. Par lui, il est le père de tous les peintres du Premier Empire. Pierre Cacault, qui, comme lui, avait dans sa jeunesse décoré de ses dessins les faïences de la maison paternelle, sollicita la faveur d'entrer dans son atelier. Il fut agréé. Il lui garda une profonde reconnaissance : devenu vieux, il ne l'appelait jamais que Monsieur Vien.

La vie à Rome ne fut pas toujours gaie pour lui. Il y connut la misère. La générosité d'un grand artiste, Canova, en personne, lui procura à plus d'une reprise les ressources que ses copies ne lui obtenaient pas régulièrement. Nous savons ce détail par l'entremise de M. Cacault aîné, devenu

ambassadeur à Rome. Parvenu au faite des honneurs, celui-ci fut chargé d'inviter le grand sculpteur à venir à Paris pour y exécuter la statue du Premier Consul. L'artiste résistait. Il ne pardonnait pas à Bonaparte d'avoir venu la Vénétie à l'Autriche par le traité de Campo-Formio. Pour le décider, l'ambassadeur lui rappela en termes humoristiques la générosité avec laquelle, en artiste princier, il avait obligé un peintre famélique.

« Je sais, lui dit-il, qu'un bonhomme de frère que j'ai, Pierre Cacault, qui a eu la fantaisie d'être peintre et qui est venu à Rome étudier les modèles, il y a seize ou dix-sept ans, s'y est trouvé dans une véritable misère et que c'est Canova en personne qui, sans le connaître, l'a assisté, l'a nourri. Le mal se sait toujours, le bien se sait quelquefois... Je n'oublierai jamais le bienfaiteur de mon pauvre frère, même si ce bienfaiteur vient à se tromper dans sa ligne de conduite. »

Cet appel charmant à un bienfait oublié fut entendu : Canova se rendit à l'invitation d'un Breton reconnaissant : il lui accorda ce qu'il refusait à l'ambassadeur français.

Pierre Cacault ne demeura pas longtemps seul à Rome, il y fut bientôt suivi par toute une colonie de jeunes artistes nantais. Le plus remarquable fut certainement Mathurin Crucy. Distingué à Paris par M. Vien lui-même en 1770, il remporta en 1774 le premier prix d'architecture. Il rejoignit son maître dans la Ville Eternelle en qualité de pensionnaire du roi. Il y amena son jeune frère Jean Crucy, âgé de dix-huit ans, que guidait un vif penchant pour la peinture. Les deux frères passèrent à Rome, l'un, quatre ans, l'autre, quatorze ans, copiant les modèles anciens, composant quelques projets d'œuvres futures. Mathurin Crucy dressa un plan d'Hôtel de Ville que l'avenir ne lui permit jamais d'exécuter.

Autour de Pierre Cacault, nous trouvons encore d'autres amis que nous reverrons à Nantes aux heures troubles de la Révolution; la fortune alors lui aura souri. Au premier

rang, une âme délicate venue comme lui de Paris, M. Coste, fils du directeur de l'École de dessin de Marseille. Il gagnait avantageusement sa vie dans la capitale où il brossait des décors. Muni de quelques économies, il vint à Rome. Vien, conquis par son charmant caractère, lui offrit une chambre à l'Académie de France, à condition qu'il donnât quelques leçons de perspective aux pensionnaires du roi. Un jour, il figurera dans les jurys nantais aux côtés de Pierre Cacault.

Celui-ci avait dans la collection de ses œuvres une étude d'après l'Apollino, statue d'Antinoüs nouvellement découverte (1). Il y avait alors à l'Académie de France, un jeune sculpteur parisien, Claude-Marie-Jacques Lamarie, qui en exécutait la copie pour le compte du roi. Il n'apportait ni goût, ni activité dans son travail, le seul qu'on lui demandât pendant ses quatre années de séjour. Vien le surveillait. Le ministre mécontent fut sur le point de le rappeler. M. Lagrenée, successeur de M. Vien dans la direction de l'école, le sauva de la disgrâce en alléguant la mauvaise santé du jeune homme, les nombreuses saignées qu'il avait dû subir, à tel point que son corps ressemblait à celui d'un *Ecce homo*. Je ne sais par quel mystère l'Antinoüs et Jacques Lamarie finirent par échouer à Nantes. Pendant longtemps le marbre, objet de tant de dégoûts, surmonta l'entrée de l'ancien musée de Feltre. Pierre Cacault et Lamarie s'étaient liés d'amitié. Le jeune sculpteur était aussi entêté, aussi fanatique dans ses idées artistiques que relâché dans son travail. Il s'était mis à la remorque du peintre Louis David : il en avait épousé les idées aussi bien politiques qu'artistiques. Nous le retrouverons dans quelques années quand, sur l'invitation de Mathurin Crucy, il sera venu à Nantes pour y fondre la statue de Louis XVI.

A côté de ses œuvres personnelles Pierre Cacault aimait, au soir de sa vie, à montrer les tableaux que ses maîtres et

(1) On trouve également dans la collection des marbres de M. Fr. Cacault, un médaillon de l'Antinoüs. Il figure au Musée de Nantes sous le n° 1708.

amis lui avaient donnés, car il eut toujours la mémoire du cœur : le portrait du *peintre Lantara assis et lisant devant son chevalet*, il avait connu cet artiste de grand talent, mais bohème et famélique, qui mourut à l'hôpital de la Charité, lors de son premier séjour à Paris⁽¹⁾; une *Eruption du Vésuve*, de Volaire, l'ancien maître de dessin de Nantes, devenu à Naples grâce à l'éloignement le chevalier Volaire; un *Coucher de Soleil*, de Denis⁽²⁾, un Flamand marié à une Romaine qui demeura en Italie même après la dispersion de l'Académie de France; un portrait de famille, *Etude de femme en noir*, exécuté par Girodet, un élève de David dont il devait contrebalancer la gloire, un de ces jeunes artistes inconsiderés qui provoquèrent en 1793 la révolte du peuple romain contre les Français; quelques toiles des Sablet, Jacob et Jean-François, deux Suisses fixés à Rome. Un jour, ces deux artistes viendront à Nantes chercher aide et protection près du camarade le mieux qualifié pour les leur obtenir. Longtemps, il conserva à la place d'honneur les tableaux que lui avaient donnés M. Vien et David, devant lesquels il s'inclinait avec respect.

Mais aucun ami ne lui fut plus cher que le statuaire lyonnais Frédéric Lemot. Malgré la différence d'âge, celui-ci n'appelait M. Cacaault que l'ami Pierrot. A cette époque, notre Nantais, toujours bon enfant, s'acheminait vers la cinquantaine et portait des cheveux blancs. M. Lemot avait vingt-cinq ans.

Tous ces artistes ne cherchaient point dans Rome la vie chrétienne; ils n'avaient de flamme que pour l'antiquité. Elle seule avait trouvé le beau; seule elle avait su le rendre. Ils ne juraient que par Winckelmann. Ils ne voulaient représenter dans leurs statues, dans leurs tableaux que héros à la Plutarque; ils ne revaient que nudités mythologiques, toges

(1) Il fut acheté en décembre 1810 par M. le Dr Richard jeune, père du cardinal Richard, au prix de 9 fr. 75.

(2) Il fut acheté par M. Varsavaux, notaire, pour 46 fr. 50.

et pallium romains, que portiques, colonnades et frontons; les plus fanatiques abandonnaient même le cintre romain et n'eussent voulu que la belle ligne grecque.

Rome et l'Italie avaient plongé Pierre Cacault dans le ravissement. Il les aimait pour leur ciel, leur lumière, leurs ruines, leurs musées, pour leurs églises même où il n'entrait pas beaucoup en croyant, mais en ami de l'art. Il vivait du produit de ses tableaux, il les vendait aux étrangers qui y affluaient, attirés par les merveilles de la Renaissance, mais davantage encore par les ruines de Pompéi et d'Herculanum qu'on venait de découvrir, par les fouilles qu'on multipliait au forum, à Tivoli, à Ostie. Ame d'artiste, franche, émotionnable, il goûtait le beau simplement. Il n'avait cure de l'argent et des honneurs. Il laisse transparaître son âme quand il dresse l'inventaire de la collection fraternelle. Ce catalogue ne ressemble point à celui d'un commissaire-priseur : il n'a rien de rigoureux, il est rempli de souvenirs privés. Il n'avait aucunement les manies d'un conservateur de musée, il jouissait de ses tableaux en ami du beau, sans nul besoin d'approfondir les causes de sa jouissance, sans souci des questions d'authenticité, ou des lubies de la mensuration des toiles. En lui, le métier ne gâtait pas les impressions de l'homme de goût. Mais revenons à Nantes.

*

**

Depuis longtemps, avons-nous dit, la santé de M. Ceineray, l'architecte de la ville, était chancelante. La ville patiente et bienveillante en prévint Pierre Cacault; les deux années de son congé étaient expirées. Il ne répondit pas. Le 22 juillet 1780, la communauté de ville accepta la démission de M. Ceineray et confia provisoirement à Mathurin Crucy les fonctions d'architecte-voyer. On fit de nouvelles instances près de P. Cacault, il ne répondit pas

davantage . On s'adressa à son frère aîné pour avoir de ses nouvelles. Celui-ci écrivit que Pierre était dans l'intention de séjourner encore longtemps en Italie pour se perfectionner dans l'art de la peinture qui le dominait à l'exclusion de tout autre. Cette fois, la mairie n'hésita plus et c'est ainsi que Mathurin Crucy devint l'architecte d'une ville où il a laissé de si puissantes traces de son passage.

Il ne fallut rien moins que la Révolution française pour faire sortir notre peintre de Rome et briser les liens qu'il y avait formés pendant dix-huit ans de séjour.

La fermentation qui troublait Paris et les autres villes de France agitait également les jeunes pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Certains affichaient un jacobinisme outré. Poussés par les émissaires des clubs, par un officier de marine de passage, par les lettres du peintre Louis David, qui était alors le coryphée des arts, ils avaient jeté bas les statues de Louis XIV et de Louis XV, arboré la cocarde tricolore au chant de la *Marseillaise*. Un plénipotentiaire sans mandat avait même menacé de bombarder Rome. Lorsque sur son ordre on eut arboré, le 13 janvier 1793, à l'Académie et au consulat de France les armoiries républicaines : une Minerve, la pique à la main et le bonnet phrygien sur la tête, une échauffourée populaire se produisit, dans laquelle Hugo de Basseville, le secrétaire de l'ambassade de Naples, fut blessé mortellement; le palais de l'Académie fut envahi par les émeutiers qui brisèrent tout ce qui leur tomba sous la main.

Aucun élève ne fut maltraité. Protégé par la police pontificale, tous purent se retirer. Beaucoup se réfugièrent à Naples où ils avaient coutume de passer leurs vacances, parmi eux M. Lemot, le futur auteur de la statue d'Henri IV, à Paris; d'autres allèrent à Florence. Pierre Cacault fut peut-être un des plus éprouvés : il perdit ses meubles au cours de l'émeute, si l'on en croit une note de la *Feuille Nantaise* de l'an V (mais elle est tendancieuse). Il prit directement le

chemin de la France. Dans quelle mesure participa-t-il à ces événements ? nous ne saurions le dire. Il n'était pas homme à les conduire, mais plutôt à les subir.

Quoi qu'il en soit, cette affaire de Rome eut une influence capitale sur son existence et celle de son frère. Elle le ramena vers la Bretagne et la France, tandis qu'elle attirait de nouveau son frère vers Rome et l'Italie où de plus grandes destinées l'attendaient.

CONSULTER :

M. H. DE SAINT-GEORGES. — *Le Musée de Nantes*.

VERGER. — *Archives Curieuses de la ville de Nantes*, t. III. — Les sources manuscrites citées au chapitre I.

Archives de la ville de Nantes.

Archives de la Loire-inférieure, C 287.

CHAPITRE IV

François Cacault.

Ambassadeur à Rome, puis à Florence. — Traité de Tolentino.

Le 19 janvier 1793, le ministre des Affaires étrangères, Charles Fr. Lebrun, chargeait François Cacault d'une première mission auprès du Pape (1). Avant 1789 l'ancien secrétaire de Maupeou avait pu connaître et apprécier l'ancien secrétaire du maréchal d'Aubeterre.

Celui-ci partit de Paris le 7 février; le 28 il était à Florence. Il ne jugea pas à propos d'aller plus loin. Il redoutait d'entrer dans Rome où il était connu. Il convient d'ajouter que la mort de Louis XVI ne facilitait pas sa mission. Au

(1) M. Madefin qualifie Cacault de conventionnel et de régicide (*La Rome de Napoléon Ier*, p. 172). C'est une double erreur : F. Cacault ne fut ni conventionnel, ni régicide. Lorsque le ministre des Affaires étrangères donna à Cacault ses lettres de créance, il dit de lui s'adressant au Pape : « La connaissance que nous avons des principes et des sentiments de ce citoyen nous autorise à penser que son choix ne pourra que vous être agréable ». Jamais ministre, quel qu'il fût, n'eût osé présenter un régicide au Pape en de pareils termes.

surplus, le Pape lui fit connaître qu'il ne le recevrait pas. De mission, à vrai dire, il n'en avait qu'une : liquider l'ancienne ambassade, vendre les biens des fondations françaises à Rome. A ces fonctions purement négatives s'ajoutait celle de veiller sur les élèves de l'Académie de France.

Demeuré à Florence, il fut donc en fait le directeur de l'Académie de France, dignité qu'il ne pouvait espérer posséder un jour. Il s'occupa de rapatrier les jeunes élèves et les artistes qui ne se sentaient plus en sûreté dans la ville des papes. Tous ne partirent pas : plusieurs préférèrent la qualité d'émigré et ses conséquences plutôt que de rentrer en France. La plupart de ceux qui avaient abandonné Rome erraient sur les grands chemins d'Italie. Il leur remit des secours. C'est ainsi qu'il veilla sur les deux frères Sablet et sur M. Lemot. Le 15 mars, il écrit au général Biron qui commandait alors l'armée d'Italie :

« J'apprends que mon frère, échappé heureusement de Rome où il a passé dix-huit ans, est auprès de vous : il a du jugement et de l'esprit, il vous décrira les choses avec vérité. »

Le 26 avril, il annonce au ministre Lebrun que son frère Pierre est déjà parti ainsi que les deux Sablet.

Il poussait plus loin la prévoyance : il ne se contentait pas d'être le guide de ces jeunes gens sur les chemins du pays, il eût voulu assurer leur avenir. Dans sa pensée, chaque département français aurait dû adopter un artiste romain.

« Une petite pension, un logement suffirait, disait-il, à fixer tous ces exilés ; les paysagistes seraient logés dans les pays de montagne ; un peintre, un sculpteur, un architecte seraient placés chacun dans trois départements voisins pour que chacun dans son art servit à tous les trois. »

Cacault demeura trois ans entiers à Florence, chargé de toutes sortes de missions à l'égard des divers Etats italiens, près de la République de Gênes, près du roi de Sardaigne, près du grand-duc de Toscane, tantôt heureux, tantôt mal-

heureux. La France n'eut pas de meilleur agent en Italie. S'il ne parvint pas à négocier un emprunt à Gênes, il réussit habilement à détacher le grand-duc de Toscane de la coalition formée contre la France. Il eut surtout la mission de seconder les mouvements de l'armée d'Italie en se concertant avec les patriotes de la Péninsule.

On sait quel rôle joua cette armée sous la conduite de Bonaparte. Ce fut une bonne fortune pour le citoyen Cacaault de se trouver en relations avec le jeune général. Il connut bientôt, grâce à lui, son frère aîné, Joseph Bonaparte. Il se trouva en rapports avec lui à Gênes où ce dernier représentait les intérêts des Clary. Il entra en relations assez intimes avec M. Fesch, qui devait bientôt devenir le cardinal Fesch, mais était alors simple administrateur à l'armée d'Italie. Ces différentes rencontres lui vaudront un jour l'amitié du Premier Consul et la faveur de l'Empereur. Elles ne furent pas moins heureuses pour Joseph Bonaparte et surtout pour le vainqueur d'Arcole et de Lodi.

« Ce vieux routier de la diplomatie française, observe avec justesse M. Albert Sorel à propos de M. Cacaault, fut un des premiers indicateurs et fournisseurs de faits qui aient servi Bonaparte, pareil à ces vieux officiers qui suivaient les jeunes princes dans les camps et enseignaient la route des chemins battus à ceux qui devaient renouveler la face de la guerre. »

Cacaault lui-même, à mesure qu'il avait mieux observé l'Italie, avait modifié ses idées sur la manière de s'en rendre maître. Tout d'abord il eût voulu qu'on portât la guerre au sein même des Etats pontificaux pour prendre à revers la Lombardie. Il ne tarda pas à changer ses conceptions et nul ne contribua mieux que lui à soutenir les plans de Bonaparte, bien résolu à ne pas marcher sur Rome, mais à concentrer toutes les forces françaises dans l'Italie septentrionale, sûr que qui possède le Milanais impose tôt ou tard ses volontés au reste de l'Italie. On peut le dire sans la moindre exagération : les lettres de Cacaault à Bonaparte et

au Directoire ont préservé l'armée d'Italie de bien des fautes qu'elle eût infailliblement commises en suivant les directions qui lui étaient envoyées de Paris.

Notre diplomate était à Gênes lorsque fut signé l'armistice de Bologne, le 23 juin 1796. On sait que par ce traité le Directoire exigeait du Pape, outre le payement de trente millions, le don de cinq cents manuscrits, de cent statues, tableaux et objets d'art dont le choix était laissé à une Commission française. Depuis le début de nos victoires, on avait pris l'habitude de dépouiller les villes conquises de leurs trésors artistiques pour les transporter à Paris. Ainsi furent dévalisés les Pays-Bas et la Lombardie. C'était le tour de Rome. Le mécontentement fut grand à cette nouvelle dans les Etats pontificaux : le peuple menaça à plusieurs reprises de se soulever pour empêcher ce qu'il regardait comme la spoliation de son trésor héréditaire.

François Cacaault fut chargé de se rendre à Rome pour veiller à l'exécution de l'armistice. Il attendait depuis trois ans son entrée dans la ville des papes. Il eut à remplir avec tact et dignité sa rigoureuse mission.

« Je me garde soigneusement, dit-il, de me donner l'éclat d'un ministre. »

Il se rendait parfaitement compte du caractère pénible des exigences directoriales, et cependant, s'il n'eût tenu qu'à lui, nos réclamations eussent été plus considérables encore.

« Il ne faudrait pas, écrit-il au ministre, oublier les *papiri* qui sont au Museum de Portici; très peu ont été déroulés; il peut se trouver dans le nombre quelques ouvrages précieux de l'antiquité. »

Il allait plus loin encore : il eut voulu qu'on achetât au grand-duc de Toscane la galerie de Florence au prix de quelque accroissement territorial.

Bologne offrait à ses yeux des morceaux plus dignes d'attention que ceux déjà cueillis en Lombardie. Il étendait son attention jusqu'aux merveilles de la céramique. Il se

souvenait de la faïencerie paternelle et des heureux progrès que le choix de bons modèles eût permis d'accomplir :

« M. Hamilton, ministre d'Angleterre à Naples, avait recueilli des vases étrusques. Ces morceaux ont servi à Londres de modèles; ils y ont produit une perfection dans certaines manufactures qui a rendu à l'Angleterre beaucoup d'argent. »

Tout le monde en France ne partageait pas ces idées que n'excuse même pas le désir d'y développer le culte des beaux-arts. Plusieurs membres de l'Institut, à la tête desquels étaient M. Quatremère de Quincy et le peintre David lui-même, protestèrent contre ces enlèvements. Le Directoire ne les écouta pas. Le temps viendra où Cacaault se rangera à leurs idées et refusera à Bonaparte et à Talleyrand d'enlever de Rome de nouvelles statues.

En attendant ces jours meilleurs, les négociations se poursuivaient péniblement à Rome et à Paris. Le Directoire exigeait que Pie VI retirât la condamnation de la Constitution civile du clergé. Le pape s'y refusa formellement : il ne pouvait le faire sans se condamner lui-même en matière dogmatique. Ses représentants furent aussitôt chassés de Paris.

Emue à juste titre, Rome considéra l'armistice de Bologne comme rompu; elle se retourna vers l'Autriche qui venait de mettre une nouvelle armée sur pied. Au mois de janvier 1797, Cacaault quitta Rome sur l'ordre de Bonaparte et la guerre reprit. Elle fut courte; au mois de février, il fallut cesser une résistance inutile : le traité de Tolentino aggrava encore les conditions de Bologne. Cacaault mit sa signature au bas du nouveau traité, immédiatement après celle du général en chef. Dans le tableau consacré à la mémoire de cet événement, il figure près de Bonaparte, il se dispose à prendre la plume que lui passe le vainqueur.

Rentré à Rome, il s'y consacra tout entier à l'exécution du traité. C'est sous sa direction que furent expédiés à Paris

les trésors du musée du Vatican. Il était fier de son œuvre. Il voulut qu'une gravure en rappelât le souvenir.

« J'ai l'honneur, écrivait-il au ministre des Affaires étrangères, de vous envoyer la première épreuve, avant même que la gravure ne soit achevée, d'une estampe que vous verrez avec plaisir. C'est une vue exacte d'un des quatre convoys d'objets d'art qui sont partis de Rome. Je vous prie d'observer la masse des convoys, la quantité des bœufs employés à tirer ces fardeaux énormes. Quatre convoys comme celui que vous voyez sont maintenant arrivés à Livourne. Il en reste un cinquième portant les cinq cents manuscrits qui part aujourd'hui (1). »

C'est grâce à ses soins que les Parisiens purent admirer dans leurs murs l'*Apollon du Belvédère*, le *Laocon*, le *Gla-diateur mourant* et jusqu'à la *Transfiguration*, de Raphaël.

Satisfait de ses services, le général en chef sollicita soit pour Cacault, soit pour son frère Joseph, l'ambassade du Vatican ou à son défaut celle de Florence. Rome fut donnée à Joseph Bonaparte et Florence à Cacault. Celui-ci en conçut quelque dépit. Il écrivit :

« Je vais me retirer de Rome pour passer à Florence, aussitôt que Joseph Bonaparte sera arrivé... Je suis bien reconnaissant et satisfait de la place de ministre en Toscane ; elle est la plus douce et la plus agréable qui existe au dehors. Mais il n'y a rien à faire et je ne suis pas encore assez vieux pour n'être bon qu'à une douce retraite. »

Trois jours après, il écrit à nouveau :

« Quoique je n'aie été dans toute l'affaire de Rome qu'un ministre de grande rigueur, j'ai eu le bonheur de m'y faire aimer et estimer d'une manière si générale et si marquée que j'en suis surpris et satisfait. »

Il n'y avait dans ces mots nulle vantardise, c'était pure vérité. Rome lui était reconnaissante d'avoir su exiger des

(1) Cette gravure exécutée par les citoyens Martin et Baugean se trouve dans le second volume des *Paysages français* de la collection de gravures rassemblées par M. Pierre Cacault et déposées à la Bibliothèque de Nantes. Elle représente le départ du troisième convoi, le 21 floréal an V. Quatre ou cinq chariots traînés par de nombreuses paires de bœufs romains défilent dans la campagne sous l'escorte de cavaliers français. La vue est prise de la Farnésine. On voit dans le lointain à gauche la coupole de Saint-Pierre, le Vatican et le Muséum; à droite s'élève le mont Marius; le Tibre baigne les bords du chemin qui conduit à Ponte-Molle.

commissaires français un absolu respect du traité de Tolentino. L'un d'eux, Haller, lui écrivait, le 1^{er} avril 1797 :

« Les besoins de l'armée, immenses et sans cesse renaissants, nous obligent d'être un peu corsaires et nous ne pouvons pas trop nous livrer aux discussions. »

Cacault lui répondit séance tenante :

« Citoyen commissaire, il y a un traité, il n'y a plus d'hostilités. Le traité seul sera exécuté sans la plus petite piraterie. »

Un autre motif attachait Pie VI à Cacault. On se souvient que le Directoire avait voulu imposer au pape le retrait de la condamnation de la Constitution civile du clergé. Il s'y était formellement refusé. Dans le traité de Tolentino Bonaparte et Cacault s'arrangèrent pour qu'il ne fût plus question de cette clause.

« Quand on signe un traité, disait Cacault, on ne demande pas à un souverain le retrait de ses proclamations. »

L'argument n'était pas péremptoire, car il n'y a pas d'analogie entre une bulle dogmatique et une proclamation de guerre, mais il fut efficace. Pie VI sut profondément gré au diplomate français de son intervention.

Cacault alla même plus loin : il fut l'entremetteur d'une première tentative de Concordat. Déjà Bonaparte en avait l'idée; elle n'eut pas de suite, l'heure n'était pas venue. Cette pensée hantait l'esprit du diplomate nantais. Dès le 12 novembre 1796, il écrivait :

« Il faudra que les ministres et consuls français soient reçus à Rome et traités de la même manière qu'auparavant dans l'élection des papes, dans la promotion des couronnes. Sans cela, il vaut mieux rester comme les protestants sans traiter avec le Pape. »

Lorsqu'il fut sur le point de prendre son congé, le Pape voulut lui offrir un présent qui lui fût agréable. Avant de l'accepter, il crut bon de consulter le ministre des Affaires étrangères.

« La cour de Rome, qui n'avait jamais été accoutumée qu'à recevoir et point à donner, faisait aux ambassadeurs, lorsqu'ils prenaient

congé, le présent d'un corps saint et d'un simple morceau de tapisserie et ne donnait rien du tout aux ministres plénipotentiaires. Nous avons tout changé. Il est question de me faire le plus beau présent et l'on s'est adressé au chevalier d'Azara qui est mon ami pour sonder et découvrir ce que j'aimerais le mieux... J'ai dit à mon ami que je ne recevrais nullement le portrait du Pape enrichi de diamants, que je ne pouvais accepter qu'un simple tableau, tel qu'il est d'usage de le donner à un ambassadeur. Il n'y a que le marquis del Vasto qui aye eu du pape un tableau de mosaïque. Sa Sainteté n'avait jamais fait auparavant de tels présents qu'aux souverains : c'est celui qu'on me destine. Ce serait refuser une politesse et une simple distinction de la part du pape que de ne pas accepter le présent d'un tel tableau : ainsi je le recevrai de la manière convenable en marquant que j'y suis sensible. »

Il avait quelque raison d'annoncer au ministre la distinction que le pape lui réservait, nous le verrons bientôt. Entre temps, le ministre Delacroix auquel il s'adressait était disparu de la scène politique et remplacé par Talleyrand. Celui-ci, ancien évêque d'Autun, ne nourrissait aucune tendresse pour Pie VI, il écrivit simplement en marge de la dépêche de son subordonné :

« Il n'y a point d'inconvénient à ce que le tableau qui est plutôt une marque d'affection qu'un présent soit accepté. »

Dix jours après Cacault écrivait à Talleyrand en personne :

« Le Pape m'a envoyé le présent dont je vous ai parlé, consistant dans un tableau de mosaïque représentant le Colisée d'environ un pied carré et la collection d'estampes de l'imprimerie pontificale. Je me propose de faire de ces objets un don patriotique à la ville de Nantes où je suis né. »

On nous pardonnera d'insister sur ces détails : ce tableau de mosaïque marque une date importante dans le cours des idées de M. Cacault. Dès 1797, il songeait à doter son pays d'un musée ⁽¹⁾. On peut admirer cette pièce de choix sous le

(1) Il reprenait à son compte une idée dont son ami, M. Graslin, s'était fait le promoteur dès 1785. A cette époque, celui-ci avait lancé un prospectus en vue de grouper des souscripteurs et fonder une sorte de Muséum des Beaux-Arts, salle d'exposition, de conférence et d'étude. Le projet n'avait pas eu de suite.

n° 1897 du Catalogue du Musée des Beaux-Arts de Nantes. Quant à la collection d'estampes, elle doit exister encore dans les cartons de la bibliothèque de Nantes.

Lorsque François Cacaault quitta Rome, le Pape le couvrit de louanges dans un bref d'adieu. Répondant à l'éloge qu'il lui faisait de Joseph Bonaparte, son successeur, il lui dit : « Tout ce que je désire c'est d'en être aussi content que nous l'avons été de vous ». Souhait mélancolique qui ne devait point se réaliser, Joseph Bonaparte n'avait ni l'habileté, ni la fermeté du diplomate nantais. Il fut le jouet des patriotes romains. Il se conduisit lui-même en adepte du club des Jacobins plutôt qu'en ambassadeur : sa mission se termina par la mort du général Duphot, l'envahissement de Rome, l'arrestation du pape qui, conduit en France, y mourut en prison à Valence en Dauphiné. Rien de tout cela ne serait arrivé si Cacaault était demeuré à Rome.

Mais il ne le pouvait pas, il était perdu dans l'esprit des Directeurs, avant même d'avoir regagné Florence. Un de ses collègues, M. Verninac, qu'il avait présenté au Vatican, avait écrit à Paris que notre ambassadeur avait baisé la main du pape. Au Palais Royal, séjour de Barras, on ajouta qu'il lui avait baisé les pieds, qu'il était indigne de représenter la République en pays étranger. Le ministre des Affaires étrangères exigea de lui un rapport justificatif.

Il était à peine rendu à Florence qu'une nouvelle dénonciation arrivait à Paris. Il était accusé de ne témoigner aucun intérêt aux patriotes italiens. On était au lendemain du coup d'Etat de fructidor. Un de ses amis, le député Aubry, venait d'être condamné à la déportation. La sanction ne tarda pas : il fut rappelé et remplacé par un Allemand, le citoyen Reinhard, cette « vieille mâchoire », comme dit Chateaubriand, dont Talleyrand entreprit l'éloge devant la Cour des Pairs de Louis-Philippe peu de semaines avant de se convertir. Cacaault était frappé parce qu'il avait « montré trop de déférence pour les cours et les aristocrates ».

CONSULTER :

- A. DE MONTAIGLON et GUIFFREY. — *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome*, t. 16 et 17.
DEBIDOUR. — *Actes du Directoire*.
Abbé GENDRY. — *Histoire de Pie VI*, t. 1.
Albert SOREL. — *L'Europe et la Révolution Française*.
LÉON SÉCHÉ. — *Les Origines du Concordat*.
DU TEIL. — *Rome, Naples et le Directoire*.
Fr. ROUSSEAU. — *De Bdle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara* (Revue des Questions Historiques, janvier-avril 1913).

CHAPITRE V

MM. Cacault à Nantes.

Pierre Cacault, peintre politique. — François Cacault, député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents.

Et maintenant quittons l'Italie pour rentrer en France, ou les deux frères Cacault vont enfin se retrouver.

Pierre était arrivé à Nantes presque aussitôt après les incidents où Basseville avait trouvé la mort. On était en pleine Terreur. Il revit la maison paternelle qu'il avait quittée depuis dix-huit ans. Il y retrouva son vieux père : il en traça le portrait⁽¹⁾. Lorsque celui-ci fut mort, il quitta Nantes pour la capitale dans l'espoir d'y vendre ses tableaux. Les temps étaient durs pour les artistes. La plupart vivaient dans la misère, maudissant la Révolution dont ils avaient acclamé avec enthousiasme les débuts. Pierre se fixa à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis. Il s'y maria avec une jeune veuve de très modeste condition : Barbe-Françoise-Antoinette Valadon. Elle était la fille d'un scieur de pierres et sa mère ne savait pas signer.

(1) Pierre Cacault ne semble pas être venu seul à Nantes, car l'un des Sablet a fait le portrait de son père.

L'artiste malheureux se lança dans la peinture politique, par conviction, sans doute, mais surtout pour gagner sa vie. Il exposa au Salon de l'an IV un tableau qu'il décrit ainsi : « *Le soldat du régiment de Châteauneuf échappé au supplice qu'il devait partager avec vingt et un de ses compagnons par la trahison de Bouillé* ». Cet épisode de nos dissensions intestines avait jadis fait l'objet d'une pièce de vaudeville sous le titre de *Philippe et Georgette*⁽¹⁾. Mais personne ne s'intéressait plus alors aux événements de Varennes. Le tableau ne trouva pas preneur.

L'an V, nouvelle tentative : il envoya une toile de grande dimension intitulée : *Le dernier acte de la vie de Caton*. Les héros de la République romaine étaient alors à la mode depuis que David avait exposé ses célèbres tableaux de la *Mort de Brutus*, du *Serment des Horaces*. Quand le Directoire conclut avec Pie VI l'armistice de Bologne, il exigea que les musées du Vatican lui remissent les bustes de Marcus et de Junius Brutus. Pierre Cacault pensa que la voie du succès lui était ainsi tracée, mais il n'avait pas le talent de David : personne n'acheta sa toile.

Du coup, il revint au pays, sûr au moins d'y trouver un gîte. Il renoua d'anciennes relations avec les amis de sa jeunesse. L'un d'eux, Antoine Peccot, anticlérical, voltairien de mauvais goût, poète à ses heures, mais en dépit d'Apollon, avait des influences dans les administrations locales : il était directeur de la Monnaie. Le pauvre Pierrot s'adressa à lui : tous deux eurent l'idée d'offrir la « *Mort de Caton* » à la municipalité nantaise. Qu'on nous permette d'exposer cette scène tout au long. Elle est par elle-même une peinture du temps; elle vaut par le contraste avec celle que nous avons racontée lorsque le jeune Cacault partit pour Rome. Toute sa carrière politique tient entre ses deux pages.

Le citoyen Letourneux, commissaire du Directoire, était

(1) En 1810, ce tableau est désigné en ces termes : *Le soldat du régiment de Châteauneuf sauvé par sa maîtresse et reconnu par son père*.

présent; le citoyen Francheteau présidait, assisté de Clavier, Legall, Gourlay et Poton, tous revêtus de leurs insignes, car la scène avait été préparée; elle devait être solennelle.

« Le citoyen Cacaud, peintre, accompagné du citoyen Peccot, commissaire du Directoire exécutif près la Monnaie, a été introduit. Il a annoncé qu'ayant formé le dessein de résider dans le département, il venait offrir à l'administration son tableau de la *Mort de Caton* et la prier, dans le cas qu'elle en agréât l'hommage, de lui indiquer une des salles où il pût le placer. Le président a témoigné au C^{en} Cacaud combien l'administration était sensible à sa démarche, avec quel plaisir elle voyait se fixer sur son territoire les arts, aimables consolateurs.

» Le laurier, a-t-il ajouté, croît en Italie pour nos héros et nos artistes. Le 1^{er} bataillon du Département les moissonne sous Bonaparte et déjà le C^{en} Cacaud a remporté à Rome d'autres fruits moins éclatants, peut-être, mais plus durables. Certes l'amour de la patrie n'est pas un vain mot, il enveloppe d'une gloire immortelle les derniers moments du plus grand des hommes, il dirige le pinceau de son savant historien, il l'anime encore alors qu'il consacre au pays qui l'a vu naître le fruit de ses périlleuses études et de ses longues méditations. L'administration accepte avec reconnaissance l'offre du C^{en} Cacaud et charge son secrétaire de prendre avec lui les mesures nécessaires pour le placement convenable de ce tableau dans la grande salle de ses séances.

» Le C^{en} Cacaud s'étant retiré, l'administration, voulant lui donner un témoignage authentique de l'estime que lui ont fait concevoir ses talents et ses principes, le Commissaire du Directoire entendu, arrête qu'il sera fait mention de l'offre du C^{en} Cacaud dans le procès-verbal de ses séances, que le tableau de la *Mort de Caton* sera placé dans la grande salle du département dans une séance publique et qu'expédition du présent sera imprimée dans la *Feuille Nantaise*. »

Dans cette scène, il n'y avait de Caton que l'image. Aucun de ces hommes n'en avait le stoïcisme.

De cette longue citation plusieurs détails méritent d'être retenus. Tout d'abord, il y est beaucoup question des principes du citoyen Cacaud; cette présentation n'avait point un but artistique, mais politique. Pierrot était désormais sacré peintre jacobin dans sa ville natale, au lendemain des événements de fructidor. Il y est enfin question de ses *longues*

et périlleuses méditations. Au premier abord ce mot frappe et étonne. Quel péril peut donc menacer les méditations d'un peintre ?

Tout le monde sait l'attrait que les frères Cacault ont éprouvé pour Clisson. Ils ont été les bienfaiteurs et les guides des Clissonnais lorsque, après la tourmente révolutionnaire, ceux-ci entreprirent de restaurer leurs demeures incendiées par les colonnes infernales. La délibération du directoire nantais fixe pour nous la date de l'arrivée de Cacault dans ce canton ruiné du Bocage vendéen. Dès la fin de l'année 1796, il y faisait son entrée.

Le séjour de la petite ville n'avait rien de charmant pour un mondain en quête de villégiature. Les rares habitants qui y étaient rentrés logeaient parmi d'inconcevables ruines : débris humains, murailles écroulées, toitures incendiées. Le séjour n'en était pas sûr ; l'administration républicaine de la petite ville, revenue de Nantes, y vivait au sein de trances continuelles. La garnison qui veillait sur son repos lui causait de plus vives inquiétudes que les survivants des divisions de Stofflet : elle pillait, elle assassinait, tandis que les Vendéens s'efforçaient de se faire oublier. L'agent du district, Constantin, planteur sorti de Saint-Domingue, était universellement détesté, même des patriotes rentrés de Nantes. Autour de lui une douzaine de prêtres célébraient entre eux le culte de la théophilanthropie dans l'église de la Trinité. Une bande de chauffeurs apparut un instant dans le voisinage. De nombreux déserteurs erraient dans la campagne : mal payés, ils avaient quitté leur régiment en quête d'aventures. L'agent du Directoire avait pour secrétaire, comble de l'inconscience, un capitaine du régiment de Seine-et-Oise, déserteur lui-même, qui tenait auberge dans la localité.

Le charme des lieux, plus puissant que toutes ces misères, conquiert l'âme du peintre. Les soucis des artistes sont autres que ceux des politiques : Pierre s'aventura sur

les bords de la Sèvre et de la Moine, crayonnant ces sites charmants qu'il aimait à comparer à ceux de Tivoli. Il en admira les lignes, il goûta l'aspect lumineux de ces roches granitiques; il y retrouva le charme de la campagne romaine qui pendant de si longues années l'avait retenu loin du pays natal. Nul ne lui chercha difficulté. Les chouans avaient la haine de Constantin, mais ils n'avaient aucune animosité contre le dessinateur qui s'attardait dans leur contrée dévastée. Pour lui, il se serait bien gardé d'écrire ces lignes insensées que traçait alors P. Grellier, un Vieillevignois, député aux Cinq-Cents :

« La génération actuelle de la Vendée est perdue pour la République... Je crains bien que le général Hoche, bon patriote, mais trop franc et trop loyal pour avoir la défiance nécessaire, ne se laisse tromper par des intrigants à la mine patriotique et au cœur perfide, par ces Vendéens eux-mêmes, qui, quoique démoralisés au suprême degré, conservent encore l'air et les apparences de cette aimable candeur qui les faisaient regarder comme la peuplade la plus douce de la terre. »

Pierre Cacault n'avait pas dans le cœur ces haines amères qu'engendrent les luttes politiques : il résolut de se fixer à Clisson. Toutefois, la beauté des paysages de la Sèvre ne suffit pas à expliquer cette décision. Il n'était point paysagiste, mais peintre d'histoire. En réalité, il était en quête de biens nationaux : il voulait se procurer pour lui et son frère des titres authentiques d'esprit révolutionnaire. Ne l'oublions pas, le diplomate était rentré à Paris en pleine disgrâce. Les jacobins, auteurs du coup d'État de fructidor, ne lui pardonnaient pas ses ménagements à l'égard du pape. D'un autre côté, les administrateurs nantais n'étaient pas disposés à favoriser un homme étranger à leur coterie.

Alors commence toute une série d'acquisitions à Clisson et dans le voisinage : elles parlent d'elles-mêmes, elles portent toutes sur des biens nationaux ⁽¹⁾. Le 18 prairial

(1) La première acquisition de Pierre Cacault dans le voisinage de Clisson est celle de la Monerie en Gétigné. Elle eut lieu en l'an V.

an VI, Pierre Cacault achète la Pimpinière en Gestigné, métairie confisqué sur M. de Rorthays, qualifié d'émigré, mais, en réalité, guillotiné à Nantes, délicieux côteaux, rochers poétiques aux genêts splendides, mais maigre revenu. Un an après, il acquiert le presbytère de la Madeleine et ses dépendances, puis la métairie de Mocrat. Il agit comme mandataire de son frère. Reconnaissons-le toutefois, s'il sert ses intérêts pécuniaires, il ne perd pas de vue les exigences d'une âme artistique.

Il atteint un troisième but : il prépare la rentrée de son frère aîné sur la scène politique. Un mois après son retour en France, les amis du diplomate présentaient sa candidature aux élections de germinal an VI, les premières après le coup d'Etat de fructidor.

François Cacault était à peine connu de ses compatriotes. Aussi n'y eut-il aucune manifestation en sa faveur. Au premier tour, les suffrages se portèrent sur M. Haudaudine, négociant. Il fut élu député aux Cinq-Cents pour deux ans. Mais celui-ci modeste, « sentant son inaptitude pour une place qui demande de grandes lumières », donna sa démission. Cacault fut élu au second tour le 27 germinal an VI (16 avril 1798), par 171 suffrages sur 296.

La nouvelle de son élection, que le président de l'Assemblée fut chargé de lui transmettre, ne lui fut pas communiquée immédiatement, mais seulement après le nouveau coup d'Etat du 22 floréal. D'office, en effet, le Directoire annula nombre d'élections jacobines qui lui déplaisaient, sous prétexte qu'elles étaient entachées d'anarchie. Celle de Cacault ne pouvait être ainsi qualifiée. Six mois plus tôt, il eut été envoyé à la Guyane; il était désormais un adepte du bon ordre, tel du moins que l'entendait le Directoire. Le 30 floréal, il accusa réception de son élection au président du Comice électoral de la Loire-Inférieure :

« J'ai toujours eu dans le cœur, disait-il, l'amour de mes concitoyens de Nantes et du beau pays où je suis né. J'ai été animé sans

cesse des projets et du désir d'y revenir. Je ne saurais m'en écarter que par des motifs patriotiques. »

C'était vrai; ses électeurs peu exigeants ne lui demandaient que de défendre les intérêts du département.

Il avait pour collègues dans les Assemblées délibérantes : Raingeard, Douillard, Clavier, Letourneux, Gourlay, Rollin et Boulay-Paty. A Paris, ils se réunissaient généralement à la maison de Chottard, un Guérandais. C'est là que le département leur faisait tenir leur correspondance : eux-mêmes y rédigeaient les lettres collectives qu'ils adressaient à leurs électeurs. Tous s'adaptaient aux couleurs du jour, qui plus, qui moins. M. Cacaault était certainement le plus modéré de tous.

Son rôle aux Cinq-Cents fut très effacé. *Le Moniteur* ne mentionne de lui qu'un rapport sur la manière dont les ministres plénipotentiaires devaient rendre leurs comptes. Il proposa de frapper de déchéance civile ceux qui ne se conformeraient pas à la méthode qu'il proposait. Les luttes de la tribune n'étaient pas son fait. Il attendait son heure.

A Nantes, son frère suivait la même politique. Il y occupait le premier rang dans le cénacle des arts. Il y retrouvait quelques-uns de ses amis de Rome : Mathurin Crucy, l'architecte bien connu; J.-B. Coste, l'artiste marseillais, délicat et chrétien, qu'il avait fréquenté, à Rome, d'où il était venu à Nantes pour aider M. Bougon dans la décoration du théâtre Graslin; Jacques Lamarie enfin, près duquel il avait lui-même étudié les grâces de l'*Apollino*. Paresseux et lent à tel point qu'il faillit être chassé de l'Académie de France à Rome par M. Vien, celui-ci l'était devenu encore davantage à Nantes. Il y avait été appelé sur la recommandation du peintre Louis David, pour fondre en bronze la statue de Louis XVI qui devait surmonter la colonne des Cours, il n'avait rien fait; chargé de couler la statue de la Liberté pour la même colonne, il s'était fait livrer le bronze des portes et des cloches de Saint-Pierre,

s'était enfermé dans les grandes salles des Cordeliers, jamais personne n'en vit rien sortir, ni statue, ni bronze. Entre temps, il avait démonté les tombeaux de François II et d'Arthur de Richemont et il était devenu l'ami et le serviteur de Carrier. Comble extraordinaire, venu à Nantes pour y dresser la statue de Louis XVI, ce prix de Rome, modèle achevé du fruit sec, n'avait produit que le portrait de Carrier ! Il n'avait de chaleur qu'en politique ; en art, il était fanatique des méthodes anciennes telles que les entendait le peintre David, mais il ne les mettait pas en pratique. En 1798, il était fort discrédité. Néanmoins ses amis tenaient à lui : grâce à Mathurin Crucy, il devint professeur de dessin à l'école supérieure de Nantes, sans subir l'épreuve du concours comme l'exigeait la loi. M. Cacaault et M. Coste dirigèrent les choix du jury municipal, lorsqu'il s'agit de récompenser ses élèves.

Le grand peintre de Nantes, celui que le département signalait à l'Etat comme un esprit supérieur, était M. Bougon.

Tous ces artistes travaillaient, sous la direction de Fournier, à l'organisation des fêtes civiques et théophilanthropiques dont se montra particulièrement prodigue le régime directorial. Pierre Cacaault y était spécialement convoqué, quand il séjournait à sa maison de la place des Agriculteurs.

SOURCES MANUSCRITES :

Archives de la Loire-Inférieure : série L, 179 ; série Q, 3514, 3441, 4085, 3629, 4263 ; L. 73.

Collection du Musée Dobrée. Manuscrits.

Fonds du Musée de Nantes, à la Mairie de Nantes, à la Préfecture de la Loire-Inférieure.

CHAPITRE VI

18 Brumaire et Concordat.

On sait dans quelles circonstances inopinées Bonaparte revint d'Égypte. L'opinion comprit immédiatement qu'il allait se passer quelque chose de nouveau. Les espérances se cristallisèrent autour de lui. Il représentait l'avenir. On avait hâte d'échapper à l'emprise d'un Directoire discrédité et d'assemblées qui ne considéraient la France, les places et le Trésor que comme des fiefs.

François Cacault ne fut pas un des derniers à se ranger autour de Bonaparte. Il l'avait servi en Italie : il connaissait sa valeur. Il n'était pas toutefois assez grand personnage pour être mis dans le secret du coup d'État.

Il existe dans les collections du musée de Nantes un souvenir unique de cette grande page de notre histoire : c'est le spectacle que présentait l'Assemblée des Cinq-Cents dans la salle de l'Orangerie de Saint-Cloud dans la nuit du 18 brumaire. Le local est péniblement éclairé par une douzaine de lumignons; à droite, Lucien Bonaparte, président, debout à la tribune, proclame que le Gouvernement est changé et que trois consuls, Bonaparte, Siéyès et Roger-Ducos remplacent les cinq directeurs. L'agitation règne dans la salle; près des consuls se sont rangés les chefs de l'armée. Dans cette foule bigarrée une seule femme : Pauline Bonaparte, sœur du Premier Consul. L'auteur du tableau est à ses côtés lui donnant le bras : c'est Jacob-Henri Sablet, un ami de Pierre Cacault au temps de son séjour à Rome; François le secourut de ses deniers, lorsqu'il quitta l'Italie.

Fixé à Paris, Jacob Sablet y devint un des familiers de Lucien Bonaparte. Ainsi s'explique la présence du peintre

dans la salle de l'Orangerie de Saint-Cloud, aux côtés de Pauline Bonaparte. De là aussi, l'importance donnée au personnage de Lucien, Il domine la salle. Il se croyait d'ailleurs le véritable héros de la journée. Jacob Sablet accompagna Lucien Bonaparte dans son ambassade en Espagne. Il s'employa avec Lethière à former la collection de tableaux de Lucien.

On comprend pourquoi ce tableau, véritable instantané brossé par le peintre encore sous le coup de l'émotion, se trouvait entre les mains de Pierre et François Cacaault. Il témoigne des sentiments de l'auteur et de ceux à qui il l'offrit. Evidemment le négociateur du traité de Tolentino est là quelque part dans la salle au milieu de ces robes rouges que passionne la brusque ascension au pouvoir du vainqueur de l'Égypte ⁽¹⁾.

Les représentants de la Loire-Inférieure acclamèrent l'événement du 18 brumaire. Dès le 23, ils écrivent à leurs commettants :

« Nous ne cesserons de faire auprès des nouveaux magistrats les démarches que nécessite votre position. Nous sommes persuadés que les événements du 18 et du 19 ne tourneront qu'au plus grand avantage de la chose publique et particulièrement de l'Ouest. »

Au bas de ce document, il ne manque qu'une signature, celle de Boulay-Paty.

Ils n'eurent aucune peine à faire accepter de leurs électeurs leur changement politique. Le peuple les avait devancés dans cette voie. A Clisson, Vendéens et républicains criaient : Vive Bonaparte ! au grand scandale de l'agent du Directoire qui ne savait que penser de cet accord insolite dans les acclamations populaires.

Tous les députés nantais retrouvèrent place dans les assemblées délibérantes, qui dans le Tribunal, qui dans le

(1) Pierre Cacaault avait d'abord placé cette toile de Sablet dans le quatrième salon de son Musée de Clisson, plus tard il la mit en pleine lumière dans son propre salon.

Sénat conservateur. M. Cacaault fut nommé membre du Corps législatif.

Il avait l'heur d'être connu du maître de la France. Celui-ci le tutoyait familièrement en ces débuts du nouveau régime. Au soir de l'explosion de la machine infernale, le Premier Consul, encore ému du péril auquel il venait d'échapper, se précipita au devant de son ancien collaborateur et lui serrant la main lui dit :

— « Eh ! bien, Cacaault, en voilà une conjuration à la Romaine ! »

Lorsqu'au retour de Marengo, il décida de renouer avec le Saint-Siège pour apaiser les dissensions religieuses et nationales, il se souvint de celui qui l'avait si bien conseillé pendant la campagne d'Italie. Il lui demanda d'aller à Rome pour y être son représentant près du pape, et d'y tenir, en quelque sorte, la place que remplissait à Paris Mgr Spina.

Chose qui surprend, Cacaault refusa tout d'abord cette mission de confiance, non pas qu'il la condamnât (nul n'en comprenait mieux l'utilité), mais parce qu'il se sentait trop étranger à la théologie pour s'immiscer en cette délicate négociation. Il mit en avant des raisons de santé. Bonaparte n'était pas homme à se laisser arrêter par ce prétexte. Cacaault dut obéir, le 28 février 1801. Le 25 ventôse, il donna sa démission de député pour se consacrer à sa nouvelle mission diplomatique. Au fond, il était flatté de la confiance de Bonaparte. Il se rendait admirablement compte de l'importance de cette entreprise.

« Je suis animé pour le succès de l'affaire, écrivait-il à Murat. Il me semble que c'est la clef de voûte que notre héros va poser à l'édifice d'un sage et glorieux gouvernement. Il m'est précieux de concourir à ce grand œuvre. »

A ce propos, qu'on nous permette une observation. Il est certain que les guerres de l'Ouest ont été la cause déterminante du Concordat. Leur pensée domine l'esprit de

Bonaparte. Il l'a nettement formulée dans les lettres officielles qui accréditaient M. Cacault près du Souverain Pontife. Il était à peu près le seul avec son messenger de cet avis dans les Conseils de l'Etat. Celui-ci l'a déclaré formellement à Murat :

« Rien, dit-il, ne peut me décourager de réussir dans une chose que je sais que Bonaparte veut, mais veut peut-être seul avec moi persévéramment. »

Consalvi l'a reconnu formellement, de son côté, dans ses *Mémoires*. Pour arriver à son but, Bonaparte choisit intentionnellement ses négociateurs dans l'Ouest de la France : il emploie, à Paris, l'abbé Bernier, tout nouvellement sorti des fourrés de la Vendée; à Rome, le nantais Cacault. Chose curieuse, le plus romain des deux ne fut pas l'abbé angevin, mais le révolutionnaire nantais; l'un, pénétré de l'esprit gallican, était plus favorable à l'Etat que le second, plus empreint cependant de l'esprit philosophique. Cacault n'était pas à proprement parler un dévôt (on n'en trouvait point dans les cadres révolutionnaires), mais il comprenait les scrupules de la conscience. Il était demeuré croyant : il savait qu'il est des capitulations que l'âme d'un chrétien et surtout d'un pape ne saurait accepter.

Le nouveau négociateur devait se rendre à Rome sans titre officiel, il ne devait prendre le titre d'ambassadeur qu'après la signature du traité, mais il en avait les appointements. Il était chargé d'une double mission : discuter avec le cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat, les termes mêmes du futur Concordat, comme le faisait à Paris Mgr Spina, en tête-à-tête avec l'abbé Bernier, sous la surveillance cauteleuse de Talleyrand et celle non moins rigoureuse du Premier Consul; défendre ensuite les intérêts de la France et des citoyens français dans les Etats pontificaux. Ils étaient nombreux et très divers, après les excès commis par la République romaine. Il était enfin chargé de la haute surveillance de l'Académie de France à Rome.

Dans son audience de congé, le Premier Consul dit à Cacault :

« Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille hommes »,
et il avait ajouté :

« Vous savez qu'au mois d'octobre 1796, je vous écrivais que j'avais l'ambition d'être le sauveur du Saint-Siège plutôt que son destructeur et nous avons l'un et l'autre les mêmes sentiments. »

Fort de ce mot éminemment caractéristique de la part d'un soldat qui évaluait toutes les influences en monnaie militaire, il sut prendre les plus salutaires initiatives.

Bonaparte était un habile metteur en scène : il savait manier tous les sentiments avec une égale dextérité. Lorsque Cacault partit pour Rome, il fut précédé de l'antique statue de bois de N.-D. de Lorette. Bonaparte la retira du cabinet des Antiquités où elle était exposée aux regards des curieux depuis le rapt qu'en avaient fait nos armées. Le courrier diplomatique fut chargé de la rapporter directement à Pie VII.

Mais, en même temps, Murat se tenait à Florence avec une armée de 30.000 hommes et l'on ne savait où irait fondre cet orage.

Le diplomate nantais était accompagné d'un jeune secrétaire, ancien émigré, M. Artaud de Montor. Rentré dans l'armée républicaine, il en était sorti à cause de sa myopie. Ils ne se connaissaient pas mutuellement, mais le jeune secrétaire étant venu le voir, Cacault le retint immédiatement à son service :

« Je ne vous connais pas, lui dit-il, mais les hommes se sentent. Moi, tout le monde me devine ; je suis vif, je me contiens quelquefois, mais cela me coûte ; ainsi j'ai mes défauts : vous avez aussi les vôtres. Il y a en vous des manières qui me manquent, je suis trop vieux pour me les donner ; vous adoucirez ma rudesse et moi je vous instruirai dans les finesses du métier. »

Lorsque le nouvel ambassadeur arriva à Rome, le 8 avril 1801, il alla se loger dans une simple auberge et

non pas au palais de l'ambassade. Le lendemain matin, il fut présenté au secrétaire d'Etat et le soir au pape. Il fut aussitôt conquis par l'extrême bonté de Pie VII. Au Vatican, nul n'avait perdu le souvenir de la droiture de l'envoyé français; à Rome même, les membres du corps diplomatique et particulièrement le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne, lui firent un accueil sympathique. Des goûts communs pour la peinture le mettaient en relations intimes avec ce diplomate qu'il avait spécialement apprécié lors du traité de Tolentino.

Notre but ne saurait être d'exposer le cours des négociations concordataires, ni même toute la part qui revient à M. Cacault. Il nous suffira de dire comment, grâce à lui, elles sortirent de l'ornière où Talleyrand eût voulu les faire échouer. Ce seul épisode suffit à marquer le caractère et la manière personnelle de cet honnête homme.

On sait que Talleyrand dirigeait les négociations avec Rome en sa qualité de ministre des Affaires étrangères. Soit rancune d'évêque apostat, soit désir de s'imposer ensuite comme un sauveur, il s'appliquait à embrouiller les fils de l'affaire, loin d'en faciliter le cours normal. Elle traînait en longueur. Bonaparte s'impatientait. Talleyrand somma le pape d'accepter le projet de Concordat qu'il avait rédigé et ordonna à Cacault de quitter Rome dans les cinq jours, s'il n'obtenait pas une réponse favorable⁽¹⁾. L'ambassadeur, la mort dans l'âme, exécuta sa mission. « J'ai enfermé le pape, écrivait-il le soir même, dans le cercle

(1) La lettre de Talleyrand est du 19 mai 1801. Elle produisit sur M. Cacault l'effet d'un coup de foudre. Le 14 mai, il écrivait à Murat : « Enfin notre affaire est réglée. Le courrier du Pape qui vous porte cette lettre est chargé de remettre à M. Spina toutes les pièces demandées avec des changements dans la rédaction à l'égard desquelles j'ai gagné beaucoup sans pouvoir tout gagner... La fin heureuse de cette affaire est nécessaire et si elle manquait, je regretterais éternellement d'avoir accepté cette commission. Je désire passionnément que le général soit content et que tout puisse s'établir selon ses vues et les vôtres qui vont au but solide de la gloire et de la prospérité de notre pays. »

de Popilius ». La réponse du Saint-Siège, malgré la sommation, fut négative. C'était donc la rupture.

Les circonstances étaient graves. La nouvelle s'était ébruitée dans le corps diplomatique. La malveillance et la crédulité propageaient des bruits tendancieux. Les patriotes romains, auxquels l'ambassade de France était fermée, très surexcités, ne dissimulaient ni leur joie ni leurs espérances. Ils jugeaient que le jour allait poindre de la proclamation de la République. Ils annonçaient l'envahissement de l'Etat pontifical. Le peuple, par contre, s'exaltait en sens inverse. Nos ennemis, Naples en tête, se réjouissaient de l'échec des négociations. Le départ de l'ambassadeur pouvait être le signal d'une révolte et peut-être du massacre de quelques Français. Murat se tenait à Florence avec 30.000 hommes, prêt à marcher sur Rome.

Cacault prit alors une de ces résolutions hardies qui font époque dans la vie d'un diplomate. Différer son départ, il ne le pouvait pas. D'un autre côté, son bon sens lui montrait tous les dangers de la rupture : c'était l'espoir évanoui de la paix religieuse, c'était Rome, toute l'Italie, peut-être, livrée au désordre. Il eut alors avec son jeune secrétaire, M. Artaud, un entretien capital que celui-ci nous a rapporté :

« Le Premier Consul veut un Concordat ; il veut cela de longue époque ; avant Tolentino, il se disait le meilleur ami de Rome... C'est pour cela qu'il m'a envoyé et qu'il m'a donné en aide celui que je désirais... Mais ses ministres n'en veulent peut-être pas et le caractère le plus facile à irriter et à tromper, c'est celui d'un homme de guerre qui ne connaît pas encore la politique et qui en revient toujours au commandement et à l'épée. Cependant, moi aussi, je vais faire à ma manière. Je vous donne deux heures pour réfléchir... Nous retirerons-nous niaisement, comme le porte la dépêche ? Alors la France est menacée pour un temps d'une sorte d'irrégiosisme, mot aussi barbare que la chose, d'un catholicisme bâtard ou de cette doctrine métisse qui conseille de s'en tenir à un Patriarche. Alors qui sait ? les destinées probables du Premier Consul ne s'accompliront peut-être jamais.

» Nous ne sommes ni l'un ni l'autre de mauvais chrétiens. J'ai bien vu ce que vous avez été jusqu'ici ; moi, je suis un révolutionnaire corrigé. Voilà comment après les guerres civiles les hommes de partis différents sont souvent à côté l'un de l'autre, désarmés et amis !

» J'aime Bonaparte, j'aime le général. Cet affublement d'un nom de Premier Consul est ridicule ; il a pris cela à Rome où cependant il n'est jamais allé. Pour moi, il est toujours le général d'Italie. Les destinées de l'homme terrible, je les vois presque absolument dans mes mains, plus que dans les siennes. Il devient une manière d'Henri VIII ; il aime et il blesse tour à tour le Saint-Siège ; mais que d'autres sources de gloire peuvent se tarir, s'il fait le Henri VIII à faux !... Soyez sûr, Monsieur, que des faits tentés à propos et qui tournent bien, sont, à tout prendre, et à quelque génie qu'on les doive, une riche dot pour un pays... Le général compromet tout avec ce coup de pistolet tiré pendant la paix pour plaire à ses généraux qu'il aime et dont il redoute les plaisanteries de camp, parce qu'il a longtemps fait ces plaisanteries-là lui-même. Qu'est-ce qu'un Concordat religieux ? La plus solennelle entreprise dont puissent s'occuper les hommes. Qu'est-ce qu'un Concordat religieux signé en trois jours ? Je vois les douze heures que le commandant en chef accordait à un assiégé sans espoir de secours !

» Vous savez que, tout en l'aimant beaucoup, depuis les scènes de Tolentino et de Livourne et les effrois de Manfredini et Mattéi couchés en joue, et tant d'autres vivacités, je l'appelle, ce cher général, je l'appelle tout bas *le petit tigre*, pour bien caractériser sa taille, sa ténacité, son agilité, son courage, la rapidité de ses mouvements et tout ce que l'on peut prendre en bonne part dans ce genre-là... Eh bien ! *le petit tigre* a fait une faute, elle peut être réparée, mais j'ai besoin de tout le monde. Croyez-vous qu'un arrangement religieux convienne à la France ? Quand pour faire réussir un projet reconnu utile et généreux, vous aurez consenti à laisser là les imbéciles intérêts de la vie, venez me trouver, je vous dirai ce que je médite...

» Ecoutez-moi : je ne veux pas demander un Concordat signé en trois jours. J'obéis au reste de la dépêche, je pars, je vais à Florence, j'envoie Consalvi à Paris et je vous ordonne de rester à Rome pour conserver un fil de relation avec le Saint-Siège. Je vous préviens encore qu'en restant à Rome sur ma seule parole, vous vous compromettez peut-être à tout jamais, mais il n'est que ce moyen d'arrêter l'intervention militaire, j'en ai vu des effets terribles dans cette Rome où je vous parle. »

M. Cacaault alla immédiatement trouver Consalvi, lui lut la formidable dépêche sans en retrancher un mot; lui exposa son plan et lui proposa de partir pour Paris.

— « Si vous n'y allez pas, je serai obligé de rompre avec vous et il y a là-bas des ministres qui ont conseillé au Directoire de déporter Pie VI à la Guyane. Si je romps avec vous, Murat, autre Berthier, marchera sur Rome. Je vous le répète, vous ferez à Paris le Concordat avec le Premier Consul. Vous obtiendrez plus de lui que de moi qui suis lié par tant d'obstacles. Si rien de cela ne réussit, je suis perdu et j'aurai perdu aussi les espérances d'avancement que peut avoir mon secrétaire. Mais nous parlons ici à sacrifice fait. »

Frappé de ces paroles, Consalvi accepta de présenter l'ambassadeur au Pape.

« Très Saint-Père, lui dit M. Cacaault, j'engage ma foi de chrétien et d'homme d'honneur que je donne ce conseil de moi-même, qu'il ne m'a été suggéré par personne, que mon gouvernement n'en sait rien... J'ai cinquante-neuf ans; j'ai vu bien des affaires depuis les Etats de Bretagne, certainement les Etats les plus difficiles à conduire. Rien ne m'a échappé des misères de vos peuples d'Italie. Pour me perdre, on m'appelait l'ami des rois; je ne suis pas suspect. Quelque chose de plus fort sans doute que la froide raison, un instinct, un de ces instincts de bêtes, si l'on veut, qui ne les trompe jamais, me conseille, me poursuit. »

M. Cacaault emporta la décision pontificale. Consalvi et lui montèrent dans la même voiture. En cours de route, le cardinal, pour écarter tout soupçon de rupture, dérouter les républicains romains prêts à se soulever, disait à chaque bourg : « Voyez, c'est le ministre de France qui voyage avec moi ». On sait le reste, six semaines après, le Concordat était signé à Paris, l'apaisement se faisait en France, en dépit des puissances alliées qui eussent voulu perpétuer nos dissensions, en dépit de Talleyrand et de nombreux conseillers d'Etat ennemis de toute conciliation avec Rome.

Ce coup d'éclat marque l'apogée de la carrière de M. Cacaault. Un an après, Bonaparte lui confia encore la négociation d'un second Concordat entre la République Cisalpine et le Saint-Siège.

Appliqué à servir l'Empereur, mais plein de respect et de déférence pour le Pape, il s'efforça de liquider les affaires de la République romaine; il négocia l'envoi à Paris du cardinal Caprara. Il n'eut par ailleurs à remplir vis-à-vis de Pie VII que des missions sans difficulté.

Il ne prit les insignes d'ambassadeur qu'après la proclamation du Concordat, au mois d'avril 1802, neuf mois après sa signature. Il fut sur le point d'être rappelé avant cette date; on tarda même à lui envoyer ses lettres de créance. Bonaparte songeait pour la seconde fois à confier sa succession à un membre de sa famille; mais il remit à plus tard l'envoi à Rome du cardinal Fesch. Cacault reçut enfin ses lettres de créance. Il adresse alors à Talleyrand cette missive où perce une nuance de satisfaction :

« J'ai fait peindre notre emblème au-dessus des portes de l'ambassade par Camuccini, le premier peintre de Rome; la figure de la Liberté est en bas-relief de marbre blanc sur un fond de granit oriental... J'ai fait faire pour moi plusieurs habits brodés en soie dans un goût pareil au costume journalier des conseillers d'Etat. J'ai un seul habit brodé en or pour les grandes occasions et je mets une épée dans les visites de cérémonie. »

Tout autant que Chateaubriand rentrant à Londres, il lui plaisait de revoir dans sa calèche d'ambassadeur ces rues qu'il avait parcourues pauvre, un paquet de hardes sur les épaules.

Les mois qui suivirent furent les plus paisibles de la dramatique histoire des relations du Pape et de Napoléon. Cacault n'eut guère à négocier que des affaires agréables : le don de Pessaro à l'Etat pontifical, la nomination de cinq cardinaux français, l'offre de deux bricks au Souverain Pontife. Il veilla lui-même à la présentation des officiers et marins français au Pape. Celui-ci leur offrit à tous de sa propre main des chapelets, à la grande joie des matelots bretons et provençaux.

« Les anciens sentiments des peuples, écrit à ce sujet M. Cacault, sont toujours les mêmes : ce qui fut écrit dans l'âme depuis l'âge

le plus tendre ne saurait s'effacer et c'est faire le plus grand plaisir aux hommes de leur rendre ainsi la jouissance des contemplations et de la vénération pour ce qu'ils aiment à imaginer au-dessus d'eux et dont ils attendent protection. »

Il fut chargé d'une commission analogue près de Joséphine, M^{me} Bonaparte; il lui transmit un chapelet aux grains de lapis-lazzuli.

CHAPITRE VII

François Cacault et les artistes italiens et français à Rome.

François Cacault exerçait à Rome au nom du Gouvernement français une sorte de Mécénat vis-à-vis des artistes italiens et étrangers. Nul n'ignore l'influence et le prestige dont jouissent les artistes qui se pressent dans la Ville Eternelle. Ses prédécesseurs, le cardinal de Bernis, en particulier, avaient recherché avec soin leur faveur. M. Cacault n'eut garde d'oublier cet exemple.

Trois galeries dans son musée de Clisson, remplies de marbres et de plâtres superbes, rappelaient les années magnifiques de sa carrière. Il y avait là des antiques, originaux ou copies, vases d'une grande beauté, statues qui avaient été découvertes sous ses yeux. La pièce la plus cotée de sa collection de marbres consistait précisément en une paire de vases; M. Lémot l'estimait 6.000 francs en 1808, somme considérable pour l'époque. Elle fait honneur au flair de l'archéologue.

L'Italie était alors en coquetterie pour Bonaparte. Les Républiques Cisalpine, Ligurienne, à l'exemple de l'État et des villes de France, ne rêvaient que bustes, statues, bas-reliefs, colonnes en l'honneur du Premier Consul. M. Cacault était souvent leur intermédiaire auprès des

artistes romains. En retour de ses faveurs, ceux-ci lui offraient, qui, un buste, qui une ébauche ou un moulage en plâtre.

Maximilien Laboureur, d'une famille française fixée en Italie, fut tout d'abord l'objet de son engouement. Il en est fréquemment question dans sa correspondance avec Talleyrand. Il possédait de lui deux bustes de Bonaparte exécutés à Rome pendant les deux années qu'il y séjourna en qualité d'ambassadeur. Le second fut exécuté après la signature de la paix d'Amiens; il nous a été conservé. Bonaparte est représenté la tête ceinte d'une couronne de lauriers. Il succédait à un autre modèle où le général figurait sous la coiffure et les attributs d'Alexandre. Cacault ne tarissait pas d'éloges sur cette œuvre dans son désir de faire sa cour au maître de la France. Il admirait l'ajustement de la chlamyde et de la cuirasse. Il annonce, le 20 mars 1803, l'envoi par Maximilien Laboureur de trois bustes du Premier Consul pour Nantes, Tours et Paris, « tous ajustés dans le style des Grecs et des Romains ». C'est sous le regard d'un de ses bustes que l'Empire fut proclamé à Nantes dans un des salons de la préfecture.

Maximilien n'était pas moins féru de l'antiquité classique que l'ambassadeur. On voyait dans la galerie de M. Cacault, à Clisson, la figure d'*Hyacinthe blessé par Apollon* et dans son salon de la place Viarme le groupe d'*Ariane et de Bacchus* du même sculpteur, ainsi que d'autres sujets aujourd'hui disparus. Rentré en France, l'ambassadeur ne rompit pas ses relations avec le sculpteur. Grâce à son entremise, celui-ci fut chargé en 1805 de représenter Napoléon drapé à la romaine, tenant le timon d'un navire surmonté du globe terrestre dans la main droite, serrant de la gauche un rouleau de parchemin où se lisait le mot : *Concordat*. M. Cacault appréciait la sculpture en homme de goût, mais il connaissait aussi sur le bout du doigt le métier de courtisan.

Maximilien Laboureur, artiste habile, trop élégant peut-être, s'éclipsait dans l'esprit de l'ambassadeur devant Antonio Canova. Celui-ci était à ses yeux le prince des sculpteurs de son siècle. Lorsque l'Etat français voulut posséder la statue du Premier Consul, Cacault demanda à Canova de l'exécuter. Ce fut une véritable affaire diplomatique. Le sculpteur se refusait à mettre son ciseau au service de Bonaparte, malgré les cent vingt mille francs qu'on lui proposait. Il alléguait sa santé, l'hiver, le froid, ses répugnances. Il reprochait surtout au Premier Consul d'avoir vendu Venise, sa patrie, à l'Autriche comme une marchandise. Il refusait même d'écouter les objurgations de Pie VII en personne que M. Cacault avait eu l'art d'intéresser à l'affaire. L'ambassadeur feignit de se ranger à l'avis du sculpteur, mais au dernier moment, sous prétexte de lui demander un refus définitif, il lui dépêcha son secrétaire avec mission de rappeler au grand artiste les services que celui-ci avait rendus à son frère à Rome. Cette manœuvre arracha le consentement de Canova. M. Cacault était fier de ce petit succès diplomatique, presque à l'égal du Concordat. Lorsque l'artiste revint de Paris avec le buste de Bonaparte, l'ambassadeur annonça immédiatement cette nouvelle à Talleyrand. Il ne contient pas son impatience de voir cette merveille. Il donne un grand dîner dans le palais de France à tous les artistes présents à Rome en l'honneur du sculpteur (1). Plus tard, trois mois après son propre retour à Paris, il écrit à Consalvi des nouvelles du Premier Consul fraîchement arrivé du camp de Boulogne : « Il ressemble aujourd'hui parfaitement à la sublime tête, » ouvrage de Canova ».

Il ne possédait pas moins de sept pièces de la main de l'illustre Vénitien : deux têtes de Bonaparte; le buste de

(1) Les artistes présents à Rome offrirent également un dîner à Canova. Ils lui présentèrent un sonnet illustré par l'un d'eux. On peut voir ce souvenir éphémère à la Bibliothèque de Nantes dans la section des gravures de M. Cacault, t. II des sculptures.

Persée qui, au Vatican, occupa la place de l'*Apollon du Belvédère* transporté au Louvre; la figure du pape Clément XIII; la tête du *Génie*; un bas-relief de la *Madeleine*. Ce plâtre fut estimé par la Commission du Musée de Nantes en 1808, trois ou quatre fois plus cher que tous les autres. Nous ne serions aucunement surpris qu'il ne fût l'ébauche même de l'œuvre célèbre de Canova. M. Cacault possédait enfin le portrait en plâtre du grand sculpteur par Els.

On sait que Canova, dans son désir d'égaliser Michel-Ange, se livrait aussi à la peinture. Lorsque M. Cacault fut sur le point de quitter Rome, il lui apporta en témoignage d'amitié une toile de *Godefroy de Bouillon en Croisé*, accompagnée de ce billet : « A M. Cacault, ministre de France » près le Saint-Siège, en signe de sa sincère estime. » Antonio Canova, 30 avril 1803 ». Il voulait lui témoigner sa reconnaissance du service qu'il lui avait rendu en l'empêchant de rompre avec Bonaparte.

A ces œuvres, il convient d'ajouter les bustes de Métastase et surtout de J.-B. Piranesi, le génial graveur, qui, autant que Winckelmann, a contribué à réveiller dans le monde européen le culte de Rome et de l'antiquité classique.

Il ne serait pas juste de quitter les salons de M. Cacault sans rappeler le nom de Ceracchi. Sculpteur de talent, mais tête exaltée, quémandeur, quelque peu bohème, celui-ci fut un révolutionnaire de la première heure. L'ambassadeur utilisa ses initiatives de conspirateur et d'espion, lors de la première campagne d'Italie. Ceracchi fut un des promoteurs de la République romaine après l'exil de Pie VI. Il ne se consola pas de voir le pape rétabli dans ses Etats. Lorsqu'après Marengo, Bonaparte eut renoué des relations avec Pie VII, Ceracchi conspira contre lui avec Arena et le peintre Topino-Lebrun. Arrêté avec eux, il fut exécuté à Paris en place de Grève. Du coup la misère s'abattit sur sa famille. Sa veuve s'adressa à M. Cacault, le priant de faire parvenir ses suppliques à M^{me} Lœtitia Bonaparte,

à Joséphine et à Bonaparte lui-même. Afin de lui venir en aide, l'ambassadeur acheta à la malheureuse femme le magnifique buste de Washington que le statuaire avait exécuté en Amérique et le buste du général de l'armée d'Italie entrant à Milan. Ce dernier était inachevé; Maximilien Laboureur fut chargé d'y mettre la dernière main.

Dans toute la collection de M. Cacault, on ne trouve qu'une œuvre française : le buste de Pie VI par Lebrun, élève de Pigalle et membre de l'Académie Saint-Luc. Il lui rappelait le premier pape avec lequel il eut des relations. Il lui fit élever, aux frais du Gouvernement français, un monument funèbre dans la cathédrale de Valence. Le 18 février 1802, il assista au service célébré à Saint-Pierre de Rome devant la dépouille funèbre de cette grande victime du Directoire; il paya le luminaire du catafalque.

Chose qui dut être pénible à cet ami des arts, il ne jouissait pas complètement de l'amitié des artistes français à Rome. Il les trouvait inférieurs aux artistes italiens, parce que inappliqués et superficiels. Il n'en est guère que deux qu'il ait appuyés de ses recommandations, M. Moite et M. Lemot; encore ne connaissait-il pas alors personnellement celui-ci. Il n'a jamais su écrire le nom de celui qui devait être le continuateur de ses bienfaits à Clisson. Mais il était renseigné sur lui par son frère Pierre Cacault, ami personnel de Lemot.

Sa mésentente avec l'Académie de France avait pour cause le choix de l'habitation des jeunes pensionnaires. Il eût voulu qu'ils demeurassent dans l'ancien palais Mancini sur le Corso, qu'ils occupaient depuis le siècle de Louis XIV. M. Suvée, directeur de l'Académie, était d'avis de l'échanger avec la villa Médicis. M. Cacault trouvait ce projet dispendieux; il convenait que le nouveau palais avait grand air, qu'il était situé dans une lumière ravissante, mais il le déclarait insalubre, ravagé par la malaria. Talleyrand parut un instant se ranger à son avis. Mais sur une nouvelle

requête de M. Suvée appuyée par les artistes français, il décida l'échange : notre agent à Florence, Clarke, duc de Feltre, fut chargé de conclure l'affaire avec le roi d'Etrurie.

La querelle venait au fond des idées particulières de M. Cacault à l'égard de l'Académie de France. Il trouvait qu'elle coûtait trop cher. « L'intérêt de la France, disait-il, est d'avoir de grands artistes et non des artistes bien logés ». Il eût préféré qu'on créât un peu partout en France, et même en Italie, de petites écoles des Beaux-Arts jointes à quelques musées. La pensée d'élever à Clisson un temple à la peinture hantait déjà son esprit.

Parmi les peintres français, son appui allait à M. Boguer, l'auteur de deux immenses toiles panoramiques, l'une, le *Passage du Pô à Plaisance*, l'autre, la *Bataille de Rivoli*, les premières que l'on ait vues à Paris ; mais il réservait son amitié et son admiration pour le peintre graveur Wicar. Ce Lillois était surtout un collectionneur émérite : il guida la Commission Directoriale chargée d'écrémer les galeries italiennes en faveur des musées parisiens. Il n'est pas une œuvre d'art florentine ou romaine qui n'ait passé par ses mains. M. Cacault mit plus d'une fois à profit ses talents d'expert, bien supérieurs à ses qualités de peintre. Le 2 février 1803, il écrit à son sujet :

« Notre fameux dessinateur Wicar a fait un dessin historique du portrait du pape et de celui du cardinal Consalvi dans l'acte où le pape remet à son secrétaire d'Etat, qui lui présente la convention signée à Paris, sa ratification. Les portraits faits d'après nature sont de la ressemblance la plus parfaite et la plus frappante. Cet ouvrage est le *nec plus ultra* du dessin. S'il est bien gravé à Paris, il en résultera une estampe de premier ordre. »

Trois mois plus tard, il est non moins élogieux :

« Le beau dessin fait par Wicar, représentant le pape et le cardinal Consalvi, que j'ai envoyé au Premier Consul et le grand tableau où tous les personnages de la cour du Saint-Père qui ont concouru au Concordat sont représentés de grandeur naturelle par le même peintre préparent un monument de peinture et de gravure digne de l'événement. »

C'est trop de complaisance, mais il faut pardonner à l'amitié certains excès d'imagination. Les magnifiques collections de dessins des grands maîtres italiens rassemblés par Wicar l'ont rendu plus célèbre que ses tableaux. Ces dessins font la gloire du musée de Lille.

CHAPITRE VIII

M. Cacault est rappelé en France. — Ses relations avec Chateaubriand.

François Cacault avait raison de multiplier les souvenirs de sa carrière diplomatique, elle touchait à sa fin.

Depuis un an et plus le Premier Consul songeait à le rappeler. Il désirait envoyer à Rome un personnage plus marquant. Dès le mois de mai 1802, le cardinal Caprara avait prévenu à ce sujet le secrétaire d'Etat Consalvi qui s'inquiétait lui-même de l'absence de lettres officielles accréditant notre ministre à Rome. M. Cacault, vexé de cette négligence à son endroit, avait protesté, réclamant contre un manque d'égards qui ne le touchait pas moins que la Cour romaine. A la prière de Consalvi, le cardinal Caprara avait exprimé à Paris les regrets que le départ de notre ambassadeur causerait au pape. Le coup fut écarté.

En 1803, Bonaparte revint à son idée. Au motif avoué qu'il mettait en avant : donner un grand éclat à l'ambassade du Vatican, s'en ajoutait peut-être un autre, au sujet duquel il ne pouvait s'ouvrir, ni à M. Cacault, ni même immédiatement à Talleyrand. Il nourrissait le projet de ceindre la couronne impériale et de se faire couronner empereur par le pape. Il lui fallait à Rome un homme tout

dévoué. A défaut de grandes lumières, le cardinal Fesch, son oncle, possédait le dévouement. Il fut l'homme choisi ⁽¹⁾.

Le 9 avril 1803, Talleyrand communiqua à M. Cacaault la résolution de Bonaparte exprimée du reste en termes aussi honorables pour lui que pour le pape. En même temps qu'il lui donnait le nom de son successeur, Talleyrand le priait de faire remarquer à la Cour romaine combien ce choix était honorable pour elle. En témoignage de satisfaction, il offrait à M. Cacaault une autre mission en Italie, Naples ou Florence, à moins qu'il ne préférât une place au Sénat. Le ministre ajoutait que son traitement d'ambassadeur, qui était de 60.000 livres, lui serait conservé jusqu'à sa nomination. Il louait les talents, la prudence, l'habileté d'un agent « dont la France ne saurait se passer ». Il ne lui disait pas un mot de son secrétaire, M. Artaud.

M. Cacaault fut flatté, mais conserva dans l'âme un grain d'amertume à la pensée de quitter une situation qu'il avait créée, une ville qu'il aimait, un Pontife qui savait l'apprécier.

La réponse qu'il adresse à Talleyrand laisse percer sa gratitude en même temps que ses soucis au sujet de sa santé.

« Je n'ai jamais oublié et je n'oublierai jamais que c'est au Premier Consul que je dois les occasions que j'ai eues de servir avec distinction... J'aime tant le Premier Consul, que j'ose dire que sa bienveillance ne pouvait pas rencontrer un cœur plus sensible que le mien et plus dévoué à sa personne. Il peut ordonner de moi ce qu'il voudra, ... mais l'âge de soixante et un ans auquel je touche ne me permet pas de continuer à servir en pays étranger, d'autant plus que je souffre de quelques incommodités que je suis obligé de

(1) On s'est demandé à quelle époque remontait chez Bonaparte cette préoccupation de se faire couronner. Elle peut n'être guère antérieure au 9 floréal an XI (29 avril 1803) où l'on en trouve la première manifestation dans une note au ministre de l'Intérieur : « Le ministre présentera un projet pour placer la statue de Charlemagne sur la place de la Concorde ou sur la place dite Vendôme. » Cette préoccupation coïncide donc exactement et avec le rappel de M. Cacaault et avec l'échec des propositions faites par Bonaparte à Louis XVIII d'abandonner ses prétentions au trône de France moyennant un établissement convenable. FR. MASSON, *Le Couronnement de Napoléon 1^{er}*, p. 61.

combattre en ne vivant que de lait et en prenant tous les jours des bains. Je m'étais dévoué à servir à Rome pendant trois ans, à la fin desquels j'aurais demandé en grâce d'être rappelé. J'aime mieux que la chose soit venue d'elle-même. Je suis surtout enchanté d'être remplacé par M. le cardinal Fesch qui est mon intime ami.

» Dans le cas où me réduisent mon âge et ma santé de n'aspirer qu'à la retraite, l'honneur d'entrer au Sénat que je n'oserais demander me comblerait de satisfaction, d'autant plus qu'en recevant cette grâce du Premier Consul, il deviendrait public que j'ai mérité son estime ; c'est ce que j'ai le plus à cœur. »

Nous avons déjà insisté sur l'intime amitié qui régnait entre M. Cacaault et son secrétaire. M. Artaud. Talleyrand ne lui parlait pas de ce précieux collaborateur. Inquiet à ce propos, l'ambassadeur s'en ouvrit au ministre des Affaires étrangères :

« Vous ne me parlez point du citoyen Artaud, secrétaire de la légation. J'aurais conseillé à M. le cardinal Fesch de vous demander de le conserver à Rome. Je suis persuadé que c'est ce qu'il fera, lorsqu'il aura connu ici son mérite et son excellent caractère. C'est un bonheur d'avoir un secrétaire de légation très instruit et très laborieux, d'une honnêteté digne de la confiance la plus entière. »

Loin d'obtenir une réponse favorable, l'ambassadeur reçut une nouvelle qui réveilla toute l'amertume de son âme. On lui annonça l'arrivée d'un nouveau secrétaire d'ambassade, nom illustre déjà, appelé à le devenir encore davantage : le chevalier François-René de Chateaubriand. On disait alors : le citoyen Chateaubriand. On sait que celui-ci avait dédié à Bonaparte la première édition du *Génie du Christianisme*. Le même numéro du *Moniteur* qui annonça à la France la conclusion du Concordat, présentait au lecteur, de la main de Fontanes, l'éloge de ce grand livre qui marquait l'ouverture d'une nouvelle page des lettres françaises. Napoléon avait décidé d'adjoindre à son oncle en qualité de secrétaire le nouvel écrivain. Le cardinal Fesch ne l'avait pas sollicité. M. Cacaault non plus.

Qu'allait devenir dans ces circonstances son propre secrétaire, M. Artaud ? Ce fut pour l'ambassadeur l'occasion d'agir à nouveau à sa tête. Pour ménager l'avenir de son ami, il prit sa meilleure plume et écrivit à Talleyrand une lettre dont les ennemis de Chateaubriand ont souvent abusé sans se rendre compte des circonstances dans lesquelles elle a été composée. La voici :

« Rome, le 5 juin 1803, — M. de Chateaubriand est un grand auteur et un homme excellent : cependant c'est gâter le bon effet que doit produire à Rome la légation de M. le cardinal Fesch que de le faire arriver avec un secrétaire de légation, auteur célèbre dans les livres duquel on ira chercher quelle est la doctrine et la théologie du cardinal ministre. Il naît déjà à cette occasion des idées troubles et inquiètes, tâchez de placer mieux M. de Chateaubriand. »

Trois semaines après Chateaubriand arrivait à Rome. Il était alors dans la fleur de la jeunesse, le plus simple et le plus gai des hommes, nulle pose, nul étalage de mélancolie, de ce culte du moi qui gâte les productions de sa vieillesse. Il gagna immédiatement l'ambassadeur en qui il était heureux de saluer un fils de la Bretagne. Celui-ci comprit aussitôt qu'il avait eu tort de se laisser guider par sa mauvaise humeur. Il écrivit à Talleyrand, le 29 juin 1803 :

« Le secrétaire de légation Chateaubriand est arrivé à Rome. L'arrêté par lequel il a été nommé est le même que celui en vertu duquel le citoyen Artaud est secrétaire de la légation de Rome. Je les ai logés ensemble dans ma maison; ils y vivent en frères, sans qu'il y ait ni premier ni second. »

Il ajoute quelques lignes plus loin :

« M. de Chateaubriand m'a paru un digne homme, très intéressant, incapable de faire ici le dogmatiseur. Je l'ai reçu et logé chez moi; tout ira bien. Je suis fâché à présent de m'être prévenu et alarmé en vous écrivant, mais, pour vous, qu'il me paraissait bien mal vu d'envoyer un docteur imprimé à Rome qui a le privilège exclusif du savoir divin.

» Le citoyen Chateaubriand ne cherchera pas ici à faire de bruit de son ouvrage, ni à se montrer théologien. Il s'attachera tout entier au travail de la légation, ainsi tout est bien. »

Chateaubriand, théologien ! Voilà un titre que l'auteur du *Génie du Christianisme* ne songeait point à prendre, quoique, en fait de théologie, il en possédât plus que son maître le cardinal Fesch, ancien fournisseur à l'armée d'Italie. Nul doute, l'« enchanteur », comme l'appelaient ses amis, promit à M. Cacault de ne s'occuper que du travail de la légation, mais c'est bien mal connaître les poètes que de se fier à leurs serments ! Le vieux diplomate était à peine rentré à Paris qu'il pouvait lire dans les Revues l'admirable *Lettre sur la campagne romaine*. Pour goûter les ruines de Rome, pour en faire sentir le charme à ses contemporains, le jeune secrétaire n'avait pas eu besoin des conseils et des observations de son compatriote. En vérité, le Malouin Chateaubriand était un écrivain hors pair; l'autre Breton, enfant de la place Viarme, était peut-être meilleur diplomate, mais il ne maniait pas semblable stylet.

Le 13 juillet 1803, François Cacault remit à Sa Sainteté la lettre du Premier Consul qui le rappelait.

« Le motif qui m'a guidé, disait Bonaparte, n'a sa source dans aucune raison de mécontentement; la conduite (de M. Cacault) pendant toute la durée de ses fonctions a mérité, au contraire, mon entière approbation. »

Ce fut l'occasion pour le pape de remettre à l'ambassadeur un bref extrêmement flatteur, destiné à être placé sous les yeux du Premier Consul :

« Nous devons rendre justice à ses nombreux et grands mérites, à sa rectitude, à sa sagesse, à son désintéressement, à sa prudence, à son attachement inaltérable et sincère à votre personne... Il a su concilier avec ces qualités la plénitude de notre agrément, car il a beaucoup contribué de son côté à établir et à resserrer entre le Saint-Siège et le Gouvernement français les liens d'une vraie et d'une parfaite intelligence. Il a réuni aux qualités précieuses de ministre habile et intelligent les plus recommandables qualités du cœur; aussi part-il d'ici accompagné de l'amour et de l'estime universels. »

M. Cacault fut charmé de ce bref. Il le transmit à Talleyrand en l'accompagnant de quelques mots où à travers sa manière gaie et plaisante, perce le souci de son avenir.

« Dans ce pays de foi, dit-il, quand on a été canonisé, cela suppose toutes les perfections, et personne n'en doute. Vous n'êtes pas si dévôts à Paris et ni la lettre dont m'honora Pie VI à la fin de ma première mission à Rome, sur laquelle le pape Pie VII renchérit aujourd'hui, qui sont de véritables Brefs de canonisation, n'auraient d'effets pour moi qu'en Paradis, si le Premier Consul, qui a toujours reconnu en moi un parfait attachement à sa personne et un zèle sincère et ardent pour le bien, n'aimait à récompenser grandement un vieux serviteur de l'Etat, qui, depuis quarante ans, a toujours servi sans reproche et sans tache et qui parvient au premier grade comme un soldat de fortune de degrés en degrés. »

Lors de sa dernière audience près du pape, M. Cacault reçut de nouveaux présents; il fit une seconde fois l'éloge du cardinal Fesch et de M. de Chateaubriand, « breton éprouvé et porté d'inclination à aimer le Saint-Siège ». Le pape se contenta de sourire.

Le cardinal Consalvi lui exprima également ses regrets et lui dit : « Nous ne pourrions plus nous confier si sûrement nos affaires d'Europe, de Russie et d'Asie ». Une véritable intimité régnait entre eux. Ils ne cessèrent pas de s'écrire réciproquement.

Le jour du départ de M. Cacault était connu. Plus de trois cents Français, des Romains attachés à sa personne, des membres du corps diplomatique, les gentilshommes des cardinaux, un camérier secret du pape envoyé exprès, les pauvres du ministre (ceux à qui il faisait habituellement des aumônes), remplirent ce jour-là les appartements de l'ambassade, les escaliers, les cours. Il n'y eut jamais un départ accompagné de plus de larmes, de marques d'attendrissement et de respect. Les derniers mots de Cacault furent ceux-ci : « Adieu, Messieurs, si vous avez voulu voir un Breton pleurer, vous êtes satisfaits ».

Il partit accompagné de son secrétaire, M. Artaud, qu'il avait initié aux secrets du collectionneur. Ils se dirigèrent d'abord sur Lucques. L'ambassadeur était fatigué; il voulut y prendre les eaux. Loin d'y trouver la guérison, sa mauvaise santé s'aggrava. Une jeune artiste italienne, M^{lle} Coltellini, dessina son portrait que grava à Paris M. Fontana.

Il quitta Lucques à la fin d'août 1803. Il était à Milan le 30. Il y fut reçu par M. Melzi, vice-président de la République cisalpine, qui lui fit de nouveaux présents. Il arriva à Paris le 10 septembre. Il prit un appartement rue du *Théâtre-Français*, 15. Quelques semaines après, il fut reçu en audience par le Premier Consul. Le titre de commandeur de la Légion d'honneur lui fut accordé en récompense de ses services.

CHAPITRE IX

Caractère de François Cacault.

Comment M. Cacault avait-il conquis tant de sympathies?

Sa naissance n'était pas destinée à lui ménager l'entrée des palais romains. C'était un plébéien; il était connu comme tel à Rome où il avait séjourné dans plusieurs quartiers à l'époque de ses premiers voyages et surtout de son stage à Naples.

Il n'était guère initié aux manières de la haute société. Il en convenait lui-même. Lorsqu'il choisit M. Artaud pour secrétaire, il lui dit : « Il y a en vous des manières qui me manquent. Je suis trop vieux pour me les donner; vous adoucirez ma rudesse et moi je vous instruirai dans le fond du métier ». Très lié avec celui-ci, il l'appelait couramment : « mon fils, mon ami, ma politesse. » Il était, ajoute le même secrétaire, dépourvu de manières imposantes. Il aimait peu

la représentation. Il allait seul dans Rome à pied jusque dans les quartiers populaires du Transtevere. Il ne donnait pas alors l'impression d'un homme supérieur.

Il était petit de taille, d'une physionomie rude et très brune. Bref, il rappelait un peu le conducteur de routes que fut son père. Il avait les yeux vifs, parlait peu, observait beaucoup. Il était brusque, spontané. « Les hommes, » disait-il, me sentent, tout le monde me devine. Je suis vif, » je me contiens quelquefois, mais cela me coûte. » Un de ses biographes écrit même : « La conversation de M. Cacaault était quelquefois trop animée. On lui a reproché une sorte de brusquerie qui ne convenait pas à son rang. » François de Neufchâteau, son panégyriste au Sénat, confirme ce détail en termes voilés : « Il tenait fort à ses principes en morale comme en physique. Il parlait des arts en homme très passionné. » En un mot, il ne possédait pas ce flegme que la légende prête aux diplomates.

Par contre, cet homme demeuré fruste par certains côtés possédait de vastes connaissances dans les sciences et dans les arts. Il savait à fond l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien. Chose curieuse, les dépêches de cet homme si instruit, pleines de raison, de vues grandes, vigoureuses et nettes ne brillent pas par la correction du style et la justesse des termes. Il avait le don de voir, mais à un moindre degré celui de s'exprimer.

Il était doué d'un admirable sens psychologique. Il devinait les hommes. Il le montra bien, quand, à l'heure critique des négociations concordataires, il décida le cardinal Consalvi à se rendre lui-même à Paris pour s'entendre directement avec Bonaparte. Il le montra mieux encore dans une autre circonstance, moins célèbre, mais caractéristique de sa manière de faire. Au cours d'une de ses promenades solitaires dans Rome, il fut frappé par un misérable. Il s'abstint de dénoncer à Paris l'agression dont il avait été l'objet, chose que craignait par-dessus tout le secrétaire

d'Etat. « Mon secret m'appartient, disait-il, comme le coup que j'ai reçu. » Pendant trois semaines, observe M. Artaud, il fut le roi de Rome; il obtint du cardinal toutes les concessions qu'il voulut et en particulier la modification territoriale des diocèses français qui traînait depuis longtemps. Nul n'a mieux pénétré le caractère de Napoléon, avant même qu'il eût développé toutes les conséquences de son tempérament autoritaire. Il le servit avec dévouement, mais aussi avec une indépendance éclairée.

On sentait en lui une profonde droiture. Ses biographes l'appellent « l'intègre Cacault ». Il ne s'enrichit pas dans ses diverses missions, et cependant des sommes importantes lui passèrent entre les mains d'une manière secrète. Il lui eût été facile de prélever sur ces dépôts d'importantes réserves. Lorsqu'il quitta Rome, il avait des dettes; il fut tout heureux que Bonaparte lui conservât son traitement, afin d'acquitter les dépenses qu'il avait faites pour l'honneur de la France. Il ne se permit aucune malversation; il n'autorisa jamais aucune pillerie. Sa parole respirait la franchise. Il tenait à tous le même langage, à Rome et à Paris.

Son honnêteté reposait sur un fond de grande bonté. Il était généreux, attaché à ses amis et à ses collaborateurs. Nul ne savait mieux réparer les torts que lui faisait commettre sa brusquerie et même une certaine insouciance ou étourderie. Le jour de la proclamation du Concordat à Rome, un officier français de passage se réclama du nom de l'ambassadeur pour franchir les rangs des gardes pontificaux. « Je ne connais pas cet homme », déclara-t-il, sans avoir reconnu l'uniforme de l'officier qui fut impitoyablement repoussé dans la foule. Prévenu de son erreur par son secrétaire, il dit aussitôt : « Venez avec moi, vous allez voir comment on répare ses torts », et, suivi de tout le corps diplomatique, il alla trouver cet officier et l'invita à passer la journée à l'ambassade.

A soixante ans, il avait gardé la spontanéité du jeune homme, de quelqu'un que ne démonte aucun événement, parce qu'il a fait sa destinée lui-même au travers de multiples aventures, grâce à son seul mérite. Telle est la raison de la liberté avec laquelle il parlait à Bonaparte et à Talleyrand. Au moment même où il exposait sa carrière en envoyant à Paris le cardinal Consalvi négocier le Concordat, il alla visiter Venise en compagnie de M^{me} Murat qui se faisait passer pour sa fille. L'incognito fut vite percé par la police autrichienne. On négociait alors la paix d'Amiens. Les ministres impériaux crurent à un cas d'espionnage. Ils demandèrent à Paris la raison de la présence à Venise de l'ambassadeur français à Rome. Bonaparte répondit qu'il était à Florence et non pas à Venise. Il fallut reconnaître l'exactitude des renseignements de la police autrichienne. L'affaire s'arrangea, mais fit du bruit dans le monde diplomatique à Rome et à Paris : il ne s'agissait pas d'espionnage, c'était seulement un voyage d'agrément, de curiosité artistique et nullement militaire. Deux traits caractérisent sa correspondance diplomatique : le sentiment de la grandeur de la France, le respect du pape et des convictions religieuses.

Il n'avait pas moins de souci que Bonaparte de l'honneur et des prérogatives de la France. Il entend, lui aussi, ne laisser tomber en désuétude aucun de ses droits. Tout fils de paveur qu'il soit, il a à cœur de continuer le rôle du cardinal de Bernis, dont l'hôtel fut à Rome pendant trente ans l'auberge de l'Europe ⁽¹⁾. Il faisait lire à son secrétaire

(1) Parmi les Français de marque qu'il y reçut, citons Murat et sa femme; la princesse Pauline Bonaparte dont il ménagea le mariage avec le prince Borghèse; citons encore Vivant-Denon, fils du directeur des Beaux-Arts sous Napoléon I^{er}. Citons enfin M. Creuzé de Lesser, membre du Corps législatif et futur académicien. Dans son *Voyage en Italie*, p. 70, celui-ci a fait un vif éloge de M. Cacaault : « On peut recevoir très bien, dit-il, et recevoir beaucoup moins bien que lui. On ne rencontre pas deux fois en sa vie une bienveillance aussi franche, une bonté aussi une, des attentions moins gênantes. Ce ministre semble persuadé qu'une de ses fonctions en Italie est de rendre ce pays agréable aux Français qui le traversent et en cela, comme en tout, il va au delà de ce qu'on pourrait attendre. »

les admirables dépêches de son prédécesseur. Il lui en montrait la dignité et la sagesse. Pour réparer l'oubli dans lequel la Révolution avait laissé les restes de ce bon serviteur de la France, il lui éleva un cénotaphe dans l'église de Saint-Louis des Français. A son exemple, il fut le protecteur de tous les artistes et voyageurs français. Il présentait les uns au pape; il n'épargnait aucune démarche pour ouvrir aux autres les portes des musées romains.

Entre tous ses compatriotes il se distinguait surtout par son respect pour le Pape. Il aima Pie VII et il en fut aimé. Ce dernier disait : « Nous aimons M. Cacault comme nous avons aimé notre mère ». On le savait incapable de tromper. De son côté, il écrivait lui-même à Talleyrand peu sensible à un tel genre d'argument : « On ne peut approcher du pape sans l'aimer ».

Cet homme, qui n'ignorait rien des sarcasmes de Voltaire et des philosophes que dans sa jeunesse il avait fréquentés, avait le respect de la religion et des susceptibilités de la conscience chrétienne. Il plaidait leurs causes en termes qui détoneraient, certes, dans la bouche d'un religieux ou d'un théologien, mais admirablement propres à frapper les chrétiens superficiels et de fraîche date qui environnaient le Premier Consul.

« Je ne saurais, dit-il, saisir en quoi consistent l'hérésie des Jansénistes et les différences d'opinion qui existent entre mon ancien collègue au Corps législatif et le Saint-Père. Je ne connais que les règles qui doivent gouverner le monde. L'abbé Grégoire n'est pas le pape et c'est le pape dont l'autorité est reconnue et établie pour décider ces questions. Bonaparte a une fois marché sur Rome bien malgré lui. Il ne fera pas la guerre aux chasubles. »

Tout le monde sait que le Premier Consul n'admettait guère la contradiction : théologie et droit canon ne valaient rien quand il s'y heurtait. Voici en quels termes Cacault lui parle :

« Tous les administrateurs et les Gouvernements d'Europe qui ont lu Voltaire prétendent en savoir bien au delà de tous les théo-

logiens et veulent des règles pour l'Eglise chacun à sa mode. Personne ne s'embarrasse de rechercher si, en cédant à tout le monde, le pape tomberait ou ne tomberait pas dans l'infamie ou le mépris... Nos esprits forts et leurs élèves se trompent bien grossièrement dans leurs jugements en niant la puissance des opinions religieuses et le crédit qu'ont les prêtres au fond des cœurs et des consciences. C'est avec quoi il ne faut jouer qu'en prenant de grandes précautions. Les habitudes tranchantes et orgueilleuses sont les mêmes dans les fanatiques et les philosophes. »

Les hommes de cette trempe étaient rares dans l'entourage du Premier Consul. Lorsqu'on cherche avec qui le comparer, on ne trouve guère que Portalis, le jurisconsulte, le ministre bienveillant qu'il admirait tant.

SOURCES MANUSCRITES :

Cartons concernant le Musée de Nantes, soit à la Mairie, soit au Musée lui-même, soit aux Archives de la Loire-Inférieure.

SOURCES IMPRIMÉES :

GUIFFREY et DE MONTAIGLON. — *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France*, t. 16 et 17.

THEINER. — *Les Deux Concordats*.

ARTAUD DE MONTOR. — *Pie VII*.

CREUZÉ DE LESSER. — *Voyage en Italie*.

BOULAY DE LA MEURTHE. — *Le Concordat*.

Cardinal MATHIEU. — *Le Concordat*.

D'HAUSSONVILLE. —

Mémoires du Cardinal Consalvi.

Lettres et Documents sur Joachim Murat, t. I et t. II

David SILVAGNI. — *La Corte e la Societa Romana nei secoli XVIII et XIX*, 2 vol.

CHAPITRE X

François Cacault membre du Sénat conservateur.

M. Cacault vivait à Paris dans le repos, nullement pressé que le Premier Consul l'appelât à un poste nouveau, car il jouissait de son traitement d'ambassadeur. Il avait repris ses anciennes habitudes : il achetait sur les quais de la Seine peintures et estampes; il visitait son ami le chevalier

d'Azara qui s'était retiré à Paris après son rappel de Rome. Il le voyait vieillir et descendre peu à peu dans la tombe. Lui-même sentait ses forces décliner.

« Vous apprendrez un jour, écrivait-il au cardinal Consalvi, qu'après soixante ans, ceux qui ne sont pas nés privilégiés comme l'archevêque de Paris (il était nonagénaire), ne parviennent à un âge plus avancé qu'en payant tribut à la vieillesse qui accorde pour compensation des pensées et des sentiments sages dégagés des passions (1). »

Il surveillait en France l'exécution du Concordat; il était émerveillé du succès de son œuvre. Il en entretenait le cardinal Consalvi dans une correspondance ravissante de tact, de bon sens, de calme et de pondération.

« Le conseiller d'Etat Portalis est dans les sentiments les plus honnêtes; il a beaucoup d'esprit et de lumières; ses intentions pour la religion et ses moyens d'établir la paix et la concorde sont véritablement excellents et respectables. Ne vous laissez pas tromper à cet égard, c'est un ministre parfait... Vous pouvez assurer le Saint-Père que j'ai vérifié qu'il s'est fait depuis le Concordat plus de trois millions de legs pieux aux pauvres et aux églises. »

Fidèle à sa promesse, Bonaparte n'oubliait pas son vieux serviteur. Le 13 décembre 1803, il le nomma président du collège électoral de la Loire-Inférieure. C'était un moyen de préparer sa candidature au poste de sénateur. M. Cacault vint à cette occasion dans sa ville natale. Il y donna un certain nombre de grands dîners officiels. Les comices électoraux se réunirent place du Cirque, le 15 nivôse an XII. Il s'agissait tout d'abord de désigner deux candidats pour le Sénat conservateur. Le département de la Loire-Infé-

(1) L'amitié du chevalier d'Azara et de M. Cacault remontait à l'époque du traité de Tolentino. Depuis elle n'avait fait que grandir. Il ne serait pas surprenant que M. Cacault tint de lui les plus belles pièces de sa collection espagnole. « Ma fortune, disait M. d'Azara, consiste tout entière en meubles, en une grande collection de tableaux et de dessins de Mengs, une autre de bustes et de marbres antiques et en une bibliothèque, la plus choisie de Rome. » — « A Paris, observe son biographe, le baron J.-F. Bourgoing, il se lia avec un de nos ministres dont la société était devenue la très douce consolation de sa vieillesse... la fréquentation d'un homme qui attachait à la fois son esprit et son cœur était pour lui un besoin de tous les jours. »

rieure n'y était plus représenté. Entre ces deux candidats, le Premier Consul choisirait le titulaire. On devait ensuite désigner deux membres du Corps législatif et seize conseillers généraux, dont huit devaient être pris dans le collège électoral et huit au dehors.

Au premier tour de scrutin, M. Cacault obtint 107 voix sur 118 votants. Il fut proclamé élu. Les voix se partagèrent, quand il s'agit de désigner l'autre candidat, entre M. Le Tourneur, le préfet, et M. Daniel Kervégan; aucun d'eux n'obtint le chiffre de voix suffisant. Il fallut recourir à un nouveau tour de scrutin. Dans l'intervalle, quelqu'un rappela que M. Le Tourneur était un ancien conventionnel et même un régicide. Il n'en fallut pas davantage : M. le Préfet, qui au premier tour avait eu le plus fort chiffre de voix, fut distancé au second tour par M. Daniel Kervégan qui fut proclamé second candidat au Sénat conservateur.

Quand il s'agit de désigner les candidats au Corps législatif, les mêmes tendances se manifestèrent : MM. Gédouin, Dufeu, Goyon de l'Abbaye, Arau furent nommés; seul le dernier rappelait l'ancien état d'esprit révolutionnaire; les deux premiers étaient des amis personnels de M. Cacault. L'éloignement pour le jacobinisme fut plus marqué encore, quand il s'agit de dresser la liste des futurs membres du Conseil général.

Peu de temps après, le préfet, M. Le Tourneur, fut changé et remplacé par M. Redon de Belleville, ancien consul à Livourne, commissaire à l'armée d'Italie. A l'exemple de ses pareils, il gardait de profondes attaches avec les anciens jacobins. Interrogé par le ministre sur l'état d'esprit de ses administrés, il rappela à celui-ci l'échec électoral de son prédécesseur et les circonstances dans lesquelles il avait eu lieu.

« Je suis loin de penser, dit-il, qu'une accusation de cette nature (celle de régicide), aussi ridicule et aussi factieuse, puisse avoir dirigé les suffrages, mais elle annonce qu'il se trouve dans ce col-

lège des hommes que le malheur n'a pas corrigés, mais dont tous les souvenirs sont des ressentiments. »

Je ne puis attribuer avec certitude à M. Cacault la responsabilité de l'échec de M. Le Tourneur, mais il est impossible de ne pas remarquer la correspondance parfaite du bruit qui en fut la cause avec le soin qu'avait à Rome l'ambassadeur d'affirmer que le nouveau gouvernement n'avait rien de commun avec la Convention.

A la clôture de sa session, le Collège électoral vota une adresse au Premier Consul. Il chargea M. Cacault, auquel il pria les membres du Corps législatif de se joindre, de lui présenter le témoignage « de son respect et de sa reconnaissance pour le bien produit par l'heureuse époque du 18 brumaire, de son entier dévouement à toutes les mesures que commandent la dignité et la sûreté du peuple français provoqué par une injuste et délirante agression. » On était au lendemain de la conspiration de Cadoudal et de la déclaration de guerre de l'Angleterre.

Le choix des électeurs fut sanctionné par le Premier Consul. Le 6 germinal an XII (27 mars 1804), M. Cacault devint membre du Sénat conservateur.

La municipalité de Nantes lui adressa immédiatement ses félicitations, le priant de vouloir bien être l'avocat des intérêts de la ville et du département près du Gouvernement.

Le nouveau sénateur répondit aussitôt en affirmant son dévouement à sa ville natale. La lettre est l'œuvre d'un secrétaire : la signature seule est autographe et suffit à prouver combien la santé du sénateur était atteinte : elle est celle d'un vieillard auquel tout effort est pénible.

A partir de ce jour, il est en quelque sorte l'intermédiaire obligé entre ses compatriotes et le Gouvernement.

L'Empire se préparait à grands pas. M. Cacault eut sa part de responsabilité, sinon dans ces grands événements, du moins dans le couronnement de l'Empereur. Laisse à lui-même, il ne les eût pas provoqués, mais il crut néces-

saire d'y prêter la main, parce qu'il les crut commandés par la logique des choses. Son secrétaire, M. Artaud, pour lequel il avait obtenu la faveur de retourner à Rome, vint lui faire ses adieux dans son appartement de la rue du Théâtre-Français. Les deux amis eurent un entretien confidentiel sur les événements du jour, objet des conversations de tous : la proclamation de l'Empire, l'arrivée prochaine du pape à Paris. M. Cacaault était un improvisateur merveilleux, il parla à cœur ouvert devant son confident dont il connaissait les sentiments monarchistes.

« Tenez, voyez-vous, mon ami, *le petit tigre*, ah ! pardon ! depuis le 21 mars, ce nom-là ne se présente plus à moi avec l'acception plaisante d'autrefois... Tenez, il se dit Charlemagne : un fils né de lui et resté au pouvoir pourrait être Charlemagne, mais lui, il est Charles Martel ou Pépin le Bref (ne voyez pas ici une sottise allusion). Il n'y a pas de Charlemagne en Europe avec une Grande Bretagne si près de Paris. Mais on a tourné la tête au général !

» On m'a rappelé de peur que je ne contrariasse les vues du Gouvernement, qui, un an à l'avance, méditait ce sacre et voulait le pape à Paris... C'est une affaire très grave que ce voyage accepté ou refusé. On ne rebâtit pas les faits à son caprice : il faut les subir quand on les a accomplis... Si le Pape ne vient pas, il sera violemment reconduit au point d'où il est parti après avoir payé plus que le prix convenu, souvenez-vous en. Et ce point d'où il est parti : c'est Murat à Florence et ses trente mille hommes, Acton ennemi, l'Espagne amère, l'Autriche avec des ongles de serre à peine rentrés, un Concordat qui ne sera plus qu'un frêle papier, les généraux et les ministres mal disposés et moqueurs... Si j'avais été à Rome, mais on m'en a retiré et comment ! j'aurais pu arranger cela pour avril et mai ; voyez-vous, il y avait les convenances, la moitié du chemin qui arrange tant de choses !... Il faut que le Pape vienne après avoir fait ses réserves... La visite faite, Napoléon sera forcé de la rendre. On ne rend pas visite pour blesser et insulter !

» Comme on m'a gâté mon général et mon Premier Consul ! Il ne m'écoute plus tant. Il m'a fait sénateur... et muet. C'est égal, le Pape doit venir. Je mourrai avant l'Empereur, car je mourrai bientôt ; ensuite, il se perdra peut-être, mais une grande partie de ce qu'il aura fait sera fait et pourra rester... Si le Pape vient à Paris et sait détacher patiemment cette écorce de frivolité française qui nous fait tant de tort, il trouvera sous ces filaments légers le fond de gravité qui est aussi en nous. Rome et la France ne se repentiront pas un jour de s'être mieux connues. Rome a quelque

chose à apprendre ici et la France a quelques pédanteries à sacrifier au bon droit de Rome. »

Après ces paroles où tout paraît authentique, à part quelques traits visiblement inspirés par les événements subséquents, M. Cacault ajouta ces mots qui caractérisent sa manière et toute son existence :

« Vous allez partir ; de la prudence, outre cela, du courage ! Avec de la prudence, rien que de cela et de continuels calculs, on traîne et on est méprisé. Avec du courage, on voit venir son jour. Tout homme sans exception a sa valeur relative : il faut que chacun se sente. »

Une chose est certaine : M. Cacault travailla au ralliement du pays nantais à l'Empire. Il présenta à l'Empereur nouvellement proclamé une délégation de la municipalité dans le sein de laquelle se trouvaient MM. Deurbroucq, Cassin, Crucy, Benoist, Gourlay et Bertrand-Geslin. Ce dernier représentait le maire, M. Deloynes, trop âgé pour entreprendre le voyage. L'Empereur faisant confusion l'appela M. le Maire. M. Cacault ne le laissa pas continuer et présenta M. Bertrand comme adjoint dans les termes les plus flatteurs.

« C'est bien, reprit Napoléon, une autre fois je ne me tromperai pas ; j'espère que nous ferons plus ample connaissance. »

Trois mois après, M. Bertrand-Geslin était nommé maire de Nantes et M. Cacault lui écrivait pour le féliciter. Ils avaient les mêmes aspirations : apaiser les discordes civiles : l'un avait préparé le traité de la Jaunaie, l'autre signé celui du Concordat.

Le sénateur était plus consulté qu'il n'aimait à le dire : Napoléon eut recours à ses lumières dans les négociations qui précédèrent le couronnement. M. Cacault écrivit lui-même à titre privé au cardinal Consalvi pour l'engager à venir en personne à Paris en compagnie du pape. Il mettait son appartement privé à sa disposition. Sa lettre si digne, si grave et si simple, fit tant d'impression à Rome que le pape,

indécis jusqu'alors, n'hésita plus. On le savait incapable de donner un mauvais conseil. On le crut, lorsqu'il écrivait :

« Le Concordat signé à Paris, le voyage du Saint-Père en France seront les deux époques les plus mémorables de l'histoire de l'Eglise. L'union et l'amitié de Pie VII avec l'empereur Napoléon retentiront dans la postérité : elles plaisent assurément au ciel. »

M. Cacault n'était pas prophète, l'avenir devait le montrer. La venue de Pie VII à Paris était à coup sûr un grand événement; il ne devait pas être un gage de concorde future. Mais à Rome on ne le prévoyait pas davantage. On crut donc l'honnête diplomate sur parole. Toutefois, le cardinal Consalvi ne se rendit pas à son invitation personnelle.

Le jour du couronnement arrivé, le sénateur ouvrit sa maison toute grande à la députation nantaise et au préfet, fiers d'y assister. Lorsque le pape entra sous le dais porté par les chanoines dans la cathédrale de Paris, ses yeux cherchèrent M. Cacault et le trouvèrent. Son fauteuil avait été placé à droite en avant du trône de l'Empereur.

Il ne figure cependant pas dans le tableau du *Couronnement de Napoléon*, par L. David, chose qui lui eût fait tant de plaisir. Il était mort quand l'artiste en traça l'agencement. Il n'y avait pas place pour lui. Les morts comme les absents ont toujours tort.

CHAPITRE XI

MM. Pierre et François Cacault à Clisson. — Leur maison et leur Musée de la Madeleine.

Revenons à Pierre Cacault, l'artiste joyeux et bon enfant, il n'avait plus quitté le pays natal, partageant son temps entre Nantes et Clisson. Le séjour de la place Viarme ne lui plaisait qu'à demi, il aimait par-dessus tout ses aises et sa liberté; la nécessité de concourir à l'ornementation

des fêtes théophilanthropiques ne le charmait pas outre mesure. Depuis qu'il s'était installé dans l'ancien presbytère de la Madeleine de Clisson, il s'était fait jardinier, et surtout conseiller des paysans, des ouvriers, des commerçants, tous occupés à reconstruire leurs maisons. Il aimait la campagne à la façon d'I. orace, parce qu'il y vivait à son gré au milieu de ses châssis, de ses fleurs et de sa basse-cour. Pourtant il avait conservé la nostalgie de Rome. A Clisson, il retrouvait les agréments des campagnes de la Sabine, le grand air, la belle lumière, les vastes horizons, les eaux courantes, les collines rocheuses, les vallées où se marient les tiges des peupliers aux parasols des pins, les ruines qui font partout le charme des campagnes de l'Ombrie. S'il n'eût tenu qu'à lui, toutes les maisons eussent été reconstruites à l'italienne. Il se fit l'apôtre de l'arc romain : il y gagna près des maçons du pays le surnom de *Père plein cintre*.

Les ruines étaient partout à Clisson, témoins éloquents de la vie religieuse et sociale de la vieille France, témoins aussi des horreurs qu'entraînent les dissensions intestines. Partout où il portait les yeux, il les apercevait. A sa gauche, c'était le château des sires de Clisson, dont la masse lui rappelait le cirque du Colisée. Il n'en restait que les murs enfumés; il croyait en reconnaître la silhouette dans un tableau de *Diogène à la fontaine* que Le Poussin, le maître de la peinture française, avait tracé à Rome même. Tout proche, c'était l'humble église éventrée de Saint-Gilles. A sa droite, vers le Poitou, il contemplait les cintres romans de la Madeleine, souvenir des Templiers et du siècle des Croisades : le Pin-Sauvage dressait au vent les hautes toitures de son pavillon désert. En face, sur le bord de la Sèvre, il apercevait, appuyés au château de Clisson, les restes lamentables de la collégiale de Notre-Dame, érigée par Marguerite de Clisson en exécution du testament paternel; sur la rive opposée, le couvent des Cordeliers,

ces fils de saint François dont les peintres italiens ont placé si souvent la bure au sein de leurs paysages; dans l'encoignure de la Sèvre et de la Moine, les restes de l'hôpital de Saint-Antoine de Viennois où quelques religieuses échappées à la tourmente abritaient de pauvres paysans qui achevaient lentement de mourir. A l'horizon, sur la ligne de la campagne boisée, vers l'Anjou, il apercevait la tour carrée de la Trinité. Dans ce paysage de verdure et de rochers, la Sèvre et la Moine épandaient leurs eaux de cascades en cascades, de moulins en moulins. Insensiblement ces ruines prenaient le caractère poétique que le temps leur donne en les parant de lierres et de fleurs.

Pierre Cacaault les avait comprises : il s'était épris du moyen âge. Il avait acheté pour la galerie fraternelle une ancienne toile d'Olivier de Clisson conservée dans la galerie du cardinal de Richelieu, ainsi que les images de Suger et du maréchal Boucicaut.

Le pays se repeuplait peu à peu : les habitants revenaient, les uns de Nantes où ils s'étaient réfugiés, les autres des bois où ils s'étaient cachés. Quelques fabriques s'édifiaient sur les bords de la Sèvre, les tisserands remontaient leurs métiers dans leurs caves; des familles nobles, des émigrés rentrés s'efforçaient de recouvrer leurs terres, cultivaient leurs vignes à l'aide de colons, rachetaient quelques fauteuils, redressaient un pan de mur. Ils regardaient avec dédain les acquéreurs de leurs biens; en revanche, ceux-ci les accusaient de n'avoir rien oublié ni rien appris.

Pierre Cacaault ne partageait point ces haines; toutefois, il n'avait jamais eu, comme son frère, d'intimes relations avec les cardinaux romains, il prisait une autre nuance de la couleur rouge. Des Nantais mêlés aux événements politiques venaient le voir : Antoine Peccot, le directeur de la Monnaie, auteur de petits vers fort prosaïques et très matérialistes, qui a mis en poésies de pancarte les beautés pittoresques de Clisson; Fournier, ex-moine défroqué,

bouffon débraillé, un peu fou, amateur éclairé de tableaux qu'il collectionnait malgré la médiocrité de ses ressources; ami du passé qu'il dénigrait, il a retracé, en inscriptions lapidaires qu'il inventait ou truquait, l'histoire de Nantes; Huet de Coëtlisan, secrétaire de la préfecture, auteur de la *Statistique de la Loire-Inférieure*, homme de valeur, mais d'une incroyable légèreté.

Dans un autre plan, étranger au monde de la politique, Pierre Cacault comptait d'intimes amis, un ancien camarade de Rome, l'architecte Mathurin Crucy; Jean-François Sablet, le peintre suisse, revenu lui aussi d'Italie; Athénas, le chimiste. A Clisson, il s'était lié avec quelques patriotes modérés : M. Gautret lui servait de régisseur et débrouillait ses affaires auxquelles il s'entendait mal. M. Delaville, curé de Notre-Dame, entretenait avec lui d'excellentes relations. Ils avaient l'un et l'autre sur certains points des vues communes. Un ancien chef vendéen, M. Meschinaud, était maire de Clisson.

Pour achever de connaître notre héros, entrons dans sa demeure. Le domaine de la Madeleine avait pris sous sa direction un cachet particulier, ferme bourgeoise et musée tout à la fois.

Sous le premier aspect, la maison ressemblait à quantité d'autres demeures de la campagne. On y voyait chevaux, vaches, porcs, volailles, dindons, pintades, toutes sortes d'animaux qu'eût aimés le fabuliste, une écurie, un pressoir, un four, une boulangerie. Dans le vestibule, le maître qui aimait la chasse plaçait son fusil à deux coups, son parapluie de taffetas servant de canne, près d'énormes balances à plateaux de bois destinées à peser les redevances de ses fermiers de fraîche date.

Mais entrons dans les ~~appartements~~. ~~Le salon ne comptait pas moins~~ de quarante chaises; il n'offrait qu'un fauteuil de jonc. On y voyait une table de marbre supportant une cas-

solette d'albâtre; une colonne surmontée du groupe d'*Ariane et de Bacchus*, de Maximilien Laboureur. En face de la cheminée était un important buffet à quatre portes rempli de vaisselle en faïence blanche, plats ronds, ovales, octogones, beurriers, assiettes à bords bleus, souvenirs authentiques de la faïencerie paternelle : on ne trouvait pas dans la maison la moindre pièce de porcelaine. Ça et là étaient disposées quelques toiles, œuvres du propriétaire : l'*Allégorie de l'origine de la peinture*, une jeune fille crayonnant avec un charbon l'ombre et le profil de son fiancé; une *Mère Napolitaine adressant des reproches à sa fille*; *Hercule entre le vice et la vertu*; *Vénus et l'amour*; le Marchand d'esclaves, autrement dit un *Eunuque présentant une Circassienne au grand Seigneur*. On le voit sans peine, l'auteur de *la Mort de Caton* n'avait rien d'un stoïcien; ses grands airs romains étaient pure façade. A côté, il avait placé le *Godefroy de Bouillon appuyé sur sa lance* que Canova avait offert à son frère le sénateur en témoignage de reconnaissance et d'amitié; la *Séance du 18 Brumaire, Lucien proclamant à Saint-Cloud l'institution du Consulat*, œuvre de Jacob Sablet, hommage à l'opinion du jour. Au milieu de toutes ces œuvres, un pastel de femme inconnue; ce n'était pas celui de M^{me} Cacault. Il fut estimé et vendu cinquante-quatre francs.

Dans une chambre du premier étage où M^{me} Cacault, née Barbe Valadon, serrait dans une commode d'acajou ses toilettes les plus élégantes, ses châles de mousseline, ses écharpes, ses bas de soie, ses coiffes de batiste, ses robes et douillettes de Florence, ses robes de soie noire dites « en cas de Saint-Cyr », nouvelle exposition des souvenirs de famille et des œuvres du maître : le portrait en pied du sénateur Cacault par M. Sablet qui est actuellement au Musée de Nantes, un autre portrait par le même de M. et de M^{me} Pierre Cacault; M. Cacault père, peint par son fils; un

petit *portrait de femme*, de Giraudet. A ces souvenirs intimes, l'artiste avait ajouté pêle-mêle ses propres œuvres et quelques cadeaux d'amis. *L'amour suppliant aux pieds d'une jeune fille*, une *Etude de femme demi-figure* sont de lui; le *Portrait de Pie VII*, les *Ruines du Colisée* rappelaient le long séjour à Rome des deux frères; le *Soleil couchant*, de Denis, *Lantara dans son atelier* étaient des souvenirs de camarades d'atelier.

Au rez-de-chaussée, exposé au soleil levant, Pierre Cacault avait installé son atelier; il n'y travaillait que rarement. Il y avait rangé ses œuvres personnelles, la bibliothèque de son frère, un lit de repos. Au premier abord le visiteur apercevait la toile qu'il avait exposée au salon de l'an VII : le *Soldat du régiment de Châteaueux* sauvé par sa maîtresse et reconnu par son père; elle était en fort mauvais état; une *Etude d'après l'Apollino*; le *Portrait d'un peintre* qui pourrait bien être celui de l'auteur même; une *Femme vêtue de noir*, qui, suivant toute vraisemblance, n'est autre que M^{me} Cacault mère; enfin le portrait de M. Cacault père. Le châtelain de la Madeleine avait le culte de son père.

La bibliothèque du sénateur, remplie d'ouvrages d'histoire, de droit, de littérature, de mémoires, garnissait quatre placards de chaque côté de la cheminée et de la porte qui communiquait avec le musée.

La grande originalité de la Madeleine était son musée, unique peut-être en France à cette époque. Pierre l'avait placé à côté de sa maison; on passait de l'une à l'autre par son atelier. Il s'élevait face à l'orient, vers la vallée de la Sèvre, entre le presbytère de la Madeleine et l'église de ce nom. Commencée en 1798, la construction fut achevée en 1804, comme en fait foi un petit cartouche de marbre blanc où se lit cette dernière date au-dessus des deux lettres C^e T^v encadrées de deux palmes.

C'était un bâtiment carré. Le rez-de-chaussée, composé d'une galerie et de plusieurs salles, était consacré à la sculpture. Le premier étage était réservé à la peinture; il comprenait deux galeries parallèles et neuf salons. De vastes fenêtres situées sous les combles y laissaient entrer la lumière. En dépit des descriptions enthousiastes des contemporains et de Richer en particulier, le monument ne rappelait en rien le Musée du Vatican ou le Musée Pio-Clementino que les deux frères Cacault avaient vu grandir et se peupler de statues arrachées au sol de Rome. Les murailles étaient en vulgaire moëllon, aucune pierre de taille, pas même le tuffeau, ne dessinait l'encadrement des fenêtres : elles étaient faites d'humbles briques. M. Huet a dit pompeusement, mais avec vérité :

« Quand on parcourt ces galeries décorées sans faste, quand on voit ces chefs-d'œuvre de toutes les écoles distribués sans luxe inutile sous les toits qui n'insultent point aux chaumières, on admire l'homme de goût qui a, pour ainsi dire, mis en opposition les prodiges de l'art et les merveilles de la nature. »

La bibliothèque du sénateur débordait jusque dans le premier salon de peinture où furent ensuite déposés ses papiers soigneusement inventoriés après sa mort, registres et copie-lettres, correspondance de Talleyrand, de Berthier, de Bonaparte. Ils étaient encore à Clisson au mois mars 1810. Que sont-ils devenus depuis lors ?

Deux grands poêles en faïence et sept autres en fonte assainissaient les diverses salles du musée.

Peu à peu Pierre Cacault avait mis de l'ordre dans l'énorme collection fraternelle. Au début, il s'était borné à ranger dans un salon les natures mortes, dans un autre les paysages; là il avait entassé ce qu'il appelait « les croûtes ». Un moment il avait rassemblé ses propres œuvres dans le quatrième salon autour du *Joueur de vielle*, puis il

les en avait retirées, comme nous l'avons vu. Il avait établi un meilleur ordre : du côté de la campagne, on voyait le salon de Paul Veronése, celui de Sasso Ferrato, celui du Guide, celui de Tournière.

Au printemps de 1805, le sénateur Cacault vint habiter sa maison de la Madeleine, bien décidé à y passer le reste de ses jours. Depuis longtemps sa santé était chancelante; il était sujet à des sortes d'évanouissements. Il se fit accompagner dans ce voyage par un ami de son frère, M. Frédéric Lemot, sculpteur d'avenir, futur baron, et futur auteur de la statue d'Henri IV, à Paris, qui, sous ses yeux, décorait le vestibule du Sénat. Quand Pierre Cacault reçut son frère sous le modeste toit qu'il lui avait préparé, il dut lui redire l'avertissement qu'Horace adressait à Mécène : « Cesse de troubler ton repos par le souci des affaires publiques. Puisque tu as le bonheur d'être un simple particulier comme nous, ne t'occupe pas trop des dangers qui peuvent menacer l'Empire. » Avertissement superflu, M. Cacault ne songeait plus à aucune ambassade. Il venait demander à Clisson le repos, le grand air, les loisirs nécessaires pour mettre dans un ordre convenable les tableaux qu'il avait recueillis au cours de sa carrière et il répétait le vœu d'Horace à Tibur :

Sit meæ sedes utinam senectæ!
Sit modus lasso maris et viarum
Militiæque !

CHAPITRE XII

Les idées artistiques des frères Cacaault.

« M. Cacaault parlait des arts, remarque François de Neufchâteau, en homme très passionné. Il en jugeait en homme instruit ». M. Artaud, son secrétaire, rapporte que les idées de l'ambassadeur « émerveillaient les artistes eux-mêmes et Canova tout le premier ». « Ses dépêches, dit-il ailleurs, étaient remplies de jugements sur les tableaux et les statues ».

Il importe de savoir à quels principes il obéissait, quel but il se proposait, lorsqu'il constitua sa collection.

Ses principes n'avaient rien de personnel. Il les avait empruntés, il ne les avait pas découverts. Il nous révèle ses idées en art, lorsqu'il écrit au ministre Talleyrand que les seuls artistes qui comptent vraiment à son époque sont l'allemand Mengs en peinture et le vénitien Canova en sculpture. Il s'était mis à l'école de l'allemand Winckelmann. Il avait vécu en Allemagne, il avait fréquenté Lessing. Le premier peut-être parmi les critiques d'art français, il avait embrassé les idées nouvelles qui avaient cours dans les Universités germaniques. Son frère les avait également adoptées. Chargé en 1799 de guider, en compagnie de M. Coste, les choix du jury appelé à juger la valeur des dessins des élèves de l'Ecole supérieure de Nantes, il accorda au premier, comme prix, *l'Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de Winckelmann.

L'ambassadeur de 1802 trouvait que les artistes français du XVII^e siècle et surtout du XVIII^e n'avaient aucune idée d'un vrai travail fait suivant les règles de l'Art. A la vérité, il n'y avait qu'un seul art : celui qu'avaient pratiqué les Grecs

et, après eux, les Romains, leurs continuateurs. Ils avaient atteint la perfection. Il n'y avait qu'un remède à la dépravation présente du goût, l'étude et l'imitation de l'antiquité dans ses procédés, dans ses costumes, dans ses meubles mêmes. Les découvertes faites à Pompéi, à Herculaneum, avaient ranimé la fièvre de la Renaissance pour les anciens. Interprétés par Winckelmann, ils n'avaient jamais paru si beaux, si proches de la perfection idéale.

C'est chose bien arrêtée dans l'esprit de M. Cacault : il est impossible en sculpture de faire rien qui vaille, pas même la statue d'un contemporain, si on ne l'exécute suivant les procédés des anciens, si on ne l'habille à la grecque ou à la romaine. Il ne lui répugnait nullement de voir représenter Bonaparte dans la nudité idéale des sujets mythologiques. C'est ainsi que Canova exécuta à Paris la première statue du Premier Consul et qu'il donna à Pauline Bonaparte la pose et les traits de « Vénus victorieuse ». Quand M. Cacault envoya à Nantes, à Tours, à Paris, les bustes du Premier Consul exécutés par Maximilien Laboureur, il a soin d'écrire :

« Ils sont tous ajustés dans le style et le costume des Grecs et des Romains. Tout ce qu'on voudrait faire en marbre dans un autre style et dans un autre costume serait toujours ridicule. »

La seule pensée qu'à Gênes on puisse habiller le Premier Consul d'un costume moderne lui donne des hauts de cœur :

« Voilà, dit-il, un monument qui, tel bien fait qu'il puisse être, fournira un article aux Annales du mauvais goût extrêmement enrichies par les Ultramontains et même par les Italiens depuis la fin du XVI^e siècle. »

« Imaginez, déclare-t-il ailleurs, qu'on voit dans la grande salle du Palais Ducal de Gênes une dame en habit de cour avec un manchon ! Si on va nous *bousiller* ainsi à Gênes l'image du Premier Consul cela ne fera honneur à personne et cela ne plaira pas à tous ceux qui ont un peu de goût. »

Lorsqu'on parcourt la liste des statues de sa galerie, marbres, plâtres et moulages, on reconnaît en lui, sans la moindre hésitation, le disciple de Winckelmann, l'ami de Canova, le zélateur de Quatremère de Quincy.

En peinture, il était plus éclectique. Il tolérait la représentation des sujets et même des costumes modernes, mais ses préférences allaient aux sujets de la mythologie et de l'histoire ancienne. Si Raphaël Mengs, dont son ami le chevalier d'Azara avait écrit l'histoire, était à ses yeux le seul vrai peintre moderne, Louis David était certainement en France le meilleur représentant de ses idées artistiques. Il estimait le dessin ferme et appliqué de ses tableaux, l'anatomie rigoureuse de ses personnages, l'exactitude archéologique de ses ornements accessoires. En fils du XVIII^e siècle, il ne condamnait pas les grâces de Watteau, de Lancret, de Boucher, de Greuze, il conservait quelques-unes de leurs toiles, mais, à la réflexion, il trouvait que, faites à la hâte, elles manquaient d'étude; œuvres de talents faciles, elles n'offraient pas le cachet de l'antique simplicité. Volontiers il eût répété à leur sujet ce que Diderot reprochait à Boucher et à ses imitateurs : « J'ose dire qu'ils sont sans goût. Une seule preuve suffira, c'est que, dans la multitude d'hommes et de femmes qu'ils ont peints, je défie qu'on en trouve quatre d'un caractère propre au bas-relief, encore moins à la statue ».

De leur séjour en Italie, MM. Cacaault et Lemot, leur ami, avaient rapporté plus d'images grecques et romaines que de souvenirs chrétiens. Elles les dominaient comme une obsession, ainsi que tous les artistes leurs contemporains. Quand L. David organisa au Champ de Mars la célèbre fête de l'Être suprême, il disposa çà et là, sur les flancs de la montagne où eut lieu l'apothéose de Robespierre, des colonnes, des tombeaux étrusques, des bornes milliaires, des temples grecs. Imbu des mêmes idées artistiques, M. Lemot n'imagine pas d'autres décors sur les bords de

la Sèvre. On voit dans la Garenne, la chaumière et le Temple de Vesta, la colonne et le buste d'Henri IV portant la toge impériale, les statues de Faustine, d'Esculape, d'un sénateur romain, des tombeaux, de fausses bornes romaines et pour couronner le tout, à l'emplacement de l'église de Saint-Gilles, sur le plus haut rocher, le *Temple de l'Amitié*. A ses yeux, il eût manqué quelque chose aux charmes d'une nature aussi harmonieusement pittoresque que Clisson, si on n'y eût trouvé les images et les souvenirs de l'antiquité classique.

CHAPITRE XIII

M. Cacault collectionneur.

M. Cacault fut un collectionneur passionné de tableaux et d'objets d'art. Sa réputation est sur ce point solidement établie.

Cependant on rencontre çà et là dans sa correspondance de singulières réflexions sur les manies de ses rivaux.

« L'honneur des Français, écrivait-il à Talleyrand, n'est pas d'accumuler des objets d'art, mais d'en produire de semblables. Il ne s'agit pas de satisfaire la fantaisie des custodes, des gardiens de musées, il faut acquérir le premier rang dans les arts. La fureur d'amasser est toujours insatiable et peu productive. »

Se condamnait-il donc inconsciemment ? Nullement. Il entendait être utile. Dès 1797, il méditait la création d'une école des beaux-arts en pays nantais : dans sa pensée, les objets qu'il amassait serviraient de guides aux élèves qui la fréquenteraient. Il entrevoyait la formation d'une école nantaise de peinture ; il saluait en cette grande ville l'apparition de quelques Rubens ; c'était le terme même qu'il employait pour synthétiser l'objet de ses espérances.

Notons tout d'abord qu'il vécut à une époque éminemment propice pour la formation de sa collection.

L'Italie, tout comme la France, traversa à la fin du XVIII^e siècle des années fort troublées. Nombre d'églises, de couvents furent pillés; un plus grand nombre de fortunes privées subirent des atteintes. Pour subvenir aux contributions de guerre, il fallut vendre beaucoup d'objets d'art; d'autres furent offerts aux officiers chargés des réquisitions en échange de quelques services; nombre de foyers furent dévalisés. Quand fut créée la République cisalpine, les couvents de la Lombardie furent sécularisés, leurs meubles vendus à l'encan. A Rome, ce fut pis encore, quand, après le meurtre de Duphot et l'envahissement de la ville par Berthier, la République romaine fut proclamée. Les patriotes n'eurent rien de plus pressé que de dépouiller les confréries et les couvents. Ce fut le beau temps des brocanteurs. L'un deux, le romain Corazello, au dire de M. Artaud, ne possédait pas moins de vingt mille tableaux de tout genre dans son grenier de la place Navone ⁽¹⁾.

Rentré à Rome en qualité d'ambassadeur, muni de larges appointements, M. Cacault se mit à l'œuvre pour enrichir sa collection. Il y consacrait ses soins depuis vingt ans déjà. Les cardinaux qui savaient ses goûts le favorisaient dans ses acquisitions. Il était lui-même, du reste, connaisseur. Il aimait, par ailleurs, à s'aider des conseils de Wicar. Ce Flamand, le grand bienfaiteur du musée de Lille, était le meilleur expert de l'Italie. Le Directoire l'avait chargé de guider les choix des commissaires dans l'exécution du traité de Tolentino. Il n'est pas un objet d'art des musées du Vatican, de Bologne, de Milan et même de Florence qui ne lui soit passé par les mains. Sur son avis, M. Cacault acheta une Vierge de Rodolphe Ghirlandajo de Florence peinte sur bois, qui lui fut volée en 1803 par les Anglais. Il avait la réputation de ne pas gâter les prix. La vérité est qu'il ne paya que 40 piastres, à peu près 214 francs, le

(1) C'est de ce grenier que sont sorties en majeure partie les collections de M. Cacault, du cardinal Fesch et du fameux banquier Torlonia.

Ghirlandajo en question. Dans la collection de cent quarante tableaux qui lui fut ravie par les Anglais, la plupart des pièces coûtaient une somme insignifiante. « Je balance à dire la vérité, raconte son secrétaire qui fut témoin de ses achats : il n'y avait pas un seul tableau dont le prix montât à sept francs, et il y en avait beaucoup du prix de trois « pauls » romains, soit un franc soixante-cinq centimes ».

M. Cacaault n'était pas seul à acheter des objets d'art, quoi qu'en ait dit M. Artaud. Nombre d'étrangers, parmi lesquels un évêque anglican du nom d'Harvey, tentaient de se créer une collection. Les Français maîtres de l'Italie n'étaient pas les moins avides. A leur sujet, M. Cacaault écrit à Talleyrand :

« Les curieux riches qui ont pris le goût des tableaux, des antiques exigent qu'on leur livre sans difficulté tout ce qu'ils achètent malgré les lois du pays qui restreignent la spéculation sur ces objets et malgré la loi sur les substitutions qui est en vigueur dans cet Etat. Je vous assure que les tracasseries qui naissent de ces sortes de prétentions m'ont donné le travail le plus pénible qu'il y ait eu à soutenir dans ce ministère. »

Evidemment, les obstacles s'aplanissaient facilement quand l'ambassadeur de France était lui-même en cause.

Il apportait une véritable passion dans ces sortes d'achats. A l'ardeur du collectionneur s'ajoutait la volonté de meubler l'école future de Clisson d'une ample moisson de modèles propres à former le goût des élèves qu'il y entrevoyait. Pour ce motif, il recherchait à la fois le nombre et la qualité. On pourrait faire l'histoire entière de la peinture depuis les primitifs jusqu'à Napoléon à l'aide de sa seule collection : les écoles italiennes, aussi bien que française, espagnole, flamande, hollandaise y sont représentées. D'immenses recueils de gravures, classées par école, complétaient ce champ d'étude. Ni lui, ni son frère, élève cependant de M. Vien, n'ont dédaigné les maîtres du XVIII^e siècle ⁽¹⁾.

(1) Les gravures rassemblées par le sénateur, au nombre de plus de 10.000, ont été rangées par son frère Pierre dans d'énormes volumes in-folio et collées

Au-dessus du nombre, M. Cacault plaçait la qualité. Sa collection montre qu'il savait découvrir les perles précieuses, les pièces rares devant lesquelles s'inclinent les hommes de métier et les gens de goût, qui prennent place dans la mémoire des visiteurs, parce qu'elles s'imposent par le rayonnement qui s'en échappe. Il y a plus de mérite à choisir de beaux tableaux qu'à posséder les perles les plus belles ou même les autographes les plus rares du monde. Les grands peintres ont sur les poètes un immense avantage. Ils sont illustres et ils rendent célèbres ceux qui possèdent leurs œuvres. Le plus beau sonnet ne perd rien de sa valeur à être imprimé. Il est impossible de copier intégralement le tableau d'un maître. Voilà pourquoi la possession de certains chefs-d'œuvre offre tant de charme.

M. Cacault eut dans sa vie ce rare bonheur. Il fit entrer dans sa collection quelques toiles qui ne dépareraient pas le Salon Carré du Louvre : *Le Christ couronné d'épines et portant sa Croix*, d'André Solario; des œuvres fort anciennes sorties des ateliers même de Léonard de Vinci et de Paul Véronèse; des œuvres authentiques du Guide et du Corrège.

Chose curieuse, les plus belles perles de sa galerie n'appartiennent pas à l'École italienne, mais à l'École espagnole : *Jésus disputant avec les Docteurs* qu'on attribue à Ribeira; *le Joueur de Vielle* où l'on a voulu voir tantôt un Murillo, tantôt un Velasquez, tantôt un Zurbaran. Aux yeux de tous, ces pièces ont paru dignes des plus grands noms de la peinture.

Peu d'amateurs français ont pu comme lui offrir à l'admiration de leurs visiteurs des Philippe de Champagne, des Le Nain, des Lesueur, des Rigaud, des Tournières; des Watteau, des Lancret parfaitement authentiques et qui,

par lui sur un papier blanc fabriqué tout exprès à l'usine de M. Pierre Dagnêt, papetier à Clisson.

comme le portrait de *La Camargo*, font pâmer d'aise les admirateurs de l'art du XVIII^e siècle.

Autour de ces perles précieuses, quantité d'autres tableaux de moindre importance sans doute, mais dont il serait intéressant de connaître la provenance; des copies de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Paul Véronèse; des œuvres secondaires, mais authentiques des maîtres italiens du XVII^e siècle. Beaucoup de ces toiles avaient leur histoire; à beaucoup s'attachaient quelques anecdotes piquantes, quelques traits de mœurs, comme savent en raconter ceux qui ont beaucoup vu et beaucoup retenu ⁽¹⁾.

Qui connaîtra jamais le nombre de ces toiles secondaires? Plus de quinze cents, si l'on en croit le préfet de Nantes, Redon de Belleville; 1.070 d'après Pierre Cacaault; 1.155 d'après l'inventaire de la Commission municipale de 1808. Depuis lors, la collection a subi de multiples prélèvements. Malgré ces lamentables amputations, elle forme le fond principal du musée de Nantes. On peut dire que sans elle, les écoles italienne, espagnole, flamande, hollandaise et même française antérieures à la Révolution y seraient inexistantes.

Elle serait plus riche encore, si en 1803 une mésaventure fâcheuse n'était survenue à M. Cacaault. Il était sur le point de quitter Rome. La guerre venait de reprendre entre la France et l'Angleterre. Il embarqua à Civita-Vecchia un lot de cent quarante tableaux, parmi lesquels le Ghirlandajo dont nous avons parlé, sur un brick danois à destination de la France. Trahi, celui-ci fut arraisonné par une frégate anglaise et conduit à Barcelone. On crut que ces

(1) Détail qui mérite d'être retenu : M. Cacaault était, nous l'avons dit, éclectique en peinture, chose rare à cette époque où le fanatisme davidien dominait tous les esprits. M. Cacaault goûta et comprit les primitifs italiens. Il avait rassemblé vingt-six toiles de choix en ce genre qui sont aujourd'hui au musée de Nantes et qui le placent au premier rang des musées de France sous ce rapport. Il communiqua ce goût pour les primitifs à son secrétaire Artaud de Montor. Celui-ci ne se contenta pas de rassembler ces pièces rares, il les fit graver à Paris.

toiles étaient autant de cadeaux envoyés par le pape au Premier Consul. M. Cacaault protesta par l'intermédiaire de Talleyrand, invoqua le droit des gens dans de longs rapports. Ses dissertations, loin de lui être utiles, confirmèrent l'amirauté anglaise dans la croyance à l'importance de sa prise.

Aussitôt commence en Angleterre une habile réclame. Des lettres annoncent avec emphase que le pape a envoyé pour le cabinet du Premier Consul un Raphaël et un choix de compositions qui paraissent communes, mais qui dissimulent sous leurs couleurs rapportées des peintures d'un prix immense.

Au cours d'un déjeuner que donnait le prince de Galles, déjeuner copieux où les liqueurs spiritueuses absorbées auraient abreuvé l'équipage d'un brick, M. Angelo Bonelli, expert italien qui se trouvait à Londres, fut appelé à donner son avis sur les tableaux en question. Il dit au prince de ne commander aucun achat. Il expliqua la nature des toiles et quant au Raphaël, il le rendit au véritable auteur, peintre de grand talent, à la vérité, mais sans rapport avec le maître d'Urbin. Le prince promit de se moquer des acheteurs.

Survient un parlementaire français. M. Bonelli est appelé de nouveau : « Vous ne me trompez pas, lui dit le prince, mais vous vous trompez. Il vient d'arriver un parlementaire. On ne réclamerait pas avec insistance des toiles aussi misérables. Le Premier Consul est certainement dans cette affaire et il est vivement offensé ».

On annonça la vente publique; la prise fut partagée en deux lots. Les premières adjudications qui comprirent le Ghirlandajo-Raphaël montèrent à plus de deux mille livres sterling. Il y avait des amateurs ardents qui criaient : « Je pousse pour ce qui est dessous ! » L'opinion publique s'éclaira dans l'intervalle de la seconde vente, mais on en tira encore une somme considérable.

Tout le monde rit en France de cette méprise : M. Cacault lui-même finit par partager l'hilarité commune, mais regretta toujours sa mésaventure. Elle resta longtemps célèbre en Italie. Les Anglais qui y vinrent en grand nombre après la Restauration aimaient à s'en faire raconter les détails.

Il s'agissait pour le sénateur de ranger dans un ordre logique la collection de ses tableaux. Il n'y régnait aucune méthode, quoiqu'elle fût cependant ouverte au public. Son frère avait pris soin de mettre à part, là les toiles qu'il qualifiait de « croûtes », là les natures mortes, là les scènes de chasse, les sujets d'animaux. Il avait disposé ses propres œuvres autour du *Joueur de Vielle* dans le quatrième salon. M. Cacault n'eut ni le temps ni la force d'exécuter la mise en ordre de ses tableaux.

CHAPITRE XIV

Mort de M. François Cacault.

Lorsque le sénateur quitta Paris, il se sentait profondément atteint dans sa santé. Il était sujet à de véritables évanouissements. Il demanda à M. Frédéric Lemot de l'accompagner à Clisson. Ce jeune sculpteur lyonnais était un ami de son frère. Il l'avait connu lui-même en Italie. Il lui avait fourni les moyens de rentrer en France, lors de la dispersion de l'Académie de France après le meurtre de Basseville. Depuis lors, il s'était employé pour lui obtenir quelques commandes de l'Etat. Celles-ci avaient acquis à Frédéric Lemot une réelle notoriété.

En l'amenant à Clisson, MM. Cacault avaient l'intention de l'engager à s'y fixer. Ils voulaient l'intéresser à leur œuvre. Frappé lui aussi par la beauté du site, M. Lemot se laissa convaincre. Le 24 juin 1805, il acheta l'ancienne

garenne des sires de Clisson, douze arpents de bois, de prairies, de rochers situés entre les rives de la Sèvre et de la Moine, face aux ruines du château et au presbytère de la Madeleine, pour 6.200 francs. Le sénateur offrit, en outre, de lui céder une métairie. Il refusa, faute de ressources, mais accepta l'homme d'affaires que celui-ci lui proposa, M. Gautret. L'avenir montra que MM. Cacault avaient bien placé leur confiance dans ce Lyonnais désormais naturalisé Clissonnais : il fut le continuateur de leur mission dans la petite ville.

L'ambassadeur espérait encore passer quelques années à la Madeleine. Il régla avec son frère la succession paternelle, il abandonna à Pierre et à sa femme l'usufruit total la maison de la place Viarme; d'un commun accord, ils vendirent le bien qu'ils possédaient dans le Craonnais. M. Sablet fut autorisé à faire son portrait. Il peignit le sénateur debout, se promenant dans une avenue ombreuse, un livre à la main, une lunette dans l'autre, culotte courte, bas de soie blanche comme les portaient les courtisans, l'insigne de la Légion d'honneur à la boutonnière. Ce détail fixe la date du tableau : il est de 1804; nommé chevalier en septembre 1803; M. Cacault fut créé commandeur au mois de mai 1804, lors de la proclamation de l'Empire. Les traits de la physionomie ne sont pas réguliers, ils sont même durs; les yeux sont vifs, intelligents. Ils laissent deviner cette brusquerie naturelle que tous les témoins de la vie de M. Cacault ont notée. Rien du diplomate, homme de cour, auquel nous ont habitué les portraits du temps de Louis XV ou de Louis XVI, mais un honnête bourgeois, franc, décidé, intelligent. On sent en lui plus de virilité et de vigueur que ne semble l'indiquer le dessin de M^{lle} Coltellini gravé par Fontana.

Tout autre est le portrait de Pierre Cacault exécuté par le même Sablet. Les yeux sont intelligents; la physionomie avenante respire le bonheur de vivre, nullement le souci des

affaires; l'existence n'a pas dû lui être dure; les lèvres accoutumées au sourire sont sensuelles. Ce gros homme aux cheveux blancs, au front découvert, le cou enserré dans un foulard de soie qu'enveloppe encore l'ample revers de son habit, la main gauche pendante sur le dossier de la chaise où il est assis, ne connaissait point les grandes passions, ni l'âpreté du gain, ni l'ambition violente. Sablet l'a peint, tel qu'il le vit cent fois, à Rome et à Nantes, toujours souriant et affable dans son accueil, sans souci, heureux de vivre.

Un événement eut lieu à Clisson, événement auquel M. Cacault prit part à juste titre. Le 8 juillet, Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, vint donner la confirmation à Clisson : une foule énorme se pressa autour de lui, venue de toutes les paroisses du voisinage : plus de deux mille personnes reçurent la confirmation. Depuis vingt ans, on n'avait pas vu un évêque. Mgr Duvoisin descendit à la maison du sénateur au musée de la Madeleine. L'ambassadeur put constater de ses yeux combien la grande œuvre du Concordat était populaire. Le 11, l'évêque regagna sa ville épiscopale, mais non sans s'arrêter à l'Oiselinière, en Gorges, propriété de M. Bertrand-Geslin, maire de Nantes, l'un des auteurs de la pacification de la Vendée. Dans ce raccourci, nous voyons à l'œuvre les trois grands promoteurs des idées bonapartistes dans le département.

Ce fut le dernier sourire du bonheur. Soudain, le 18 Vendémiaire an XIV (10 octobre 1805), M. François Cacault fut frappé par la mort. Personne ne prévoyait une fin aussi rapide. M. de Belleville, le préfet, annonça aussitôt la nouvelle à Paris en termes qu'expliquent ses anciennes relations avec le défunt à l'armée d'Italie.

« Tous les habitants de Nantes, dit-il, ont reçu cette fatale nouvelle comme des enfants reconnaissants apprennent la mort d'un père chéri. Il n'est aucun de nous qui n'ait reçu quelques marques d'obligeance de M. le sénateur. »

Il ajoutait :

« Je prépare les cérémonies funèbres du défunt. »

Je ne sais ce qu'il put faire : le lendemain même de sa mort, M. Cacault était conduit à sa dernière demeure dans le cimetière de Clisson, par M. Delaville, curé de Notre-Dame.

Il ne subsiste guère en Loire-Inférieure qu'un souvenir du bienfaisant diplomate : le pont construit sur la Sanguèze entre Clisson et le Pallet. Il porte encore son nom. Jadis on lisait sur l'obélisque qui le surmonte, suprême hommage à ses goûts et au maître qu'il servit :

L'an 2 du règne de Napoléon le Grand. A la mémoire de François Cacault, ambassadeur de France à Rome et à Florence, député au Corps législatif, président du Collège électoral, commandeur de la Légion d'honneur, sénateur ; pour les services qu'il a rendus à l'Etat, au Département, à la ville de Clisson. 1806.

Cette inscription n'est pas d'accord avec celle que M. Fournier a insérée dans son *Histoire lapidaire de la ville de Nantes*, t. I, p. 138, et qu'il prétend avoir copiée sur le pont de la Sanguèze. Elle ne mentionne pas l'origine de M. Cacault : « citoyen de Nantes ». Elle ne rappelle pas les titulaires des administrations qui élevèrent ce monument. Fournier prétend y avoir lu les noms qui suivent :

De Champagny, ministre de l'Intérieur ;
Crétel, Directeur général des Ponts et Chaussées ;
Ch^{es} God. Redon de Belleville, préfet ;
Math^a Jul^a Grosleau, ingénieur-chef.

Dans un autre recueil d'inscriptions manuscrit du même Fournier, on lit une troisième inscription sortie de la même main, en l'honneur de M. Cacault.

A la mémoire
De François Cacault,
Membre du Sénat Conservateur
de l'Empire Français,
L'un des Commandans de la Légion
d'honneur

Cy-devant ambassadeur à Rome
 et à Florence,
 Ancien membre du Corps législatif,
 Président du Collège électoral,
 Membre de la Société des Sciences
 et Arts du Département de la Loire-Inférieure,
 Né à Nantes, le 9 Janvier 1743,
 Décédé à sa terre de la Madeleine
 à Clisson le 18 Octobre 1805
 à l'âge de 62 ans.
 Il a servi sa patrie pendant 40 ans.
 Sa vie fut d'un sage et sa
 Mort celle d'un homme sans reproche.

« Cette table de marbre, ajoute-t-il mélancoliquement, fut votée par les amis de M. Cacault pour être placée dans le cimetière de Miséricorde. Elle n'a pas été exécutée. »

On remarquera l'erreur de Fournier : il a pris le 18 vendémiaire, date de la mort de M. Cacault, pour le 18 octobre. D'autre part, rien n'indique que le sénateur ait jamais fait partie de la Société des sciences et arts du département, créée à Nantes en 1798.

Le Sénat jugea bon d'honorer la mémoire du négociateur du Concordat, de l'ami de l'Empereur. Il commanda au sculpteur Edme Goys d'exécuter son buste pour le mettre dans la salle de ses séances. Il y demeura jusqu'en 1820; il fut alors donné à M. Lemoine pour qu'il fût placé sur le tombeau de l'ambassadeur.

CHAPITRE XV

Projet de Pierre Cacault en faveur de Clisson.

Il échoue. — Il vend la collection de son frère à la ville de Nantes.
 Sa succession.

La mort du sénateur plongea dans la consternation son frère et ses amis. A Clisson, un groupe de bourgeois se réjouissait à la pensée que la petite ville deviendrait une

école de peinture, comme Sienna, comme Urbin. Ils se demandèrent avec inquiétude ce qu'il adviendrait de ces projets. M. Fr. Cacaault n'avait laissé aucun testament; il avait peu de fortune; le plus clair de ses revenus consistait dans sa pension sénatoriale : 25.000 francs, somme considérable à cette époque, mais qui s'éteignait avec lui.

Pierre, son frère, était son unique héritier. Il était marié, mais n'avait pas d'enfant. D'un autre côté, il avait atteint les horizons de la soixantaine, âge où l'on ne caresse plus de grands projets. Il était, en outre, très fatigué.

Les desseins de son frère lui tenaient à cœur : il était profondément attaché à Clisson, d'un amour d'artiste auquel s'ajoutaient les liens qu'engendre le dévouement pour les objets auxquels on a consacré son activité.

Le 9 janvier 1806, il écrivit au préfet de la Loire-Inférieure pour l'entretenir de ses projets. M. Redon de Belleville était fait pour le comprendre. Il avait connu M. Cacaault en Italie à l'époque du traité de Tolentino. Il avait lui-même surveillé, étant consul à Livourne, l'embarquement des marbres du Vatican pour la France.

La lettre de Pierre Cacaault est curieuse et touchante. Il confond sa destinée avec celle de son frère.

« La mort, dit-il, a surpris mon frère avant l'entière exécution de son généreux dessein, mais il est là pour me le rappeler sans cesse. C'est au milieu de notre musée que doit éternellement reposer la cendre de ses fondateurs. Nous voulons qu'il devienne une grande école des arts : l'étranger, l'artiste y seront appelés par la beauté du site où nous l'avons élevé et qui ne le cède en rien aux plus renommés de l'Italie et de la Suisse... Vous n'oublierez pas combien son établissement a déjà vivifié le malheureux pays de Clisson et tout le bien qu'il peut produire grâce à son heureuse situation entre Nantes et Napoléon. »

Rêve charmant d'un artiste, il ne désespérait pas de voir sortir de cette école un Rubens, un Rembrandt. Dans ce but, il offrait sa collection à l'Etat, il lui donnait même tous ses biens. Il ne posait à cette généreuse donation que trois

conditions : les deux premières marquent la délicatesse de son cœur. Il demandait que les ruines du château de Clisson fussent ajoutées à la dotation de son musée, rien ne devait toucher à la beauté du paysage qu'il avait aimé. Il réclamait le droit de désigner son successeur dans la direction de cette école, M. Frédéric Lemot, son ami. En retour, il pria le ministre de lui accorder sur les fonds destinés à l'entretien des Beaux-Arts la somme de 30.000 francs, payable en deux ans. Il en avait besoin pour éteindre les dettes de la succession fraternelle et achever l'aménagement de son musée.

Le préfet de Nantes n'était point un artiste, mais c'était un ami. Pierre ne pouvait trouver un entremetteur plus favorable. M. de Belleville adressa aussitôt au ministre un rapport à l'appui de cette proposition. Il recommanda au malheureux peintre de rédiger son testament dans ce sens. Pierre s'exécuta le 20 février 1806. Il choisit pour exécuteur testamentaire son notaire habituel, M. François-Dominique Brager dont il a laissé un magnifique portrait, une des rares peintures qui subsistent de lui.

Enthousiasmé par l'accueil aimable de M. de Belleville, M. Cacault crut l'avenir de son musée assuré. Il le voulut plus riche et plus grand. Il imagina que l'Etat pourrait ajouter aux biens dont il faisait généreusement l'abandon les biens nationaux qui se trouvaient dans le voisinage : biens d'église, biens d'émigrés qui venaient d'être affectés à la 12^e Cohorte de la Légion d'honneur. Il en dressa l'état, il en supputa les revenus, 4.704 livres, qui, ajoutées aux 3.000 qu'il léguait, feraient un total de 7.704 livres, somme rondelette pour l'époque.

Rêve ambitieux d'artiste, mauvaise manœuvre d'homme d'affaires. Il pensait que le monde entier croyait comme lui à la nécessité d'une école de peinture à Clisson. Il ne soupçonnait pas les rivalités qui subsistent entre les administrations. Il ne connaissait pas l'esprit de sévère économie

qui présidait aux finances impériales. Il y avait dans son offre un point délicat : la demande à l'Etat d'une avance de 30.000 francs. On fit la sourde oreille. Il se rendit à Paris pour négocier l'affaire avec les bureaux du ministère de l'Intérieur. La direction des Beaux-Arts était entre les mains de M. Vivant-Denon, prédécesseur de son frère à Naples. Ceux qui le reçurent l'écoutèrent distraitement. Il les accusa de lésinerie. Il n'était point fait pour vaincre l'inertie des bureaux.

Un nouveau malheur survint. M. de Belleville, le préfet de Nantes, fut changé. Napoléon en personne avait dû lui rappeler qu'un fonctionnaire impérial devait veiller sur ses conversations. Huet de Coëtlisan, son secrétaire, compromis dans les dilapidations du trésorier général, fut emprisonné. Pierre Cacault sentit qu'il était sans appui : il tomba dans le marasme. Ses amis clissonnais comprirent que la fin de leurs rêves en faveur de leur malheureux pays était arrivée. Ils ne pouvaient que former des vœux pour qu'un ami de la belle nature se fit le Mécène de leur villote.

M. Lemot avait bien cet amour, mais il lui manquait la fortune. Il plantait la Garenne de pins maritimes, de mélèzes, d'érables, de châtaigniers; il veillait sur ses rochers, perçait çà et là des sentiers dans ses bois renaissants. Insensiblement il parait d'une grâce nouvelle sa terre d'adoption. Au mois d'octobre 1807, il comprit que son ami avait perdu tout espoir de fonder le musée de la Madeleine. Il acheta de ses deniers l'orangerie et les ruines du château de Clisson. Il craignait qu'on en fit une carrière.

Pierre Cacault n'avait plus qu'une pensée : vendre sa collection. Il s'adressa à M. Van Loo, le principal antiquaire parisien. M. Lemot s'efforça de déterminer quelque marchand à faire le voyage de Clisson. Diverses pièces furent mises en dépôt à Paris, en particulier une boîte de mosaïque de grand prix et un buste.

On s'adressa à Murat. Celui-ci, ayant été créé grand-duc de Berg par Napoléon, prit possession de Dusseldorf, du 16 au 21 mars 1806. Lorsque le duc Guillaume, qui y résidait depuis 1803, quitta la ville avec la garnison bavaroise, il eut soin d'emporter le mobilier de son palais et même la galerie célèbre formée par l'Electeur palatin Jean-Guillaume. Pour la reconstituer, Murat voulut acheter la collection de M. Cacault. Il la connaissait, celui-ci lui avait montré, à lui et à sa femme Caroline, les curiosités de Rome. Des experts estimèrent la collection à 176.000 livres. Mais Napoléon ayant autorisé son beau-frère à réclamer à Munich la galerie de Dusseldorf, le projet fut abandonné.

Des propositions furent alors faites à la ville de Nantes. Elles traînèrent en longueur.

Au mois d'août 1808, n'y tenant plus, pressé par le besoin d'argent, la mort dans l'âme, Pierre Cacault prit une détermination. Il fit un choix de ses plus belles pièces, les chargea en sept caisses sur une carriole, celle qui lui servait pour aller et venir de Nantes à Clisson en gros propriétaire campagnard qu'il était devenu. Il s'apprêtait à partir pour Paris, bien décidé à les vendre.

La carriole était rendue à Nantes, place Viarme. Elle n'attendait plus que le propriétaire, lorsque M. Dubochet, secrétaire de la préfecture, vint le trouver à la Madeleine. Il lui fit des propositions solides de la part du maire de Nantes. C'était alors M. Bertrand-Geslin, un Provençal devenu Nantais par son mariage avec M^{me} Geslin. Il était avec M. Bureau-Bâtardière, son oncle, l'un des promoteurs de la pacification de la Vendée. C'était, de plus, un voisin. Il habitait l'Oiselinière en Gorges. Il y avait quelque audace de sa part dans cette pensée d'acquisition de tableaux. Nantes n'avait aucun musée. Cinquante toiles choisies parmi les chefs-d'œuvre enlevés par nos armées aux villes d'Italie et des Pays-Bas gisaient dans les greniers de la mairie. La ville ne songeait pas à les loger : elle n'en avait

pris possession que sommée par le Gouvernement. N'importe, M. Bertrand-Geslin voulait la gloire de sa ville d'adoption. Il était fait pour comprendre Pierre Cacaault.

Ce dernier lui permit de visiter les caisses de sa carriole. Il le pria de se rendre à Clisson. Il était heureux de céder tous ses trésors à sa ville, mais il en voulait 100.000 francs. C'était trop : le budget municipal ne disposait que de 30.000.

L'obstacle principal n'était pas là : il venait de la préfecture. M. de Celles y représentait l'Empereur. Autoritaire, despotique, courtisan, il ne rêvait qu'une chose : établir la conscription. Les beaux-arts l'intéressaient peu, quoi qu'il fût le neveu de M^{me} de Genlis, le bas bleu par excellence de l'époque impériale. Les propositions du maire ne lui agréèrent pas. Inutile de raconter les fastidieuses péripéties de cette négociation, l'échange de la prose municipale contre la prose préfectorale : les trésors les plus délicats de l'art de la Renaissance en faisaient l'objet. Le maire de Nantes vantait la collection de Pierre Cacaault; le préfet la dépréciait : à part quelques pièces intéressantes, elle ne comptait que de misérables croûtes. Le ministre, M. Crétet, dut rappeler à M. de Celles qu'elle avait été estimée 176.000 francs pour le Grand-Duc de Berg. Quand, pour aplanir les obstacles, il s'agit d'offrir une rente viagère à M. Cacaault, le préfet voulut connaître son âge, son état de santé et celui de sa femme.

Dans le but d'éclairer les autorités ministérielles et préfectorales sur la valeur de la galerie de Clisson, la municipalité nantaise chargea une commission d'en dresser un inventaire estimatif. Elle désigna à cet effet six experts : MM. Fournier; Lamarie; Richard jeune, un médecin; M. du Carrey, peintre, et M. Duboueix, un Clissonnais (1).

(1) M. du Carrey était un peintre d'histoire fixé à Nantes depuis quelques années. C'était un élève de Regnault, l'adversaire de David. C'était un ami de Fournier, l'archéologue, dont il a laissé un portrait à la plume. M. Duboueix était un miniaturiste local. Il appartenait, ainsi que M. du Carrey, M. Richard et M. Fournier à la Société Académique de Nantes.

M. Richard n'est autre que le père du cardinal Richard. Nous connaissons déjà les deux premiers. Détail à retenir, M. Lamarie se récusa. Est-ce à cause de M. Bertrand-Geslin ou de M. Cacault, son ancien ami de Rome? Je ne sais. Le temps avait marché depuis lors! L'ex-officier municipal, objet des attentions de Carrier, avait brisé lui-même la maquette de la statue de la Liberté qui, le bonnet phrygien sur sa lance, devait orner la colonne des Cours; il s'enfonçait dans l'oubli. Il n'y avait plus rien de commun entre lui et M. Cacault. M. Lemot, alors à Clisson, le remplaça et fixa les prix des sculptures.

Les arbitres nantais ont établi un inventaire tarifé des richesses artistiques de M. Cacault. 336 tableaux les plus précieux se trouvaient à Nantes, emballés, prêts à partir; ils les estimèrent 80.331 francs; 819 étaient demeurés à Clisson, ils furent prisés 25.440 francs; les sculptures, 31.671; les gravures et livres d'art au nombre de 134 volumes, 9.162 francs. Inutile de dire que d'autres augures, venus après eux, n'ont point souscrit à tous leurs jugements. Plusieurs tableaux ont perdu leur attribution et jusqu'à leur nom. Si l'on continue à priser très haut *le Joueur de Vielle*, *le Portement de Croix* qui n'est plus attribué à Léonard de Vinci; *le Départ de Tobie*, d'Ovens, nul ne songe à accorder la palme de l'art aux prétendues *Noces de Cana* qui figurèrent longtemps dans la salle des séances de la mairie sous le nom de Paul Véronèse. Nul surtout ne songe à voir dans le chevalier Volaire, le peintre du Vésuve, l'ancien maître de dessin de Nantes, une moitié de Raphaël ou de Vinci. L'amitié confère des grâces d'illusion.

Ces pourparlers exaspéraient les nerfs de Pierre Cacault. Il ne pouvait comprendre qu'on discutât la valeur de son trésor.

« Si tout le monde, s'écriait-il, se connaissait en beaux-arts, la richesse et l'importance de ma collection ne pourraient offrir un

problème. Tout le monde serait persuadé qu'elle est extraordinaire et qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de rassembler avec beaucoup de temps, de savoir, d'intelligence et d'argent un pareil ensemble. »

C'était vrai, mais le moyen de convaincre un préfet qui ne veut rien entendre, un conseil municipal peu sensible aux charmes de la peinture, qui n'a pas d'argent et ne veut pas faire de dettes ?

Pierre Cacault n'avait rien d'un marchand; il aimait d'amour sa ville natale. On lui offrit 30.000 francs, plus une rente viagère de 5.000 francs, réversible à sa mort pour moitié sur la tête de sa femme. « Je tiens de ma famille, écrivit-il, je ne veux pas m'expatrier pour des petites gens ». Le 27 août 1809, après un dernier coup d'œil sur sa collection, ensevelissant pour jamais dans l'oubli les projets de son frère et les siens, il souscrivit aux propositions de la ville de Nantes.

A peine assuré de cette somme, trait qui honore la délicatesse de ses sentiments, il ne songea plus qu'à élever un tombeau monumental aux restes de son frère. Il avait remarqué avec quel relief les ruines de l'ancienne église de Saint-Gilles se détachaient sur le ciel au sommet des côteaux de la Sèvre. On les apercevait de tous les points de Clisson, au détour d'une rue, en franchissant les ponts de Saint-Antoine ou de la ville, en sortant de la messe de la Trinité ou de Notre-Dame. Le choix d'un emplacement suffit à déceler une âme d'artiste. Il résolut d'y élever le tombeau de sa famille⁽¹⁾. C'était un dernier moyen de s'emparer de Clisson et d'y imposer le nom de Cacault. Il acheta ce coin de terre délicieux, avec ses murs, ses rochers, ses pins dignes de la campagne romaine. Il fit part de ses

(1) Quelqu'un à Clisson favorisait ce projet. C'était M. Delaville, le curé de Notre-Dame. La question du cimetière agita les esprits. Le maire, M. Meschinaud, le voulait à la Trinité. M. Delaville le voulait à Saint-Gilles. Il finit par avoir raison d'accord avec P. Cacault.

projets à Mathurin Crucy. Le 26 novembre 1809, celui-ci lui écrivait :

« Mon cher Cacault,

» Aussitôt mon arrivée à Nantes, je me suis occupé du projet qui t'intéresse et que tu as à cœur d'exécuter. Tu verras, par le dessin que je t'envoie, quel caractère imposant aurait ce monument de quelque part qu'on le vit. Les rochers débarrassés des arbres, des ronces et de toutes les terres qui les isolent formeront une masse et une harmonie bien intéressante pour l'ensemble du projet. Je désire qu'il remplisse tes vues. Quand je t'ai parlé d'un massif de maçonnerie qui pût durer autant que les rochers sur lesquels il serait établi, c'était aussi dans l'intention d'y trouver place pour y mettre l'urne de ton frère et des inscriptions indiquant ce qu'il fut ; pour mettre en face, celle de ton père ; sur un des côtés, celle de ta mère ; du côté opposé, celle de ta sœur que j'ai connue, et sur la face, celle du fondateur de ce temple à l'amour filial et fraternel. L'amitié et la reconnaissance m'ont fait un devoir d'y réfléchir. Cette tâche m'occupe depuis longtemps et m'impose le même désir pour les auteurs de mes jours et ma famille.

» Je te salue d'amitié,

» M. Crucy. »

Hélas ! Pierre Cacault n'avait plus longtemps à vivre. Deux mois après cette lettre, deux jours après que l'Empereur eut approuvé l'acquisition de sa collection par la ville de Nantes, le 29 janvier 1810, il mourait à Clisson, au rez-de-chaussée de la Madeleine. Il n'y avait pas d'autres œuvres d'art dans sa chambre qu'un tableau de *Diane au bain* et un dessin sous verre représentant le *Loup et l'agneau*, sa première et sa dernière œuvre peut-être. Les journaux ne signalèrent même pas son décès. M. Delaville, curé de Notre-Dame, un Nantais, son ami, le conduisit au cimetière. Chose unique, il inséra, rompant avec ses habitudes, dans l'acte de sépulture du défunt, l'éloge de Pierre Cacault, « peintre célèbre ». La postérité n'a pas ratifié cette louange de son curé. Pourtant Pierre Cacault méritait mieux que l'oubli. S'il ne fut pas un grand peintre, il fut

une âme dévouée à son art. Il mérite d'être placé dans le médaillon que je viens de consacrer à son frère l'ambassadeur. Que d'hommes politiques ont leurs statues sur les places publiques qui le méritent moins que François et Pierre Cacault !

Deux personnes étaient chargées principalement de conserver la mémoire des deux frères : M. Lemot et M^{me} Cacault. Ils le firent chacun à leur manière.

M. Lemot n'oublia pas les deux amis qui l'avaient amené à Clisson. Il réalisa le dernier projet du châtelain de la Madeleine. Il construisit sur l'emplacement de Saint-Gilles un monument funéraire auquel il donna à bon droit le nom de Temple de l'Amitié. Nul visiteur de Clisson ne peut oublier le fronton triangulaire de ce petit édifice grec. Il domine le paysage de la Sèvre, suspendu dans les airs par ses quatre colonnes doriques. M. Lemot en fit le tombeau de sa famille, mais il y donna asile à ses deux amis romains.

Barbe-Antoinette-Françoise Valadon devait tout à l'artiste qu'elle avait épousé. Clisson l'avait adoptée : on l'appelait « Madame ». On lui conserva ce titre après même qu'elle eut donné sa main à un second époux, auquel ses compatriotes n'accordaient pas le titre de « Monsieur ».

La ville de Nantes, devenue propriétaire de la collection de la Madeleine, en confia la garde à un ami de Pierre Cacault, un Clissonnais, au nom pittoresque, comme sait en créer le langage poitevin qui ne magnifie rien, ni les gens ni les choses, M. Augustin Grenouilleau. C'était un ancien-volontaire de 1792, retraité et décoré de la Légion d'honneur. Il avait pour consigne de ne laisser entrer personne. La consigne ne concernait cependant pas M^{me} Cacault. Elle était plus âgée que lui : elle lui plut. Ils convolèrent en justes noces au mois d'avril 1811. Ce mariage déçut un peu les amis du peintre.

Elle conserva cependant dans son cœur un autel à son premier époux.

Pierre Cacault avait donné l'usufruit de tous ses biens à sa femme. La nue-propriété devait, en vertu de son testament, revenir à ses héritiers légaux, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Ils étaient au nombre de trois : deux du côté Cacault, Edme-Germain-François de Rambure et sa sœur Françoise-Catherine de Rambure, dame Pujot; un du côté Homo, Jeanne-Louise Harché, veuve Guillois, demeurant à Sens (Ille-et-Vilaine). Ne sachant comment faire valoir leurs droits, les deux premiers les cédèrent à un avoué de Nantes, Pierre-Hubert-Marie Baré jeune et à Maurice Fonteneau, marchand fripier, le 9 mai et le 1^{er} juin 1810.

La chicane était entrée dans la maison, il fallut procéder à une liquidation.

Le 16 octobre 1810, la Ville chargea M. Sablet de dresser un catalogue nouveau des tableaux demeurés à la Madeleine. En 1808, ils étaient au nombre de 819; en 1810, au mois de mars, les rédacteurs de l'inventaire, dressé à la requête des héritiers, en comptèrent 690; M. Sablet fit simplement la description de 443 numéros.

Le 26 octobre 1810, une première vente eut lieu à la Madeleine, en présence de M^e Paviot, notaire à Clisson. Elle produisit 6.334 fr. 95 c.

D'un commun accord les objets d'art, la bibliothèque furent transportés à Nantes, place Viarme, pour y être liquidés dans de meilleures conditions.

Au début de décembre, tous les Nantais amis des arts se rendirent à la place Viarme : M. Dobrée père; le D^r Richard, conseiller municipal; M. Varsavaux, notaire; M. Beder, futur conservateur du Musée; M. Munier, un miniaturiste; MM. Chenantais, Donon, Lecadre. Ce fut un beau jour pour les amateurs : un lot de vingt gravures d'Albert Dürer fut vendu cinq francs. M^{me} Cacault racheta les œuvres de son mari d'accord avec M. Grenouilleau, à l'exception de deux : *l'Allégorie de l'origine de la peinture* qui lui fut

ravie par le fripier Fonteneau pour 200 fr. 95 et *deux demi-figures de femmes napolitaines* que le crieur Tapias acheta 207 francs. Ce furent les plus fortes enchères de la journée. Quant aux portraits de famille, ils ne furent pas mis en vente. M^{me} Cacault garda pour elle-même son portrait et celui de son mari; elle réserva les autres pour les remettre à la famille. Celle-ci ne s'en préoccupa nullement. Nous les retrouvons tous à la Madeleine en 1828. Ils figuraient pêle-mêle dans la chambre à coucher de M^{me} Cacault, avec d'autres souvenirs provenant de la générosité de Pie VII. L'énorme bibliothèque du sénateur fut dispersée aux enchères par le libraire M. Forest.

M. Bertrand-Geslin assista à la vente. Il y acheta quatre toiles remarquables à des titres divers, qu'il céda immédiatement à la Ville : deux tableaux de Sablet, l'un, un *Vieillard philosophe assis et lisant*; l'autre, pièce célèbre et vraiment historique, le tableau du *18 Brumaire*; une toile de la main de Canova, *Godefroy de Bouillon en Croisé* qui n'est autre que le portrait de l'auteur; une *Etude Académique*, seul spécimen du talent pictural de P. Cacault que possède le Musée de Nantes : un homme, assis sur un banc recouvert d'une peau de tigre, le bras gauche levé et tendu à la hauteur de l'épaule.

Le musée de Clisson subsista jusqu'en 1813. En 1812, les plâtres et les marbres furent transférés à Nantes et déposés par M. Crucy dans l'atelier de M. Debay, sculpteur, rue du Peuple Français. Au mois de septembre 1813, Napoléon ayant supprimé l'allocation du gardien sur le budget municipal, M. Sablet fut chargé d'opérer le transfert des toiles à Nantes. On ne savait où les placer. Elles furent dispersées çà et là, dans les salles de la mairie, dans le bureau de police, à la préfecture, dans les églises de Sainte-Croix, Saint-Nicolas, la Cathédrale, au Grand Séminaire. Elles y demeurèrent jusqu'à l'ouverture du

Musée de la Halle-aux-Toiles qu'elles n'ont quitté que pour venir habiter le magnifique palais qui les abrite.

A. BOURDEAUT.

NOTE. — Sur la foi de tous les auteurs contemporains, j'ai écrit, page 104, que M. Lemot fit de l'ancienne église de Saint-Gilles, reconstruite par lui sous la forme d'un temple grec, le tombeau de sa famille et qu'il y donna asile aux restes des deux frères Cacaault, d'où le nom de *Temple de l'Amitié* donné à cet édifice.

Une tradition conservée dans la famille de M. Lemot contredit cette assertion. Le projet du sculpteur était bien d'y placer les tombeaux de ses deux amis. Il avait dès 1819, commandé de sculpter leur tombe. Mais au dernier moment, lorsqu'il s'agit d'y transporter leurs restes, M^{me} Grenouilleau, la veuve du peintre, s'y opposa. Les ossements des deux frères furent transportés à Nantes. C'est ainsi que le buste du sénateur Fr. Cacaault exécuté par M. Goys demeura entre les mains de M. Lemot. Il se l'était fait remettre par le référendaire du Sénat, M. de Sémonville, pour le placer à Clisson sur le tombeau de son ami.

A CONSULTER :

Cartons relatifs au Musée des Beaux-Arts, aux Archives de la Loire-Inférieure, de la ville de Nantes.

Archives de la Chambre des Notaires. Etudes de M^e Varsavaux jeune; de M^e Jalabert; de M^e Paviot, notaire à Clisson; de M^e Guesdon, notaire à Nantes.

Etudes de M^e Fr. Dom. Brager, de M^e Poisson, notaires à Nantes.

Je suis heureux d'offrir mes remerciements à MM. Pineau, conservateur du Musée de Nantes; à M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale; à M. P. Jeulin, étudiant à Paris, pour les services qu'ils m'ont rendus au cours de cette étude.

Le Gérant : R. OBERTHUR.